

**CAHIERS D'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER**  
**N° 29, 2013**

Coordination de ce numéro:

Nelly Valsangiacomo, Carole Villiger, Hadrien Buclin

Mise en pages: Marianne Enckell

En couverture:

Imprimerie du Bund, à Berne, 1996. Photo © Olivia Heussler

ISSN 1424-0475

© 2013

Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier

AEHMO, case postale 5278, 1002 Lausanne

[www.aehmo.org](http://www.aehmo.org)

ISBN 978-2-8290-0454-4

Éditions d'en bas, rue des Côtes-de-Montbenon 30, 1003 Lausanne, Suisse

# CAHIERS D'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER, 29, 2013

## SOMMAIRE

### DOSSIER: FEMMES, SYNDICATS, ENGAGEMENTS

Nelly Valsangiacomo, Carole Villiger, <i>Introduction</i> .....	5
Laurence Marti, <i>Entre exclusion et hésitations. Femmes et syndicalisme dans l'horlogerie au 19<sup>e</sup> siècle</i> .....	11
Hadrien Buclin, <i>Julia Chamorel, parcours d'une militante communiste dans la Genève des années trente</i> .....	27
Alix Heiniger, <i>La place et le rôle des femmes dans l'exil communiste allemand en Suisse</i> .....	43
Saffia Elisa Shaukat, <i>La militance des femmes, travailleuses, étrangères. Entretien avec Rosanna Ambrosi, activiste au sein des Colonie Libere de Zurich</i> .....	57
Lise-Emmanuelle Nobs, <i>Les femmes du Syndicat suisse des Mass media : une impulsion pour l'égalité</i> .....	77
Jérôme Meizoz, <i>Jeunes chrétiennes valaisannes au travail (1937-1945) : un hasard d'archives</i> .....	96
Carole Villiger, <i>Entretien avec Olivia Heussler</i> .....	105
<b>Cahier photo</b> .....	109
Viviane Rouiller, <i>Légitimité contre légalité. L'action d'occupation de l'Echo du Boulevard à Lausanne</i> .....	117
Marc Vuilleumier, <i>À propos d'un centenaire : Congrès socialiste international de Bâle, 1912-2012</i> .....	133
Pierre Jeanneret, <i>Hommage à Gaston Cherpillod</i> .....	146
<b>Comptes rendus</b> .....	149



## INTRODUCTION

### LA CLASSE AU FEU, LES FEMMES AU MILIEU

**NELLY VALSANGIACOMO, CAROLE VILLIGER**

QUELLE EST LA PERTINENCE D'UN NUMÉRO SUR LES FEMMES ET LE mouvement ouvrier en 2013 ? Depuis les premières publications des années 1970 sur le sujet, de l'eau a coulé sous les ponts et les approches combinant plusieurs paradigmes se sont succédé. Parmi les méthodes historiques, ce sont les chercheuses travaillant sur les mouvements ouvriers qui se sont d'abord intéressées aux femmes, comme l'Américaine Joan Scott, qui a marqué un tournant dans la discipline avec *Gender and the Politics of History*, en 1988. En France, c'est Michelle Perrot qui a joué un rôle précurseur pour l'émergence de l'histoire des femmes et du genre, en publiant une importante collection réunissant des contributions couvrant différentes époques, au début des années 1990. En Suisse, Brigitte Studer a également initié un virage sur de nouvelles perspectives, avec *Féminin-masculin: rapports sociaux de sexes en Suisse: législation, discours pratiques*, publié en 1995. Depuis lors, les réflexions se sont multipliées sur les différentes approches pour faire sortir de l'ombre les exclues de l'histoire. Les femmes dans leurs rapports sociaux avec les hommes étant un ensemble multiforme, les intérêts se sont portés sur la diversité des champs dans lesquels elles apparaissaient: en croisement avec leurs identités de classe sociale et de culture. Angela Davis l'avait crié haut et fort, dans les années 1980 déjà: les conditions d'existence des femmes blanches des faubourgs aisés n'ont rien en commun avec celles des femmes noires des bas quartiers. Aux paradigmes de sexe, genre et race, comme l'indiquent les anglo-saxons, ou de culture – notion jugée plus adéquate chez les francophones – est venu s'ajouter celui de l'orientation sexuelle, avec les études *queer*. Cet accroissement des outils d'analyse a eu comme heureuse conséquence une augmentation des travaux de recherches sur les femmes saisies dans

leurs différents contextes et par le biais de perspectives renouvelées. Toutefois, force est de constater que certaines d'entre elles ont aujourd'hui davantage de succès que d'autres, notamment le croisement des paradigmes «femmes» et «race/culture», avec les *post colonial studies*<sup>1</sup>.

Font figure de parent pauvre, en histoire, les femmes ouvrières, c'est-à-dire celles qui se trouvent au confluent de deux minorités sociales: le féminin dans une classe sociale défavorisée. Ce fait s'explique, en partie, par la volonté de faire éclater les catégories sociales pour porter une attention accrue aux réalités individuelles, dans le sillage de Michel Foucault. Si, d'un point de vue heuristique, il est tout à fait légitime de questionner les limites des approches structurelles et d'opérer un décentrement du questionnement, cela n'est pas sans conséquences. Notamment, le concept de «classe» a été disqualifié dans la production savante et l'histoire ouvrière, malgré son renouveau, en a souffert. La marginalisation de ce champ d'étude n'est pas seulement suscitée par la difficulté de débusquer des réalités quotidiennes qui n'ont souvent laissé aucune trace<sup>2</sup>, mais aussi par des impératifs d'ordre plus académique: en se situant dans un domaine de recherche rencontrant un succès relatif, dans quelles revues proposer ses travaux ? Dès lors, l'intérêt pour les femmes dans des contextes de milieux ouvriers se confronte à deux obstacles majeurs: celui de la faisabilité de la recherche, puis celui de la diffusion des résultats.

Malgré ces difficultés, ce type d'approche semble susciter une attention croissante en histoire, en raison peut-être des fortes tensions que le monde du travail a connues ces dernières décennies<sup>3</sup>. Ce fait est

- 1 Pour une première approche du genre, voir Martine Chaponnière et Silvia Ricci Lempen, *Tu vois le genre ? Débats féministes contemporains*, Éditions d'en bas/ Fondation Emile Gourd, Lausanne/Genève, 2012.
- 2 Sur cette difficulté et l'exceptionnalité de certaines sources, voir Michelle Perrot, *Mélancolie ouvrière*, Grasset, Paris, 2012.
- 3 Voir par exemple la revue *Agone, Histoire, Politique et Sociologie*, qui a consacré deux numéros à ces thèmes: «Lutte de sexes et lutte de classes» (28/2003) et «Comment le genre trouble la classe» (40/2009). Cette revue se revendique significativement d'un «savoir engagé». Relevons aussi, du point de vue de l'histoire du travail en Suisse, le projet de recherche mené par Céline Schoeni et Nora Natchkova, *Women at Work in a Changing World. International Labour Organisation Politics and Working Women, 1948-1978* (projet FNS en cours, dir. Sandrine Kott). L'ouvrage de Céline Schoeni est également à relever: *Travail féminin: retour à l'ordre! l'offensive contre le travail des femmes durant la crise économique des années 1930*, Antipodes, Lausanne, 2012.

révélateur de la pertinence du croisement des paradigmes femmes et mouvement ouvrier dans l'analyse des inégalités que celles-ci vivent actuellement dans le monde professionnel. En effet, si les contradictions entre le discours du mouvement ouvrier à l'égard des droits et des libertés des femmes et ses pratiques ont été dénoncées depuis longtemps, sur le plan de la militance, en revanche, elles n'ont été étudiées que partiellement, notamment pour ce qui concerne la sphère syndicale. Comment cette dernière, au long du XX<sup>e</sup> siècle, a-t-elle intégré les questions de genre dans ses luttes ? Comment a-t-elle participé à la prise en charge de l'égalité entre hommes et femmes d'abord, et des chances par la suite, dans les conventions collectives de travail et dans les politiques du personnel ? Comment, dans la dernière décennie, les syndicats ont-ils adhéré, dans leurs démarches de défense des droits des femmes au travail, à une vision managériale du travail en soutenant les politiques de «diversity management» et en prônant l'intégration des femmes au sein du corps professionnel en tant qu'élément d'amélioration économique<sup>4</sup> ? Ces questions méritent quelques approfondissements.

La tâche de l'historien-ne sur ces objets est désormais facilitée par deux sortes d'archives. D'un côté, les archives du mouvement ouvrier qui ont été réunies dans l'optique d'une «histoire par le bas»; les syndicats ont eux-mêmes pris conscience de la richesse de leur fonds, et mis en place une série d'initiatives pour les préserver et les mettre en valeur<sup>5</sup>. D'un autre côté, les mouvements féministes ont aussi constitué leurs archives. Dans les années 1970, ils réclamaient que les femmes ne soient plus réduites au simple rôle d'objets d'étude mais qu'elles deviennent des sujets à part entière de l'histoire. Cette exigence a favorisé un élan de conservation des documents, ouvert de nouvelles pistes de recherche sur l'histoire des femmes et, par la suite, donné lieu à plusieurs publications et projets de recherche<sup>6</sup>. Le métissage de ces deux typologies de sources

4 Sur cet aspect contradictoire, voir Annie Junter, «L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes: une exigence politique au cœur du droit du travail», *Travail, genre et sociétés*, 2004/2 N° 12, p. 191-202. (Disponible en ligne: <http://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2004-2-page-191.htm>)

5 Le portail internet [www.mouvementouvrier.ch](http://www.mouvementouvrier.ch), qui met en réseaux les archives du mouvement ouvrier en Suisse, est exemplaire de la collaboration entre les syndicats, notamment Unia, et les chercheurs et chercheuses en histoire ouvrière.

6 Pour la recherche en Suisse, notamment le projet FNS sur les mouvements de libération des femmes post-1968 auquel collaborent Kristina Schulz (dir.), Sarah Kiani et Leena Schmitter, *Soziale Bewegung in Politik und Gesellschaft: Eine Wirkungs-*

et des questionnements qui en découlent, bien qu'il ne soit pas encore très courant, est certainement très prometteur<sup>7</sup>, comme le démontrent les articles de ce dossier. Certains d'entre eux intègrent également le recours aux témoignages et aux récits de vie pour saisir les trajectoires des femmes, difficilement accessibles par le biais des documents.

Le dossier de ce numéro des *Cahiers AEHMO* a l'avantage de réunir des contributions dont les approches sont diversifiées afin de poser de nouveaux questionnements et pistes de recherches

Alix Heiniger démontre que l'exilé communiste durant la Deuxième Guerre mondiale est une figure masculine savamment construite par différents vecteurs, que ce soit la littérature, les monuments, les films, les images et les discours. C'est en explorant des fonds d'archives parfois inattendus et en dépouillant des témoignages qu'Alix Heiniger atteste de l'implication des femmes dans ce qui a trait à l'exil: que ce soit le départ, l'accueil ou des activités plus politiques. De cette façon s'esquissent le quotidien et le rôle à la fois des femmes communistes exilées et de celles qui se sont engagées dans le refuge. Il s'avère que ces dernières ont non seulement accompli des tâches essentielles au sein des partis communistes et des mouvements actifs dans l'accueil mais qu'elles étaient tout à fait conscientes des représentations sur l'exil qui avaient cours et qu'elles en ont savamment joué à leur avantage.

L'article de Saffia Shaukat aborde la question délicate de l'implication militante des femmes immigrées en Suisse. C'est en décortiquant soigneusement le parcours de vie d'une des protagonistes et son engagement au

*analyse der neuen Frauenbewegung in der Schweiz (1968-2011)*, ainsi que l'ouvrage auquel il donnera lieu dans le courant de l'année 2013: *Die Frauenbewegung in der Schweiz nach 1968. Quellen, Archive. Bibliographie*, Hier+Jetzt, Baden, 2013. Ces dernières années, les publications sur les mouvements de femmes pour la période post-1968 se sont multipliées: Julie de Dardel, *Révolution sexuelle et Mouvement de libération des femmes à Genève*, Antipodes, Lausanne, 2007; Ruth Ammann, «Bewegung in der Bewegung: Der Aufbruch der Lesben in Bern, zehn Jahre nach 1968», in: B. Schär, R. Ammann, S. Bitner (et al.), *Bern 68. Lokalgeschichte eines globalen Aufbruch – Ereignisse und Erinnerungen*, Hier+Jetzt, Baden, 2008; Carole Villiger, «Notre ventre leur loi !», *le Mouvement de Libération des Femmes de Genève*, Alphil, Neuchâtel, 2009.

7 L'utilisation à la fois des archives syndicales et de celles des groupes de femmes actives pour l'égalité des sexes est, par exemple, au centre du projet PNR60, coordonné par Ruth Hungerbühler et Nelly Valsangiacomo, *Égalité des sexes: une idée suisse? L'égalité des chances à la SRG-SSR. Institution nationale, régions linguistiques, programmation (1980-2010)*.



sein de l'association italienne Colonie Libere qu'elle fait apparaître, dans un premier temps, les pratiques de mobilisation des femmes italiennes en Suisse, puis, dans un deuxième temps, ce qui se joue autour des rapports concrets de genre et de classe. Saffia Shaukat questionne à la fois les conditions qui déterminent la possibilité pour les femmes immigrées de participer à des activités politiques, mais aussi et surtout l'impact de cet engagement sur leur vie familiale. En opérant ainsi, elle relie les espaces privés et publics, habituellement traités séparément.

Lise-Emmanuelle Nobs analyse les rapports de genre dans un domaine qui a été peu défriché en Suisse: celui des femmes travaillant dans les médias. Son article montre que ce sont des groupes de femmes qui initient la prise de conscience des inégalités de genre au sein de la Société suisse de Radiotélévision, SRG SSR. Ce n'est donc pas un hasard si elles ont occupé une place prépondérante au sein du Syndicat suisse des Mass media et si elles ont œuvré activement pour l'établissement de politiques d'égalité. Leurs exigences ne se sont pas focalisées uniquement sur des revendications salariales mais également sur la répartition des tâches répondant largement à une conception traditionnelle de la division du travail.

Dans l'article de Jérôme Meizoz, le témoignage du passé se fait au gré de papiers retrouvés par hasard dans un grenier. C'est le chuchotement de son aïeule qui lui sert de fil rouge afin d'interroger les possibilités d'engagements sociaux et politiques des femmes durant la Deuxième Guerre mondiale, en Suisse. Les documents réunis par sa tante Laurette dévoilent non seulement que la division sexuelle du travail a été défendue par une partie des femmes elles-mêmes comme une valorisation de leur statut, mais ils attestent surtout du fossé entre les milieux urbains et ruraux, à la fois dans le type de revendication et d'engagement. La différence de ces deux environnements s'exprime pleinement dans le choc entre le monde paysan des campagnes et celui des ouvriers politisés, en ville.

C'est sur la base d'une autobiographie publiée qu'Hadrien Buclin retrace le parcours de vie de Julia Chamorel. C'est par elle que nous entrons par la petite porte de la section genevoise du Parti communiste. Bien que prétendument avant-gardiste sur la place des femmes dans la société – il revendiquait le droit au divorce et à l'avortement au début du XX<sup>e</sup> siècle – le Parti communiste n'a pas

véritablement favorisé l'intégration des femmes dans ses rangs. L'article rappelle que la subordination des sections à Moscou a porté la vague conservatrice stalinienne au-delà des frontières. Et qu'elle a charrié avec elle le grand retour de «la femme au foyer», prôné par le petit père des peuples. Julia Chamorel s'est donc trouvée isolée dans le Parti, avec une reconnaissance de son engagement difficile à obtenir.

La tâche de Laurence Marti touche précisément au cœur des difficultés énumérées précédemment: saisir les femmes ouvrières dans une période qui a laissé une quantité infime de traces, c'est-à-dire le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup>. Sa contribution illustre de façon éclatante l'impossibilité de considérer uniformément l'intégration des femmes dans les syndicats et les groupes d'ouvriers, tant le paysage professionnel et la culture associative ont été variés. D'où la nécessité de pratiquer un travail d'orfèvre et de se pencher sur des situations particulières, en portant le regard sur les niveaux méso-, voire micro-contextuels. C'est en accomplissant cet effort que Laurence Marti a constaté le patchwork de positions sur les questions d'égalité de traitement entre hommes et femmes, à la fois au sein des différents corps de métier de l'horlogerie et dans les structures associatives.

Enfin, ce numéro ne présente pas uniquement des articles, dans une optique historique et littéraire, élaborés autour d'archives inédites, mais également le travail de la photographe zurichoise Olivia Heussler. Dans l'entretien qu'elle a accordé aux *Cahiers*, elle révèle que ses identités de femme et de parent célibataire l'ont non seulement conduite à s'intéresser aux femmes en général, mais qu'elles lui ont permis également d'accéder à des intimités privilégiées. Les photographies qu'elle a généreusement mises à disposition de ce numéro ont été réalisées dans les entreprises Bund, Bally et ABB, en 1996<sup>8</sup>. Nous remercions chaleureusement Olivia Heussler.

Nous aspirons donc à ce que ce numéro favorise non seulement un élan pour de nouvelles recherches mais également et surtout une réelle volonté d'intégration plus systématique de l'histoire des femmes et du genre dans les parutions de revues à venir.

8 Certaines d'entre elles ont été précédemment publiées dans l'ouvrage collectif *Jour ouvrable Une journée dans le monde du travail en Suisse*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1996. Nous remercions l'éditeur de nous en avoir permis la publication.

**ENTRE EXCLUSIONS ET HÉSITATIONS.  
FEMMES ET SYNDICALISME DANS L'HORLOGERIE  
AU 19<sup>E</sup> SIÈCLE (1830-1912)  
LAURENCE MARTI**

DANS UN ARTICLE CONSACRÉ À L'HISTOIRE DES FEMMES DANS LE mouvement ouvrier, Brigitte Studer relève fort judicieusement qu'il s'agit autant, sinon plus, d'une «histoire d'absence que de présence, de silences que de discours»<sup>1</sup>. Le fait de s'intéresser à l'horlogerie, industrie dans laquelle les ouvrières ont sans doute atteint l'un des plus forts degrés d'organisation, n'y change rien, l'analyse se heurte à la rareté des sources et à cette caractéristique qu'un simple survol des documents suffit à saisir: la plume et la voix des archives sont masculines et les images et récits qu'elles nous livrent relèvent davantage d'un discours sur les ouvrières que par les ouvrières. Pendant tout le 19<sup>e</sup> siècle, le mouvement ouvrier horloger sera dirigé par des hommes et c'est entre hommes que l'on débat de la pertinence d'intégrer ou non les ouvrières dans le mouvement. Une limite importante à la recherche, dont il faut s'accommoder, mais qui, à elle seule, en dit long sur le cadre dans lequel prend forme la mobilisation des ouvrières. Pour stimuler la réflexion, point donc de grands noms féminins comparables aux Coullery, Schwitzgübel, Guillaume et autres grands militants horlogers dont l'histoire officielle n'a de cesse de rappeler la mémoire, pas de récits, ni de souvenirs d'ouvrières comme en ont laissés ouvriers et militants horlogers.

La tâche est d'autant plus ardue que la période qui nous intéresse ici se révèle particulièrement tortueuse. Elle va des premières tentatives de regroupements à la fin des années 1830 jusqu'à la constitution, en 1912, de la Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère (FOIH), premier organe unifié à caractère durable. Ces septante années ont été marquées

1 Brigitte Studer, «Dispositions naturelles» et organisation sociale: la place des femmes et le rôle de la famille dans le mouvement ouvrier», in *Les origines du socialisme en Suisse romande 1880-1920*, AEHMO, Cahier n° 5, 1988, p. 219.

par la création de dizaines d'associations, syndicats, sociétés, sections ou fédérations à la durée de vie très variable, par des moments de tâtonnement et d'affrontement idéologiques, par des avancées spectaculaires, mais aussi par des reculs et des échecs retentissants, dont les archives ne conservent souvent que des fragments dispersés.

Retrouver dans cet écheveau le fil de l'histoire de la mobilisation des ouvrières représente un travail de longue haleine: ce n'est en effet qu'en réunissant les bribes d'information présentes dans les règlements des organisations ou dans les procès-verbaux des multiples séances de sections, quand par bonheur ces documents ont été conservés, ou encore dans les articles d'une presse syndicale alors balbutiante, que, peu à peu, il devient possible d'en dessiner les traits caractéristiques et d'en dresser les enjeux. Jusqu'ici ce travail n'a pas été mené de manière systématique et le présent article repose sur un premier sondage des archives.

### **Présence des femmes**

La présence des femmes dans l'horlogerie en Suisse est un fait attesté depuis le 18<sup>e</sup> siècle, mais il n'est guère possible d'en chiffrer l'importance avant la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Entre 1880 et 1910, le nombre d'ouvrières ne cesse de croître, mais au même rythme que celui des ouvriers et les recensements successifs de la population font état d'environ un tiers de femmes actives dans cette branche. Un nombre important pour un secteur industriel, mais qui reste tout de même très éloigné des proportions rencontrées dans l'industrie textile au même moment (70 à 80% de femmes selon le type de production).

Le développement des fabriques dans l'horlogerie s'avère beaucoup plus lent et tardif que dans d'autres branches. Jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle la production se fait encore principalement à domicile ou dans de petits ateliers. Selon une estimation de la Fédération jurassienne, 15% seulement des ouvriers travaillent en fabrique en 1875, sans qu'il n'existe de réelle différence entre hommes et femmes<sup>2</sup>. Ce n'est qu'au tournant du 20<sup>e</sup> siècle que le changement intervient: en 1905, 63% des actifs de la branche travaillent désormais en fabrique. Mais contrairement une fois

2 *Bulletin de la Fédération jurassienne*, 34, 22.8.1875, p. 4.

encore à ce que l'on observe dans d'autres industries, les femmes n'y sont pas surreprésentées et c'est à domicile qu'elles continuent à travailler en priorité, où elles constituent 48% de la main-d'œuvre<sup>3</sup>.

La proportion d'ouvrières en fabrique n'augmentera que lentement, de 34 à 38 % entre 1895 et 1911<sup>4</sup>, et restera en dessous de la moyenne de l'industrie pour cette période. Un exemple comme la fabrique Louis Brandt & Frère (Omega) à Bienne qui compte déjà plus de la moitié de femmes en 1900<sup>5</sup> relève de l'exception et ce n'est qu'à partir de la Première Guerre mondiale que la main-d'œuvre féminine va faire l'objet d'un recrutement intensif en fabrique.

#### Nombre de personnes actives dans l'horlogerie entre 1880 et 1910<sup>6</sup>

	1880	1888	1900	1910
Total	43 905	44 147	52 752	53 212
Femmes	14 716	14 010	17 374	18 417
En %	33.5	31.7	32.9	34.6

Durant toute cette période, davantage que la structure de production, c'est le métier qui représente la variable la plus pertinente pour une analyse des rapports de genre. L'horlogerie repose alors sur une division du travail extrêmement poussée, qui s'accroîtra encore à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et plusieurs dizaines de métiers différents (plus de soixante en 1873) interviennent dans la fabrication de la montre. Les ouvrières ne s'y répartissent pas de manière uniforme: certaines «parties» sont très strictement féminines, alors que d'autres au contraire sont réservées aux hommes. En 1873, on recense par exemple à Saint-Imier 240 polisseuses de toutes sortes, mais aucun polisseur<sup>7</sup>, tandis que deux femmes seulement figurent parmi les 286 monteurs de boîtes que compte le district de Porrentruy en 1889<sup>8</sup>.

3 Statistiques reprises de Christophe Koller, *L'industrialisation et l'État au pays de l'horlogerie*, Courrendlin, Éditions CJE, 2003, p. 170-172.

4 Chiffres cités dans Sabine Christe, Nora Natchkova, Manon Schick, Céline Schoeni, *Au foyer de l'inégalité*, Lausanne, Éditions Antipodes, 2005, p. 308.

5 Joëlle Knobel, *Une manufacture d'horlogerie biennoise: la Société Louis Brandt & Frère (Omega), 1895-1935*, Université de Neuchâtel, Mémoire de licence, 1997.

6 Source: Office fédéral de la statistique, recensements fédéraux de la population.

7 *Mitteilungen des bernischen statistischen Bureau's*, T. VIII/IX, 1873, p. 620-621.

8 «Die gewerblichen Betriebe und Unternehmungen des Kantons Bern», in *Mitteilungen des bernischen statistischen Bureau's*, Berne, 1891.

Généralement la division n'est pas toujours aussi stricte, mais au sein d'un même métier les opérations effectuées par les ouvrières passent souvent pour secondaires ou moins intéressantes que celles réalisées par les hommes. Les salaires féminins se situent aussi dans une fourchette de 50% à 75% inférieure aux salaires masculins. En 1873, les salaires journaliers masculins oscillent entre 5 et 10 francs en ville de Saint-Imier, pour des salaires féminins qui n'y dépassent pas 2 à 3 francs<sup>9</sup>.

### **Un mouvement ouvrier précoce et fort**

En matière d'organisation ouvrière, l'horlogerie représente l'une des branches les plus précoces et les plus actives<sup>10</sup>. Comme le relève Gerber, cette période présente une double caractéristique: une solidarité professionnelle qui tend à surpasser la solidarité de classe et une discontinuité du développement des organisations syndicales<sup>11</sup>. Les premiers essais de regroupements apparaissent dès la fin des années 1830, avec la création d'associations dans la bijouterie et chez les ouvriers pierristes de Genève en 1838 et 1839. D'autres suivront, intégrant souvent patrons et ouvriers, et défendant des buts mutualistes, d'entraide et de protection du métier. C'est toutefois surtout à partir du premier congrès de l'Association internationale des travailleurs de Genève en 1866 que le développement du mouvement ouvrier devient plus significatif dans l'Arc jurassien, renforcé quelques années plus tard par la création de la Fédération jurassienne (1871) et l'émergence d'un courant anarchiste. De nombreuses organisations strictement ouvrières voient le jour avec des perspectives plus révolutionnaires. Leur durée de vie n'en reste pas moins limitée ; elles peinent en effet à faire face aux dissensions internes et aux difficultés économiques des années 1870. Il faut alors attendre les transformations intervenues dans les structures de production, à partir des années 1880, et l'élan redonné par la fondation de la deuxième

9 *Mitteilungen des bernischen statistischen Bureau's*, *op. cit.*, p. 620-621.

10 Voir à ce sujet: Marc Perrenoud, «Syndicats ouvriers et grèves dans l'horlogerie suisse», in *L'Homme et le Temps en Suisse, 1291-1991*, La Chaux-de-Fonds, Institut L'homme et le Temps, 1991, p. 249-264, Jean-Frédéric Gerber, «Le syndicalisme ouvrier dans l'industrie suisse de la montre de 1880 à 1915», in Erich Gruner, *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz 1880-1914*, Band II/1, Zurich, Chronos Verlag, 1988, p. 479-528

11 Jean-Frédéric Gerber, *op. cit.*, p. 479.

Internationale en 1889 pour voir renaître le mouvement syndical chez les horlogers. Officiellement, en 1890, on parle de 5000 ouvriers se répartissant dans une dizaine de fédérations, dont celles, très puissante des monteurs de boîtes, forte de 1400 membres<sup>12</sup>. Mais il est bien difficile d'estimer avec exactitude le nombre de membres que comptent les innombrables sections locales ou régionales fédérées ou indépendantes qui fleurissent alors.

Durant toute la période, l'activité syndicale repose d'abord sur la défense du métier, mais elle prendra une coloration parfois plus révolutionnaire, durant les années 1860 à 1870, puis surtout au début du 20<sup>e</sup> siècle, avec l'adoption par certains militants des idées socialistes et le souci de développer une unité du mouvement ouvrier. Plusieurs tentatives dans ce sens, dont la Fédération horlogère suisse créée en 1886 avec le patronat, n'auront qu'un caractère éphémère, et il faudra attendre 1912 pour que se mette en place de manière durable la Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère (FOIH).

Évaluer le taux de syndicalisation dans ce contexte se révèle impossible, tant les fluctuations sont importantes et le dénombrement des membres aléatoire. L'une des premières estimations porte sur 1912 au moment de la création de la FOIH: le taux est alors d'environ 30 à 34%<sup>13</sup>, soit l'un des plus élevés de toute l'industrie, juste après l'imprimerie. Et sur les 14 500 membres de la FOIH à cette date, on compte environ un tiers de femmes. Ce qui correspond selon nos estimations à un taux de syndicalisation de l'ordre de 28 à 30%, soit un taux légèrement inférieur à celui des hommes (situé entre 32 et 35%), mais en revanche très supérieur à celui des autres secteurs, notamment celui de l'industrie textile qui ne dépasse guère les 5%. Ce taux reste une estimation grossière et il correspond plutôt à un pic de l'activité syndicale, les débuts de la FOIH étant marqués par un effort de recrutement intense surtout auprès des femmes, mais on peut toutefois considérer que le

12 François Kohler, «Une bannière ouvrière, Tramelan, 1893», in *Panorama du Pays jurassien*, t. 3, *La Mémoire du Peuple*, Porrentruy, Société jurassienne d'émulation, 1983, p. 101.

13 Calculs établis par l'auteure sur la base des informations figurant dans Urs Meyer, *Die Fédération des Ouvriers de l'Industrie Horlogère (1912-1915). Analyse einer frühen Uhrengewerkschaft*, Dissertation, Universität Bern, 1998, p. 187-188. La fourchette établie dépend de la prise en compte ou non des apprentis et aides dans le nombre total d'ouvriers et ouvrières.

mouvement ouvrier horloger, après avoir été précoce, représente en fin de période un exemple de forte organisation tant des ouvriers que des ouvrières.

### **Une organisation sous contrôle**

Pour autant que l'on puisse en juger, l'organisation des ouvrières suit largement les fluctuations générales du mouvement syndical horloger. Les associations mixtes ou féminines dont nous avons pu retrouver la date de fondation remontent toutes à des moments de forte activité: fin des années 1860 et 1880 ou début 1900. Ces organisations reposent aussi, à l'image de celles des ouvriers, sur un regroupement par métiers qui reproduit la division sexuelle du travail. Les associations ou syndicats peuvent ainsi n'être constituées que de femmes, c'est le cas des «dames polisseuses et chaînistes» de Genève regroupées en une société de secours mutuels en 1869, du Syndicat indépendant des polisseuses et finisseuses de Genève (date de création inconnue), de l'Association des ouvrières polisseuses de boîtes de Genève (1870) ou encore du Syndicat des Ouvrières sur cadrans de La Chaux-de-Fonds (1906).

Les organisations strictement féminines restent toutefois assez rares, et les ouvrières se retrouvent plutôt dans les plus nombreuses associations dites mixtes, représentant des métiers réunissant hommes et femmes. Au fil du temps, on voit ainsi naître l'Association des ouvriers et ouvrières ressortissant de la fabrique de bijouterie de Genève (1867), puis, à la fin des années 1880, la Fédération des ouvriers et ouvrières faiseurs de cadrans d'émail, la Société des ouvriers et ouvrières travaillant sur les ébauches et finissages de Saint-Imier et environs, la section des ouvriers et ouvrières faiseurs de cadrans de Bienne et environ ou encore le Syndicat des Ouvriers et Ouvrières des Ebauches, Assortiments, Finissages et Mécanismes de Villeret. On notera même, bien que cela devienne de plus en plus rare à la fin du siècle, la création d'une section réunissant patrons, ouvriers et ouvrières pierristes à Tramelan en 1887. Plus tard encore naît la Chambre syndicale des ouvriers et ouvrières diamantaires de Genève (1905). La dénomination masculine ou neutre de certaines organisations peut aussi cacher une représentation féminine importante ; c'est le cas de la Fédération ouvrière des aiguilles datant de 1907, qui regroupe les «faiseuses d'aiguilles», ou la Fédération des termineurs de la boîte créée



en 1902 où l'on retrouve les polisseuses. L'absence fréquente de liste de membres en rend toutefois le repérage très difficile.

Si ces organisations auront des durées de vie très diverses et des buts parfois très différents, les sections et fédérations intégrant des femmes, y compris certaines organisations strictement féminines, sont menées par des hommes. Le syndicat des ouvrières sur cadrans de La Chaux-de-Fonds, par exemple, est présidé par Léopold Geiser en 1906, et ses statuts ne mentionnent pas la possibilité d'une présidente, alors qu'ils prévoient explicitement les fonctions de caissière ou de vice-présidente.

Tant dans le rythme de développement que dans les caractéristiques générales, la mobilisation féminine semble se calquer sur le mouvement masculin et participer de son dynamisme. Elle reproduit la division du travail en vigueur dans cette industrie et est souvent placée sous un contrôle masculin. Si les ouvrières participent à l'activité syndicale, c'est selon toute vraisemblance en occupant plutôt un rôle de second plan et en se ralliant à l'autorité et aux décisions masculines.

### Freins et exclusions

Malgré la présence de plusieurs associations intégrant les femmes et le taux de syndicalisation plutôt élevé, l'organisation des ouvrières ne va pas pour autant de soi ; elles doivent en réalité surmonter de nombreux obstacles. Certains de nature très pratique. La Société des graveurs de Genève exige par exemple de ses membres un minimum de gain mensuel de 120 francs dans le courant des années 1890<sup>14</sup>. Il est alors bien difficile pour une ouvrière d'atteindre ce revenu même si l'on prend en compte un salaire très élevé de 5 francs par jour. Le travail à domicile constitue un autre obstacle. La même Société des graveurs de Genève veille à disposer d'un délégué dans chaque atelier de la ville, qui assure notamment le recrutement. Si ce système permet d'entrer rapidement en contact avec tous les ouvriers d'atelier, il est beaucoup plus difficile d'établir un lien avec les polisseuses travaillant à domicile. Meyer évoque également la difficulté pour les ouvrières de participer à des réunions syndicales après une journée de travail de plus de dix heures et avec des obligations familiales à assurer<sup>15</sup>. Ces éléments représentent des freins

14 Paul Maerki, *Les mémoires d'un cabinetier*, Genève, Ed. du Journal de Carouge, 1931.

15 Urs Meyer, *op. cit.*

qu'il ne faut pas négliger, mais la (non-)mobilisation des femmes durant cette période relève aussi et peut-être surtout d'oppositions beaucoup plus profondes, de nature idéologique. Certaines associations ou syndicats, dont les plus puissants, n'hésitent pas à exclure très officiellement les femmes autant du métier que du syndicat. Cette tendance se renforce au tournant du 20<sup>e</sup> siècle avec l'accroissement du travail en fabrique et la mécanisation. De nombreux corps de métier se sentent alors menacés par cette main-d'œuvre féminine bon marché et tentent de se protéger en engageant une lutte ouverte contre l'engagement des femmes. Les exemples abondent. En décembre 1899, le comité de la section des ouvriers monteurs de boîtes de Porrentruy apprend qu'une jeune fille est entrée en apprentissage dans un atelier à Alle. Une délégation est envoyée auprès du patron pour faire cesser cet état de choses, car «il est défendu d'apprendre notre métier à des femmes». En novembre 1900, les ouvriers remonteurs et emboîteurs de la Société horlogère de Porrentruy font état de leurs revendications à la direction: refus du remontage en partie brisée, refus des emboîtages dans la partie remontage, pas de femmes dans la partie<sup>16</sup>. Une annonce signée du Syndicat des Ouvriers Horlogers, section de Tramelan, parue dans le journal local au début du siècle, enjoint les patrons à respecter la convention établie qui stipule l'interdiction d'engager des femmes dans la partie du remontage<sup>17</sup>. Les ouvriers faiseurs de pendants des ateliers de la Nationale à Saint-Imier se mettent en grève en 1905: parmi leurs revendications figure le renvoi des femmes des ateliers que l'entreprise possède à Champagne dans le canton de Neuchâtel<sup>18</sup>. Dans certains cas, l'acceptation des femmes se fait sous contrôle masculin et paternel: les membres de la Fédération des ouvriers faiseurs d'échappements n'autorisent que «leurs filles ou celles de leurs collègues syndiqués» à entrer en apprentissage<sup>19</sup>.

De nombreuses femmes, intégrées jusque-là dans les syndicats, en sont aussi exclues. Le règlement de la section biennoise de la Fédération

16 Documents remis aimablement par M. François Kohler, Delémont.

17 Annonce parue dans *l'Echo du Jura* (date non connue) et reproduite dans L. Marti, *Une région au rythme du temps*, Saint-Imier, Éditions des Longines, 2007, p. 186.

18 *Municipalité de Saint-Imier (Suisse) 1905. Grève des ouvriers faiseurs de pendants travaillant dans les ateliers de la «Nationale» à Saint-Imier*, Mémoires d'Ici (Saint-Imier), dossier documentation «horlogerie».

19 Achille Grosperrière, *Histoire du syndicalisme ouvrier dans l'industrie horlogère*, Genève, Imprimeries populaires, 1933, p. 117.

des syndicats ouvriers horlogers de 1901 regroupant les sections les plus influentes de la branche stipule que «le sexe féminin ne sera plus admis»<sup>20</sup>.

Très souvent, le souci de se protéger contre la concurrence féminine s'associe à la peur de devoir engager des moyens financiers trop importants pour défendre les ouvrières et conduit à abandonner toute action en leur faveur. En 1901, la section des monteurs de boîtes de Porrentruy renonce «à mettre à contribution les finances de la section» dans un différend concernant l'achevage dans la boîte métal et acier, étant donné l'«avilissement des prix dans cette branche». Des collègues «se font fort de prouver que dans certaines régions jurassiennes et françaises le prix d'achevage en entier pour boîtes métal à cuvettes ne dépasse pas soixante centimes. Il est donc inutile de penser remédier à un état de choses existant depuis longtemps, attendu que très peu de boîtiers travaillant l'acier et le métal sont fédérés et qu'un nombre incalculable de femmes sont tolérées dans cette partie».<sup>21</sup>

Dans tous ces exemples, l'enjeu explicite de l'exclusion des femmes consiste d'abord en la protection du métier, les femmes apparaissent comme des voleuses d'emploi, dénaturant le métier et cassant les prix. Mais au travers de ces considérations d'inspiration corporatiste, c'est surtout l'accès des femmes au travail et la répartition des rôles sociaux qui font débat. Nombreuses sont alors les interventions publiques pour rappeler que la femme «destinée par Dieu à être l'ange de la famille» provoque la ruine de celle-ci dès qu'elle travaille en fabrique ; elle se trouve alors à l'origine de tous les maux qui frappent la société, de l'alcoolisme à la baisse de la natalité, en passant par son démembrement moral<sup>22</sup>. Pierre Coullery, inspirateur et instigateur des premiers mouvements sociaux dans les montagnes neuchâtelaises, ne manque pas de soutenir cette conception dualiste défendue par la Première Internationale, à savoir que la place de la femme «est au foyer de la famille,

20 *Règlement unique pour les sections de la Fédération des syndicats ouvriers horlogers*, Bienne, Imprimerie Schweizer & Cie, 1901, Mémoires d'Ici (Saint-Imier), dossier documentation «horlogerie».

21 Document remis aimablement par M. François Kohler, Delémont.

22 Voir Pierre-Yves Donzé, «L'alcoolique et sa femme. La condition féminine dans le Jura de la Belle Époque (1880-1914)», in *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, CEH, Lettre d'information n° 25, 2001, p. 113-118. Voir aussi la référence de la note suivante.

elle est l'éducatrice naturelle de l'enfant, elle seule peut le préparer à l'existence civique, mâle et libre». Il préconise d'arracher la femme non seulement «à la prostitution de la rue, mais encore à celle de l'atelier». <sup>23</sup> Le refus d'intégrer les ouvrières dans le mouvement ouvrier découle de ce refus de leur reconnaître un droit au travail, surtout en fabrique, et de la crainte de voir les rôles sociaux se modifier sous l'effet des transformations économiques.

Cette conception domine peu ou prou le mouvement syndical horloger depuis ses origines, mais se renforce clairement au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, conduisant à des prises de position extrêmes à l'égard des femmes. Elle n'empêche pas pour autant l'existence d'autres points de vue.

### **Quelle organisation pour les femmes ?**

Durant les années 1870 surtout, alors que différentes tendances s'affrontent dans le mouvement horloger, cette position appellera notamment des réactions de la part de courants ouvriers plus révolutionnaires, tant anarchistes que marxistes. Le *Bulletin de la Fédération Jurassienne* publie en 1872 un rapport portant le titre «La Femme», dans lequel il est dit: «La cause de ces maux [sociaux] n'est pas dans le travail de la femme, mais dans le monopole qu'exerce la classe exploitante ; que la propriété industrielle soit transformée en propriété collective, et l'on verra comme tout cela changera. [...] En attendant, nous croyons que notre travail à l'égard de la femme doit être de la faire entrer dans le mouvement ouvrier, afin qu'elle contribue à l'œuvre commune, au triomphe de notre cause, à l'émancipation du prolétariat, parce que, puisque devant l'exploitation il n'y a pas de différence de sexe, il ne doit pas y en avoir devant la justice.» <sup>24</sup> Le droit au travail pour les femmes est ici reconnu et la source de tous les maux doit être recherchée dans les rapports de production instaurés par le capitalisme. Rien ne permet d'affirmer que la Fédération jurassienne adhère à cette conception ; nous n'avons pas trouvé de prise de position officielle à ce sujet ou d'autres traces de débat. Ces idées circulent néanmoins parmi les ouvriers, puisque c'est fort de cette conception égalitariste que l'atelier coopératif fondé au Locle par

23 Citations tirées de Brigitte Studer, *op. cit.*, p. 221-222.

24 «La Femme», Rapport présenté au Congrès de Saragosse par le Conseil Fédéral Espagnol, publié dans le *Bulletin de la Fédération Jurassienne*, n° 7, 15 mai 1872.

six graveurs et guillocheurs en 1869 introduit le principe d'égalité de salaire pour toutes et tous, sans distinction. Pour autant que l'on puisse en juger, ce type d'expérience reste toutefois assez marginal.

Plus significative est sans doute la décision de l'Union ouvrière suisse, ancêtre de l'Union syndicale suisse, de faire figurer l'égalité de salaire entre hommes et femmes dans le programme adopté lors de son premier congrès à Olten en 1873. Durant ce congrès, auquel participent plusieurs délégations horlogères, mais qui ne réunit que des hommes, trois associations d'ouvrières genevoises, dont les ouvrières polisseuses ressortissant de la fabrique de bijouterie, tentent de faire entendre leur voix en envoyant par écrit leur revendication principale:

«Comme le congrès [...] s'est fixé pour but de réunir toutes les forces productives en une organisation solidaire, vous ne pouvez omettre de prendre en compte, comme c'est malheureusement trop souvent le cas, que le contingent des ouvrières joue un rôle très important dans l'industrie moderne. Les statistiques du travail nous montrent qu'une organisation syndicale ne peut être sérieuse et représentative sans y intégrer les branches d'industrie employant des femmes. [...] L'ouvrière doit prendre part à tous vos efforts d'amélioration, non seulement comme source de vos maux et de vos misères, mais bien davantage comme force productive, avec laquelle vous devez compter. N'en faites pas l'ennemie qui retarde le progrès en se faisant exploiter dans les fabriques et les ateliers et en apportant la ruine morale dans les foyers.»<sup>25</sup>

Cette revendication sera finalement entendue par le social-démocrate et réformiste Herman Greulich, fondateur et secrétaire de l'Union ouvrière suisse, anti-anarchiste et à priori peu favorable au travail des femmes, mais qui finit par concéder qu'il n'est plus possible de l'éviter ; il déclare en 1876 que «nous devons cesser de nous raconter qu'il faut d'abord que les travailleurs masculins se libèrent et ensuite seulement ce sera le tour des femmes. [...] Si les ouvriers organisés veulent que les femmes, qui sont aujourd'hui des concurrentes hostiles pour eux sur le marché du travail, entrent à leurs côtés dans le combat entrepris, les travailleurs masculins doivent inscrire sur leurs drapeaux, ouvertement et sans réserves, l'égalité complète de leurs camarades de travail».<sup>26</sup> Cet avis

25 *Protokoll des ersten allgemeinen Schweizerischen Arbeiter-Kongresses zu Olten am 1., 2., 3. Juni 1873*, p. 20, Archives sociales suisses, Zurich, traduction de l'auteure.

26 Cité dans *Un siècle d'Union syndicale suisse*, Fribourg, Office du livre SA, 1980, p. 127.

influence la décision de l'Union ouvrière suisse, qui se prononce en 1876 pour l'intégration des femmes dans le mouvement syndical.

Même si, dans ces exemples, le principe d'une intégration semble acquis au nom de l'égalité entre les sexes, le choix du mode d'intégration des ouvrières n'ira pas pour autant sans problème. Tout un débat se développe dans le monde horloger quant à la pertinence de créer ou non des sections strictement féminines. Le mouvement anarchiste y est favorable en mettant l'accent sur les spécificités de la situation des femmes et en se réclamant de convictions antiautoritaires, mais son influence diminuera toutefois à partir de la fin des années 1870. La création de syndicats féminins heurte en revanche les tendances plus centralisatrices, dans la mesure où elle remet en question le principe de l'unité de toutes les forces ouvrières. Herman Greulich, fervent partisan d'un syndicat fort et unitaire, défend la création de syndicats mixtes. C'est sous son influence qu'apparaissent à la fin des années 1880 les nombreuses sections horlogères mixtes citées plus haut. Certaines consentent d'ailleurs des efforts particuliers pour favoriser le recrutement des femmes, dont la Société des ouvriers et ouvrières travaillant sur les ébauches et finissages de Saint-Imier et environs créée en 1887 qui instaure un montant de cotisations différencié selon les sexes: 2 francs pour les ouvriers, 1 franc pour les ouvrières<sup>27</sup>.

Une façon de contourner le problème consiste parfois aussi à admettre la nécessité d'une organisation séparée pour un temps déterminé ; il ne s'agit alors que d'une étape transitoire dans le regroupement de toute la classe ouvrière. La création du syndicat des ouvrières sur cadrans de La Chaux-de-Fonds repose sur le constat que:

«La position de l'ouvrière étant plus misérable, plus pénible et plus humiliante que celle de l'ouvrier ; La femme et l'enfant étant moins payés que l'homme et cela constituant une inutile concurrence pour ce dernier, tout en provoquant le chômage ; Le travail de fabrique fait par la femme devant se faire par elle que volontairement, son rôle social n'étant pas le même que celui de l'homme et le système actuel de production devant disparaître ; Vu ces constatations, il est de toute nécessité que les ouvrières se groupent en syndicat pour défendre et améliorer leur situation.»<sup>28</sup>

27 Selon une information parue dans la *Fédération horlogère* du 4 mars 1887.

28 *Règlement du Syndicat des Ouvrières sur Cadrans de La Chaux-de-Fonds*, La Chaux-de-Fonds, Imprimerie Moderne, Fritz Nettle-Wyss, 1906, Archives sociales suisses, Zurich.

Ce règlement aux accents révolutionnaires propose une autre conception de la femme ouvrière, cette fois présentée comme exploitée, misérable, privée de liberté, obligée de travailler en fabrique, autant de traits qui justifient une organisation féminine spécifique. Il insiste par ailleurs sur l'absence de distinction de nationalité, une problématique qui n'apparaît que très peu dans le débat horloger de cette période. Mais l'objectif final mentionné explicitement dans les statuts demeure toutefois la fusion à court terme avec la Fédération des ouvriers émailleurs et le rapprochement avec les syndicats locaux.

Quelle que soit l'orientation idéologique, la syndicalisation des femmes durant cette période représente une question épineuse, et les réponses données manquent souvent de clarté, notamment parce que le droit des femmes au travail ne sera lui-même jamais véritablement acquis. Surtout, face aux hésitations des mouvements socialistes révolutionnaires, les options dualistes trouveront un terrain propice pour s'imposer et perdurer.

### **Peu de revendications spécifiques**

L'exemple des ouvrières sur cadrans de La Chaux-de-Fonds et les réflexions de la Fédération jurassienne mettent l'accent sur l'existence d'une problématique spécifiquement féminine. Mais dans les sources consultées, il est toutefois rare de voir figurer des mesures ou revendications particulières. Le syndicat indépendant des polisseuses et finisseuses milite pour l'établissement d'une convention au sein du métier pour contrôler les tarifs en vigueur et l'accès à l'apprentissage au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, alors que l'association des ouvrières polisseuses de boîtes de Genève se fixe pour but en 1870 de «resserrer leurs liens de confraternité, de faciliter leurs relations, aux fins de se procurer mutuellement de l'ouvrage et de se secourir en cas de maladie ; de former un fonds social qui permette l'augmentation et le maintien des prix de main-d'œuvre, en sorte que chacune puisse gagner honorablement sa vie». <sup>29</sup> Ces revendications et le texte lui-même correspondent à ce que l'on peut retrouver dans de nombreux règlements de syndicats masculins. La création de secours mutuels, la volonté d'établir des conventions pour la

29 *Règlement de l'Association des ouvrières polisseuses de boîtes de Genève*, Genève, Imprimerie coopérative, 1870, p. 3, Archives sociales suisses, Zurich.

défense du métier et les tarifs, la lutte pour les salaires dominant l'action syndicale des femmes comme des hommes. Dans un esprit plus radical, la volonté de «donner une forte éducation basée sur les principes d'économie sociale» figure dans les buts du syndicat des ouvrières sur cadrans de La Chaux-de-Fonds, accompagnée de la défense «par tous les moyens» des droits de l'ouvrière et de la recherche de l'amélioration de sa situation économique et professionnelle. On retrouve ces mêmes préoccupations dans le règlement du Syndicat des Ouvriers et Ouvrières des Ébauches, Assortiments, Finissages et Mécanismes de Villeret, qui insiste sur sa volonté de sauvegarder les «intérêts moraux, intellectuels et matériels de ses membres» et de les «préparer à la réalisation de leur émancipation»<sup>30</sup>. Si ces règlements dépassent les questions purement matérielles et manifestent des tendances plus révolutionnaires, ils ne présentent pas pour autant de dispositions particulières adaptées à la situation des ouvrières. Ce n'est que dans quelques cas que de telles dispositions peuvent apparaître. Nous avons déjà mentionné la fixation de montants de cotisations différents, il faut aussi citer une mesure introduite par la caisse de secours de la Chambre syndicale des Ouvriers et Ouvrières Diamantaires de Genève qui prévoit en 1867 une indemnité particulière en cas d'accouchement: l'ouvrière syndiquée a droit à 30 francs, ce qui correspond à 15 jours d'indemnisation pour «maladie ordinaire». Il faut y voir une première ébauche de congé maternité dont la précocité mérite d'être soulignée. Mais ce type de disposition reste rare, et, la plupart du temps, l'entrée des femmes dans le mouvement horloger ne s'accompagne pas de revendications spécifiques, particulièrement originales ou innovantes. L'enjeu de cette période pour les femmes réside plutôt dans l'accès à une reconnaissance du statut d'ouvrière et, partant, de l'existence d'un ensemble de revendications communes.

### **Et si les femmes ne voulaient pas ?**

Nous l'avons souligné plus haut, l'opinion des femmes elles-mêmes n'apparaît guère, et savoir, par exemple, ce qu'elles pensent de

30 *Règlement du Syndicat des Ouvriers et Ouvrières des Ébauches, Assortiments, Finissages et Mécanismes de Villeret*, 1906, p. 3-4, Mémoires d'Ici (Saint-Imier), fonds du Parti socialiste de Villeret.



l'organisation syndicale et de leur participation s'avère très difficile. Il n'est toutefois pas certain qu'elles adhèrent toujours spontanément et avec enthousiasme aux syndicats, même lorsque ceux-ci n'y mettent pas d'entraves. C'est en tout cas ce que laissent penser quelques exemples, relatés dans la littérature syndicale. Ils datent surtout du moment où, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, différents métiers cherchent à imposer la notion de syndicat obligatoire pour tous les ouvriers et ouvrières.

En 1894, par exemple, les ouvriers et ouvrières syndiqués de la fabrication d'ébauches Kummer de Bettlach se mettent en grève pour s'opposer à une baisse de tarif, ils revendiquent dans le même temps la syndicalisation de l'ensemble du personnel. Après différentes péripéties, le patron renonce à la baisse et la plus grande partie des non-syndiqués se rallie à la demande de syndicalisation, sauf deux ouvrières. La version syndicale officielle du récit rapporte que ces deux ouvrières étaient «encouragées par le fabricant»<sup>31</sup>. Une analyse plus nuancée relève que les deux ouvrières «s'étaient vues infliger une amende pour trahison» par le syndicat<sup>32</sup> et que le patron les avait soutenues dans leur refus de payer. Quelle que soit la version, les ouvriers y voient une provocation et se lancent dans une nouvelle grève aux conséquences désastreuses, les patrons de la branche ayant choisi de répondre par un lock-out généralisé. Les ouvriers ne peuvent résister et doivent avouer leur défaite, la Fédération des ouvriers horlogers épuise toutes ses ressources dans le soutien aux grévistes et doit faire face à une faillite retentissante dont elle ne se relève pas. On ose à peine imaginer ce qu'il est advenu des deux ouvrières.

Un autre exemple de «refus» apparaît dans une lettre largement diffusée par la Fédération des Ouvriers Décorateurs et Termineurs de la boîte en 1911:

«Différentes plaintes ont été faites jusqu'à ce jour relativement à des ouvrières polisseuses et finisseuses refusant de faire partie du syndicat ou, si elles en font partie, déclarent ne plus pouvoir payer les cotisations pour des motifs inadmissibles. Les démarches faites auprès des récalcitrantes ayant

31 Charles Schürch, *Travail et prévoyance sociale*, La Chaux-de-Fonds, Imprimerie Haefeli, 1948, p. 52.

32 Gisèle Habersaat-Ory, «Moments cruciaux dans l'histoire des grèves», in Erich Gruner, *Arbeitschaft und Wirtschaft in der Schweiz 1880-1914*, Bd II/2, Zurich, Chronos Verlag, 1988, p. 1051.

eu un résultat peu satisfaisant, il a été décidé par les comités centraux des deux fédérations de prendre des mesures énergiques, c'est-à-dire de mettre strictement en vigueur les articles de notre convention»,

à savoir d'exclure les femmes du métier, sauf celles qui auraient fait leur apprentissage avant 1892<sup>33</sup>.

Que cachent ces refus, quels sont ces motifs inadmissibles ? Nous n'en savons pas plus. Si ce n'est que l'historiographie syndicale présente souvent ces femmes comme traîtresses, manipulées, à la merci du patronat, incapables de se défendre seules, récalcitrantes ou résistantes faute de comprendre l'intérêt du syndicat, etc. Une troisième image qui s'ajoute à celles de la voleuse d'emploi ou de l'exploitée et qui servira souvent à justifier l'exclusion des femmes du mouvement ou, au contraire, à renforcer leur encadrement, mais beaucoup plus rarement à admettre la possibilité d'une éventuelle différence de point de vue ou d'autres formes de revendications et de lutte.

Relevons à ce titre que, tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, des ouvrières de l'horlogerie, syndiquées ou non, lanceront des mouvements spontanés importants et réussiront à contourner les freins imposés dans les organisations existantes pour faire valoir leurs revendications<sup>34</sup>. Il est impossible de savoir si c'est déjà le cas au 19<sup>e</sup> siècle, la chronique des grèves se faisant alors systématiquement au masculin. En tous les cas il n'existe guère pour elles d'alternative face à la toute puissance et à l'intransigeance du syndicat officiel et un refus d'adhérer se paie très cher.

Tantôt interdites d'accès aux organisations syndicales, tantôt privées de tout soutien faute d'y adhérer, tantôt sollicitées, tantôt exclues, les ouvrières de l'horlogerie ont été tout au long du 19<sup>e</sup> siècle l'objet de décisions contradictoires sur lesquelles elles n'ont eu que peu de prise. À se demander même si parfois résister n'a pas été le seul moyen de laisser une trace...

33 *Lettre circulaire de la Fédération des Ouvriers Décorateurs et Termineurs de la Boîte*, Bienne, février 1911 et *Convention entre La Société Générale de Décoration de Boîtes or et La Fédération des Ouvriers Décorateurs de la Boîte de Montre*, 1912, Mémoires d'Ici (Saint-Imier), dossier documentation «horlogerie».

34 On les retrouve à l'origine de grèves marquantes comme par exemple celle du cadran métal en 1937, celle de Bulova en 1976 ou dans la grève des femmes de 1991.

## JULIA CHAMOREL : PARCOURS D'UNE MILITANTE COMMUNISTE DANS LA GENÈVE DES ANNÉES TRENTE

HADRIEN BUCLIN

EN 1983, L'ÉCRIVAINNE JULIA CHAMOREL (1916-2009) FAISAIT PARAITRE à Lausanne un récit autobiographique intitulé *La Cellule des écoliers*<sup>1</sup>. Aujourd'hui tombé dans l'oubli, ce texte est pourtant un témoignage précieux sur la vie intérieure du Parti communiste, et, plus généralement, sur le mouvement ouvrier genevois des années trente (le récit est centré avant tout sur les années 1932-1936). Bien sûr, cette autobiographie, en dépit d'une sincérité de ton manifeste, doit être interprétée avec prudence, en tant que témoignage publié près d'un demi-siècle après les faits relatés, même si l'auteure en aurait rédigé une première version entre 1940 et 1944<sup>2</sup>. Mais à condition de le confronter à d'autres sources, ce récit s'avère riche d'enseignements, notamment parce qu'il offre de nombreuses indications suggestives sur l'attitude des militants de base face à la stalinisation du Parti communiste, dont Chamorel ne prendra que progressivement conscience, ainsi que sur la place des femmes dans l'organisation, et, plus généralement, dans le mouvement ouvrier genevois d'avant-guerre<sup>3</sup>. Ce dernier aspect paraît d'autant plus important que, le plus souvent, comme l'a relevé

- 1 *La cellule des écoliers* (désormais abrégée CE), Lausanne, L'Âge d'homme, 1983.
- 2 A en croire l'introduction de l'ouvrage: CE, p. 9. Chamorel aurait cherché à publier cette version en France à la Libération, en vain, parce que le sujet aurait paru trop «suisse» aux yeux des éditeurs. Un autre indice important de la fiabilité historique du récit: les nombreuses évocations de militants correspondent parfaitement à ce que l'on sait d'eux historiquement (ainsi par exemple de Manuel Azcárate, Jules Humbert-Droz, Maurice Ducommun, François Jaeggi, Marc et Arianne Oltramare, Maurice Pianzola, Jean Vincent.)
- 3 Sur la stalinisation du Parti communiste suisse (PCS), cf. l'ouvrage de référence de Brigitte Studer, *Un parti sous influence. Le parti communiste suisse une section du Komintern de 1931 à 1939*, Lausanne L'Âge d'homme, 1994. Sur la stalinisation de l'Internationale communiste, cf. notamment: Pierre Broué, *Histoire de l'internationale communiste: 1919-1943*, Paris, Fayard, 1997.

l'historienne Brigitte Studer, «l'histoire des femmes dans le mouvement ouvrier est autant, sinon plus, une histoire d'absence que de présence, de silences que de discours»<sup>4</sup>. Dans les années quatre-vingt, la réception de l'autobiographie de Chamorel illustre d'ailleurs les clichés encore répandus autour des militantes politiques de gauche ; ainsi, un critique du *Journal de Genève* remarque d'entrée à propos de l'ouvrage: «Qu'est-ce qu'une militante ? Le terme évoque irrésistiblement l'image d'une virago à la tignasse vengeresse et au verbe rauque, vêtue d'un éternel blouson de cuir.»<sup>5</sup> C'est sur ces deux aspects, la stalinisation et la place des militantes, que nous voudrions axer cette analyse, avant de conclure par un bref regard porté sur le parcours ultérieur de Julia Chamorel<sup>6</sup>.

Née le 21 mai 1905, fille d'un cheminot militant socialiste et abonné au *Travail* (l'hebdomadaire dirigé par Léon Nicole), Julia Chamorel se forge dès le plus jeune âge une sensibilité pacifiste, nourrie par les souvenirs de la Grande Guerre souvent évoqués par ses parents. Cette dernière est en outre renforcée dès l'adolescence par la rencontre du pasteur Marcel Bourquin, un socialiste chrétien, responsable de la paroisse genevoise de Saint-Jean, dont elle est la catéchumène<sup>7</sup>. Le cas de Marcel Bourquin est une exception dans la mesure où à l'époque, la grande majorité des pasteurs en place à Genève était proche de la droite<sup>8</sup> ; même s'il est arrivé que l'Église affiche une certaine sensibilité pacifiste, par exemple en 1934, en demandant une modification du code pénal militaire afin que les objecteurs de conscience ne soient plus

- 4 Brigitte Studer, «“Dispositions naturelles” et organisation sociale: la place des femmes et le rôle de la famille dans le mouvement ouvrier», in *Les origines du socialisme en Suisse romande*, Morges, AEHMO, 1988, p. 219.
- 5 *Journal de Genève*, «La militante et le bourlingueur», 16.6.1984. Pour la réception du livre, cf. aussi : 24 Heures, «Julia Chamorel, “La cellule des écoliers”», Nostalgique et lucide», 28.6.1984; *Domaine Public*, «Une autre Genève des années trente», 24.5.1984.
- 6 Sur les militantes communistes en Suisse, cf. notamment Brigitte Studer, «“La femme nouvelle”», in: *Le siècle des communismes*, Michel Dreyfus et al. (éd.), Paris, Éditions de l'Atelier, 2000, p. 377-387. Et pour l'après-guerre: Pauline Milani, *Femmes dans la mouvance communiste suisse. La Fédération des femmes suisses pour la paix et le progrès : un militantisme entre conservatisme et émancipation*, Neuchâtel, Alphil, 2007.
- 7 Cf. une notice bibliographique sur M. Bourquin dans Charles Chenevière, *L'Église de Genève de 1909 à 1959*, Genève, Labor et Fides, 1959, p. 104. J. Chamorel est par ailleurs la cousine du militant anarchiste genevois César Chamorel.
- 8 Sur les liens étroits entre les élites patriciennes genevoises et l'Église protestante, cf. notamment Jean Batou, *Quand l'esprit de Genève s'embrase. Au-delà de la fusillade du 9 novembre 1932*, Lausanne, Ed. d'en bas, 2012, pp. 131-133.

punis d'emprisonnement en Suisse<sup>9</sup>. Contrairement à la grande majorité des jeunes femmes de son extraction sociale, Chamorel entreprend des études au lycée de jeunes filles, où elle fréquente les «demoiselles» issues de la bonne société genevoise. C'est la fusillade de novembre 1932 qui radicalise la jeune femme alors âgée de 17 ans, l'amenant d'une sensibilité pacifiste chrétienne vers les positions plus radicales du Parti communiste genevois: «Nous vécûmes des jours d'intense émotion dans une atmosphère d'état de siège. Même dans notre école de jeunes filles, on ne parlait plus d'autre chose. Comme le reste de la ville, les écolières s'étaient divisées en deux camps. Naturellement, vus les milieux familiaux des lycéennes, celles qui tenaient pour G. O. l'emportaient en nombre.»<sup>10</sup> Même si, après ce tragique épisode, Nicole est à ses yeux auréolé de gloire, la lycéenne, révoltée par les événements, est déçue par la stratégie d'apaisement menée après les événements par le Parti socialiste et en particulier par l'avocat de Nicole, Jacques Dicker: ce dernier s'ingénie en effet à montrer durant le procès que le dirigeant socialiste n'est pas le dangereux révolutionnaire dépeint par les milieux bourgeois et patriciens genevois<sup>11</sup>. Cette déception, couplée à des facteurs conjoncturels liés à des rencontres personnelles, l'amène à se rapprocher du petit Parti communiste genevois (PCG), qui peut facilement apparaître plus radical aux yeux d'une jeune personne révoltée, dans la mesure où en 1932, le PCG, suivant la tactique impulsée par l'Internationale communiste, défend – nous le verrons – une orientation sans concession fondée sur la doctrine du «social-fascisme», concrétisée par les décisions du 5e congrès du Parti communiste suisse (PCS) en juin 1930.

### Une militante face à la stalinisation

Lorsque Chamorel rejoint à la fin 1932 un groupe de jeunes lié au PCG, ce dernier demeure largement – avec ses quelque 90 militants répartis dans une dizaine de cellules – dans l'ombre du puissant Parti socialiste

9 Charles Chenevière, *op. cit.*, p. 16 et 19. Cf. aussi *Journal de Genève*, «À propos de l'objection de conscience», 12.2.1934.

10 CE, p. 21. G. O. renvoie à Georges Oltramare, dirigeant de l'organisation fasciste Union nationale, qui avait organisé le meeting de «mise en accusation publique» de Nicole, durant lequel l'armée ouvrit le feu, quelques dizaines de mètres plus loin, sur un groupe de contre-manifestants antifascistes et de badauds, faisant 13 morts.

11 CE, p. 23.

de Nicole, même si le nombre de militants du PCG montera jusqu'à 250 en 1936<sup>12</sup>. Le parti est d'autant plus marginalisé qu'il se considère comme étant seul contre tous. La doctrine du «social-fascisme», qui postule que les sociaux-démocrates sont des «alliés objectifs» de l'extrême droite, tient en effet lieu d'analyse politique : c'est l'époque où «nous comprenions dans le terme fascistes [...] à peu près tout le monde sauf nous-mêmes»<sup>13</sup>, terme qui tend à remplacer dans leur vocabulaire les mots «patrons» et «bourgeois»<sup>14</sup>. La force du récit de Chamorel est ici de donner à comprendre les mécanismes qui ont amené beaucoup de militants à appliquer avec tant de discipline une orientation politique qui s'est avérée, selon les pays, au mieux déconnectée de la réalité, au pire suicidaire, s'agissant en particulier de l'Allemagne<sup>15</sup>. Ainsi, d'un point de vue psychologique, revient constamment l'idée que cette ligne politique procure un sentiment de pureté morale, couplé à la satisfaction d'appartenir à une élite: quand Chamorel découvre que même André Gide est violemment attaqué par les dirigeants du parti en tant qu'«intellectuel confusionniste», cela fait naître en elle «l'impression que bien étroite était la porte par où l'on accédait aux bonnes grâces des communistes. D'où la démangeaison de mériter une estime aussi rare»<sup>16</sup>. De même, l'appartenance au parti suppose d'assimiler une série de références communes – les jeunes camarades se forçant ainsi à lire et à aimer «*Les Cloches de Bâle* du camarade Aragon»<sup>17</sup> – processus qui là encore donne aux militants l'impression d'appartenir à une petite contre-société d'exception<sup>18</sup>. Plus généralement, le récit aide à comprendre comment la posture radicale du PC, dont les historiens de l'Internationale communiste ont, à juste titre, souligné le caractère sectaire, a pu séduire des jeunes étudiants ou chômeurs radicalisés, tout en éloignant le parti des travailleurs syndiqués dont la situation professionnelle était plus stable et l'insertion sociale

12 Pour une discussion plus approfondie sur la composition du PCG, cf. Jean Batou, *op.cit.*, p. 184-5.

13 CE, p. 181.

14 *Ibid.*, p. 41.

15 Sur la déconnexion grandissante entre les réalités politiques suisses et le PCS, induite par le tournant sectaire de la Troisième internationale, cf. Brigitte Studer, *Un parti sous influence. op. cit.*, p. 29s.

16 CE, p. 48.

17 *Ibid.*, p. 111.

18 Ph. Robrieux parle pour le PCF du début des années trente d'une «secte de masse» (*Histoire intérieure du parti communiste, 1920-1945*, Paris, Fayard, 1980, p. 404-405).

plus élevée. Cela dit, Chamorel pointe aussi du doigt dans son récit le culte de la personnalité répandu à la même époque dans le Parti socialiste de Nicole, et qui explique à ses yeux pourquoi certains militants lui resteront fidèles «jusqu'au stalinisme à outrance de la guerre froide».<sup>19</sup>

Le livre de Chamorel retrace bien aussi le «romantisme conspirateur qui était alors l'une des séductions de l'atmosphère communiste».<sup>20</sup> Ainsi, son petit groupe d'écoliers se dit lié au «Front Mondial» et à la «Plate-forme d'Amsterdam», ce qui suscite chez les participants un sentiment de puissance grisant, qui compense leur faiblesse militante sur le terrain genevois<sup>21</sup>. Un autre aspect qui apparaît bien dans le récit, découlant à la fois de la discipline de parti de plus en plus forte et de la déconnexion entre les objectifs fixés par les dirigeants d'une part et les possibilités politiques réelles d'autre part, est une absorption grandissante des membres dans les tâches militantes: certains activistes participent ainsi à plus de dix comités à la fois et les quotas de vente de journaux au porte à porte fixés par la direction obligent les militants à consacrer de longues heures à cette activité<sup>22</sup>. À cet égard, le nouveau fonctionnement du parti formalisé en 1927 avec la systématisation des cellules, un des nouveaux modes d'organisation consécutive à la «bolchevisation», permet un contrôle plus serré des militants, empêchant que certains échappent aux tâches collectives, un processus de mise au pas bien décrit par Chamorel<sup>23</sup>. Dans le même ordre d'idées, elle relate de manière édifiante l'éviction des trotskistes du PCS et la façon dont les militants communistes sont amenés à revoir brusquement leurs références théoriques fondamentales. La chasse aux trotskistes n'est en effet pas acceptée sans difficultés par Chamorel et par d'autres militants: elle rappelle ainsi que, lorsqu'elle habitait encore avec ses parents, les noms de Lénine et Trotsky sonnaient dans leur bouche aussi familièrement que, pour ses professeurs du lycée, «Oreste et Pylade» ou «Esther et

19 CE, p. 212.

20 *Ibid.*, p. 77.

21 *Ibid.*, p. 27 et 37. Il s'agit d'une référence au mouvement pacifiste dit d'Amsterdam-Pleyel, créé à l'initiative d'intellectuels communistes comme Henri Barbusse et Romain Rolland. Ce mouvement est violemment attaqué par la presse genevoise, qui y voit une manœuvre «crypto-bolchevik» (cf. p. ex. *Journal de Genève*, «Congrès contre la guerre», 28.8.1932).

22 CE, p. 158-160.

23 L'analyse de Brigitte Studer (*Un parti sous influence, op. cit.*, p. 336-343) recoupe à cet égard le témoignage de Chamorel.

Athalie», signe du prestige dont était auréolée la révolution russe dans le mouvement ouvrier genevois de l'immédiat après-guerre<sup>24</sup>. De ce point de vue, le récit montre bien comment les militants doivent encaisser les brusques changements de ligne impulsés au sommet de l'Internationale. Ainsi, le principal dirigeant des Jeunesses communistes genevoises, Manuel Azcárate – fils du secrétaire adjoint de la Société des Nations, étudiant à Genève jusqu'en 1934 et futur dirigeant du Parti communiste espagnol dans les années soixante et soixante-dix – «acceptait les directives du Comité central comme un catholique les conclusions des conciles».<sup>25</sup> Après avoir fidèlement appliqué une tactique sans concession vis-à-vis des autres forces politiques de gauche, qu'on peut rétrospectivement qualifier de sectaire, le groupe apprend du jour au lendemain dans la deuxième moitié de l'année 1935 qu'il s'agit d'impulser désormais des regroupements les plus larges possibles, qui deviendront les futurs «réservoirs» des cellules, en cachant tous les mots qui pourraient faire peur, non seulement, bien sûr, la doctrine du «social-fascisme», mais aussi les slogans trop ouvertement pacifistes<sup>26</sup>. Face à cette perte de la pureté révolutionnaire qui avait séduit Julia Chamorel lors de son adhésion au PC, elle est prise, comme d'autres jeunes militants, de nostalgie pour la période précédente<sup>27</sup>. C'est qu'à chaque fois, les changements de ligne imposés par Staline ne vont pas sans susciter des résistances à la base du parti. Le récit rappelle à ce propos que des épisodes aujourd'hui oubliés ont suscité un rejet tout aussi fort, sinon davantage, chez des militants, que les procès de Moscou, le pacte germano-soviétique ou encore l'attaque de la Finlande par l'Armée rouge. Ainsi, Chamorel évoque la stupeur qui saisit beaucoup de militants à l'automne 1935, lorsque Staline impose un nouveau credo que chacun doit reprendre à son compte, dans le cadre des tentatives de l'URSS de signer un traité de défense collective avec les démocraties contre la menace nazie: «Je reconnais et approuve les armements de

24 CE, p. 135-6. Sur le petit groupe trotskiste présent à Genève et leur éviction du PC, cf. Jean Batou, *op. cit.*, p. 194-196 et David Vogelsanger, *Trotzkismus in der Schweiz : ein Beitrag zur Geschichte der Schweizer Arbeiterbewegung bis zum Zweiten Weltkrieg*, Zurich, Zentralstelle der Studentenschaft, 1986, p. 134s.

25 CE, p. 40.

26 CE, p. 93 sq ; 145 sq ; 178-9.

27 *Ibid.*, p. 170.



la France.»<sup>28</sup> La sensibilité pacifiste est en effet un élément cardinal de l'engagement communiste de l'époque (thème investi d'ailleurs surtout par les femmes communistes dans le cadre d'une répartition genrée des tâches militantes), de même que la question de la guerre et de la paix cristallise les affrontements politiques parmi les plus brûlants à Genève: ainsi par exemple, en décembre 1933, l'attaque d'un meeting organisé par le journal pacifiste *La Patrie humaine* menée par les Jeunesses patriotes, groupement d'extrême droite, se solde par une vingtaine de blessés<sup>29</sup>. Chamorel perçoit rétrospectivement dans le virage de l'Internationale en faveur de la défense nationale française un des premiers coups sérieux portés à sa fidélité stalinienne, même si ses doutes seront dans un premier temps refoulés, au nom de la discipline de parti: «peut-on, de but en blanc, se détourner de ce qui était le centre et le but de la vie?»<sup>30</sup>

### **tre une jeune femme dans le parti**

Avant même la question de la socialisation de genre dans le parti, le récit de Chamorel contient des indications précieuses sur la place des femmes dans la société genevoise des années trente, en particulier dans le système d'enseignement: dès le lycée, Chamorel se sent doublement rejetée, sous l'angle, déjà mentionné, de son extraction ouvrière et sous celui de son sexe: elle évoque ainsi la maturité classique comme le «*nec plus ultra*» d'une culture des hautes sphères. À l'origine, réservée aux garçons. Sauf quelques «femmes-alibis», reines du savoir et du grand monde: les Marguerite de Navarre, les Madame de Maintenon ou de Staël, etc. etc.»<sup>31</sup> L'université révèle, de manière encore plus exacerbée, les mêmes problèmes, en dépit du caractère pionnier de la Suisse s'agissant de l'accès des femmes à l'enseignement supérieur, rendu possible dès 1867 (décision il est vrai motivée par le souci d'attirer une clientèle étudiante étrangère, dans la mesure où les 3,2 millions d'habitants que compte le pays au tournant du siècle ne suffisent pas à remplir les sept établissements académiques helvétiques). Ainsi, dans les années trente,

28 *Ibid.*, p. 197 et 200. Sur ce virage stalinien en faveur de la défense nationale française et ses conséquences sur les militants du PCF, cf. notamment Philippe Robrieux, *op. cit.*, p. 458s.

29 *Journal de Genève*, «Jeunesse patriote et objecteurs de conscience», 10.12.1933.

30 CE, p. 198.

31 CE, p. 43.

l'université de Genève compte un tiers d'étudiantes, dont beaucoup sont d'origine étrangère<sup>32</sup>. Néanmoins, elle reste dominée par des fils de bonne famille et par des associations d'étudiants conservatrices, voire d'extrême droite, qui n'admettent pas les femmes en leur sein – «tous n'étaient pas de Zofingue, mais tous auraient voulu en être»<sup>33</sup>; la Société de Zofingue étant elle-même proche du mouvement d'extrême droite Les Equipes<sup>34</sup> et sa *Feuille centrale* menant campagne dans les années trente pour en finir avec les principes libéraux de l'université et pour le retour à une véritable «université chrétienne»<sup>35</sup>. Outre la présence bruyante de Zofingue dans les travées de l'Université, une centaine d'étudiants genevois, souvent des immigrés allemands, gravitent autour d'une association pro-hitlérienne<sup>36</sup>. Dans ce contexte, la réputation «progressiste» de Chamorel est associée dans l'esprit de beaucoup d'étudiants masculins à celle d'une femme aux mœurs dépravées, pratiquant «l'amour libre», un quasi synonyme de prostitution: «un banc de notre aula portait [...] ces mots : "À BAS LA GRUE CHAMOREL".»<sup>37</sup>

Son insertion dans le mouvement ouvrier se heurte là encore à un double obstacle: d'une part, le fait qu'elle se soit éloignée de sa classe sociale en devenant étudiante, «dans un milieu qui rangeait parmi les "intellectuels" tout individu qui poursuivait les études au-delà des quatorze ans de la dernière classe primaire obligatoire»<sup>38</sup>. Ce constat est sans doute d'autant plus valable au PCG que les mesures de «bolchevisation» prises à la fin des années vingt conduisent à une mise à l'écart des intellectuels, en particulier s'agissant des instances dirigeantes, mesures qui ne font que renforcer un anti-intellectualisme déjà présent à l'état latent dans le mouvement ouvrier genevois<sup>39</sup>. Cet anti-intellectualisme

32 Marco Marcacci, «Université de Genève», article du *Dictionnaire historique de la Suisse* (<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10974.php>, consulté en janvier 2013).

33 CE, p. 195. Déjà au collège, «toujours les mêmes brutales et fanfaronnes jeunesses patriotiques virant au fascisme, continuaient à être abusivement tolérées, voire exaltées» (p. 39).

34 Richard-Olivier Gautier, *Les Équipes. Un mouvement de renouveau national à Genève 1933-1936*, Mémoire de licence, Université de Genève, 1974.

35 Marco Marcacci, *Histoire de l'Université de Genève: 1559-1986*, Genève, Université de Genève, 1987, p. 199.

36 *Ibid.* p. 195.

37 CE, p. 193.

38 CE, p. 66.

39 Brigitte Studer, *Un parti sous influence, op. cit.*, p. 306. Sur la faiblesse intellectuelle du mouvement ouvrier genevois, cf. Jean Batou, *op. cit.*, p. 205-210.

et la glorification de l'«ouvrier d'usine» qui lui est liée renforce aussi le modèle masculin dominant et favorise l'exclusion des femmes des instances de direction du PC, dans la mesure où celles-ci étaient souvent issues de milieux bourgeois ou petit-bourgeois. Chamorel se heurte donc frontalement au fait d'être une femme dans un monde qui demeure très masculin: «aussi bien, ma présence parmi les ouvriers était une anomalie, puisque j'étais étudiante et... femelle.»<sup>40</sup> La difficulté pour une jeune militante d'intervenir dans la sphère publique traditionnellement masculine – en l'occurrence via la distribution de tracts, la prise de parole dans les assemblées, les réunions dans les «bistrotts», etc. – est en outre renforcée par le tournant conservateur généralisé dans les années trente, à l'échelle européenne et helvétique<sup>41</sup>. En 1930, l'introduction de la Fête des mères en Suisse apparaît ainsi comme le symbole de la montée en puissance du discours traditionaliste ; la presse romande porte aux nues cette initiative, et met en garde contre le risque qu'il y aurait à ne célébrer sa mère qu'un seul dimanche par année<sup>42</sup>. En outre, la crise économique devient le prétexte à une offensive contre le travail des femmes, en particulier fonctionnaires, dont beaucoup estiment qu'elles ne devraient pas «voler» l'emploi des hommes, d'autant plus si elles sont mariées<sup>43</sup>. Chamorel évoque ainsi les années trente comme une période où l'ordre des sexes règne de manière particulièrement rigide: «Les jeunes hommes devaient être réalistes, préposés à la garde des coffres-forts et, au besoin, à la commande des tueries ; les femmes dignes d'éloge étaient des «idéalistes» chargées de veiller au salut des âmes. Ainsi faite, cette société était très bien équilibrée.»<sup>44</sup> Son récit montre aussi comment une série de normes édictées par les institutions d'enseignement rappelle au quotidien l'ordre traditionnel des sexes: le maquillage était interdit au lycée, y compris pour les enseignantes, fumer était très mal vu pour une femme, etc.<sup>45</sup>

40 CE, p. 241.

41 Pour une bonne synthèse sur ce tournant conservateur à l'échelle européenne dans le sillage de la Grande Crise: Mark Mazower, *Le continent des ténèbres. Une histoire de l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris/Bruxelles, IHTP-CNRS/Complexe, p. 93-106.

42 Cf. p. ex.: *Journal de Genève*, «La Fête des Mères», 7.5.1932; *Feuille d'avis de Lausanne*, «La Fête des Mères», 13.5.1932; *Gazette de Lausanne*, «Témoignages», 12.5.1933. Cf. aussi: Virginie de Luca, «La fête des Mères dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle: la fabrique des Mères méritantes», *Histoire et sociétés*, n° 15, août 2005, p. 31-42.

43 Céline Schoeni, *Travail féminin: retour à l'ordre!* Lausanne, Antipodes, 2012, p. 133-328.

44 CE, p. 194.

45 *Ibid.*, p. ex. p. 25.

À ce tournant conservateur général dans la société genevoise des années trente répond aussi celui du Parti communiste. Après la scission d'avec le PS, le PCS, au début des années vingt, avait pourtant mené des combats avant-gardistes du point de vue de la place des femmes dans la société, dans le sillage de l'URSS, où les Bolcheviks avaient notamment légalisé le divorce (incluant l'obligation pour l'homme de payer une pension alimentaire) et l'avortement, et instauré une assurance maternité, ainsi qu'un code de la famille plus égalitaire<sup>46</sup>. Dans cet élan, le PCS avait ainsi fait campagne entre 1923 et 1925 contre la criminalisation de l'avortement, avec un succès il est vrai médiocre<sup>47</sup>. Durant les premières années du parti, un certain nombre de militantes du PS avaient rejoint ses rangs, et le pourcentage de femmes avait atteint quelque 15%, un chiffre non négligeable si l'on prend en compte l'exclusion des femmes de la vie politique en Suisse. Mais l'arrivée au pouvoir de Staline en URSS conduit à un fort tournant conservateur: l'avortement est ainsi à nouveau interdit et la mère au foyer soviétique érigée en modèle indépassable<sup>48</sup>. Ce tournant en URSS favorise une orientation elle aussi plus conservatrice des PC en général. En Suisse, la commission féminine d'agitation politique du PCS, jusque là relativement autonome, est remplacée par une section féminine étroitement reliée à la direction centrale du parti et dont le rôle est de plus en plus réduit à celui d'une «courroie de transmission» (pour utiliser le jargon stalinien), ce qui témoigne de la diminution du poids des revendications féministes à l'intérieur de l'organisation<sup>49</sup>. En 1932, il n'y a plus que 7% de femmes dans le parti, et seulement 3% dans le Comité central<sup>50</sup>. En outre, il n'y en a aucune dans les organes exécutifs (Bureau politique et secrétariat), qui, au fil du

46 François Navailh, «Le modèle soviétique», in: Georges Duby, Michelle Perrot (éd.), *Histoire des femmes en Occident*, vol. 5, Paris, Plon, 1992, p. 213-237. Bien sûr, les résultats concrets de ces avancées légales ne doivent pas être idéalisés, dans un pays arriéré et ravagé par une guerre civile sanguinaire et par la misère de masse qui en découle (cf. les remarques de Beatrice Farnsworth, *Aleksandra Kollontai : Socialism, Feminism and the Bolshevik Revolution*, Stanford, Univ. Press, 1980, p. 362s.).

47 Les milieux favorables à l'avortement et soutenus par le PC lancent une pétition pour la décriminalisation de celui-ci, qui ne recueille que 2'000 signatures, sur les 100'000 espérées: cf. Claudia Weilenmann (éd.), *Femmes. Pouvoir. Histoire. Histoire de l'égalité en Suisse de 1848 à 2000*, Berne, Commission fédérale pour les questions féminines, chap. 3/8, p. 3.

48 François Navailh, op. cit., p. 226-229.

49 Brigitte Studer, Un parti sous influence, op. cit., p. 325.

50 *Ibid.*, p. 296 ; 311 ; 324.

processus de stalinisation, sont pourtant devenus les centres du pouvoir au sein de l'organisation (en fait, il faudra attendre 1964 pour qu'une femme fasse son entrée dans le Bureau politique du PC, devenu entre temps le Parti du travail<sup>51</sup>). Parmi les membres fondateurs de la section genevoise au début des années vingt, il n'y a que cinq femmes, ce qui fait écho à la situation française où le taux de femmes dans le PCF ne dépasse guère 1% durant cette période. De façon plus générale, le féminisme n'est jamais une préoccupation prise en charge en tant que telle par le parti, qui estime que la société socialiste conduira automatiquement à une suppression des inégalités entre hommes et femmes: le féminisme bourgeois est d'ailleurs condamné à ce titre<sup>52</sup>. Et au cours des années trente, le journal féminin du parti, *Femmes en Suisse romande*, compte de plus en plus de recettes de cuisine et de modèles de tricot, qui occupent une place grandissante par rapport aux prises de position en faveur de l'égalité<sup>53</sup>. Dans ce contexte, Chamorel – qui ne se souvient que de trois militantes régulières à la Jeunesse communiste genevoise<sup>54</sup> – souligne à plusieurs reprises dans son récit combien il était difficile de prendre la parole pour une jeune femme, face à tous ces dirigeants masculins<sup>55</sup>. Les hommes du parti lui font d'ailleurs sentir son statut minoritaire, de façon souvent peu agréable: «tu es la seule jeune fille à la Cellule. Tu as par là un rôle dont tu n'es pas assez consciente: c'est un appât. Il faut tenir compte de ces choses-là aussi.»<sup>56</sup> Règne aussi dans les rangs du parti un paternalisme ambiant à l'égard de la militante: «Et déjà il prenait avec moi un ton d'affectueuse en même temps qu'irrésistible protection, dont je rougissais devant Kolin comme d'une espèce de viol.»<sup>57</sup> Rappelons par

51 André Rauber, *Histoire du mouvement communiste*, t. II, Genève, Slatkine, 2000, p.303. Pour la période de guerre froide, cf. surtout: Pauline Milani, *op. cit.*

52 Cf. une analyse semblable, s'agissant des partis communiste et socialiste français : A. Belden Fields, «Liberté, Égalité et surtout Fraternité ? The struggle over Women's Liberation in the French Communist and Socialist Parties», *Polity*, vol. 18, n° 4, été 1986, p. 553-576.

53 Brigitte Studer, *op. cit.*, p. 383.

54 Il s'agit de Lisa Lüscher, surtout engagée dans le Théâtre prolétarien ; de Félicie Meyer, responsable du Secours ouvrier ; et de Jeanne Magnin-Clerc, qui milite notamment aux Samaritains ouvriers. Pour ces deux dernières militantes, on notera que leur investissement militant est tout à fait typique de la répartition genrée des tâches, dans la mesure où les femmes s'occupent le plus souvent des organisations communistes d'entraide.

55 CE, p. ex. p. 66.

56 *Ibid.*, p. 138-139.

ailleurs qu'une virilité quasi militaire est exaltée par le parti, à travers les défilés en grand uniforme de la «Garde Rouge», le service d'ordre de la section genevoise, qui est une des principales cibles de la droite, dans la mesure où elle y voit une confirmation des velléités putschistes qu'elle impute au PCG<sup>58</sup>. Plus généralement, l'image très genrée de l'ouvrier d'usine masculin aux bras nouveaux, dépositaire par excellence de la «conscience de classe», s'impose bien sûr comme la figure centrale de la propagande communiste<sup>59</sup>.

Contrairement à ce que croient les étudiants de droite évoqués plus haut, persuadés que les communistes sont des partisans de la débauche et de l'amour libre, Chamorel souligne que le modèle de vie parmi les jeunes communistes des années trente est assez proche de l'idéal bourgeois de la famille traditionnelle ; comme le note un jeune militant : «moi, personnellement, je penche pour le mariage. C'est un besoin pour l'homme d'avoir une femme à soi, pour soi tout seul»<sup>60</sup>. De ce point de vue, le récit de Chamorel recoupe les analyses que l'on peut trouver à la même époque dans la presse communiste suisse, en effet bien éloignées des théories d'Aleksandra Kollontai sur l'amour libre (qui avait d'ailleurs suscité dès le départ l'hostilité de la plupart des Bolcheviks). Ainsi, l'hebdomadaire communiste romand *La Lutte* du 2 février 1935 condamne les quelques «radicaux» qui pensent que l'extinction de la société bourgeoise serait synonyme de disparition du mariage, même si la famille bourgeoise est néanmoins critiquée, dans la mesure où elle induit une trop forte dépendance des femmes vis-à-vis des hommes.

Un autre aspect intéressant du récit apparaît dans le clivage entre le mouvement féministe bourgeois dominant et la sensibilité féministe de gauche de Chamorel. Une scène particulièrement saisissante de ce point de vue consiste en la visite par la jeune fille d'une des «grandes dames» du féminisme genevois, Hélène Gabrielle Gautier, fondatrice de l'Association féminine pour l'éducation nationale. Membre d'une grande famille genevoise, Gautier étant la fille du diplomate Paul Pictet, sa fille étudie le droit avec Julia Chamorel, ce qui permet à cette dernière

57 *Ibid.*, p. 204 (cf. aussi sur le paternalisme, p. 103). Nous ne sommes pas parvenus à identifier ce Kolin, dont Chamorel souligne qu'il était l'homme du Komintern au sein de la Jeunesse communiste.

58 Sur la «Garde rouge» du PC genevois, cf. Jean Batou, *op. cit.*, p. 185.

59 Cf. les remarques de Brigitte Studer, «La femme nouvelle», *op. cit.*, p. 381.

60 CE, p. 130. Cf. aussi p. 147.

d'obtenir un rendez-vous avec la mère, dans l'espoir de recueillir des fonds et une caution morale pour le groupe de jeunes filles qu'elle est chargée de mettre sur pied, après que le PCS s'est brusquement rallié à une tactique de regroupement populaire «large». Après avoir raconté son arrivée dans la villa de Mme Gautier, accueillie par un domestique en livrée, Chamorel souligne notamment: «Le droit de vote était leur obsession. Certes, à Mme Gautier et à ses pareilles, il ne manquait rien d'autre pour être les égales de leurs nobles maris. Aux millions de femmes concernées, tout manquait. Pour moi, notre exclusion du scrutin était une iniquité de plus parmi tant d'autres pires: qui me gênait moins, par exemple, que l'absence d'enseignement du grec dans les écoles de filles, moins surtout que l'inégalité en amour, que cette alternative entre chasteté, mariage, prostitution ou opprobre, toutes positions aussi intolérables les unes que les autres, et dont ces dames ne semblaient pas choquées outre mesure.»<sup>61</sup> Cet épisode illustre aussi comment la tactique du Front populaire et de la mise sur pied de «regroupements larges» justifie au sein du PCG une attitude de moins en moins critique par rapport aux valeurs traditionnelles, que ce soit sur la question militaire déjà évoquée ou sur la question de la place des femmes dans la société, puisque Chamorel est amenée à aligner le groupe dont elle est responsable sur les revendications du féminisme bourgeois. La direction du PCG, dans le même ordre d'idées, projettera même de séparer les filles des garçons au sein de la JC, projet qui échouera néanmoins face à la levée de bouclier des jeunes militants<sup>62</sup>.

### Une écrivaine engagée

De plus en plus en désaccord, on l'a vu, avec la ligne dictée au PCS par l'Internationale, Julia Chamorel quitte le parti au début de 1937, sans toutefois renoncer à ses convictions de gauche. Elle se marie durant la guerre avec le peintre Xavier Bueno, proche du mouvement surréaliste et ami de Giorgio De Chirico ; d'origine espagnole, plus tard naturalisé italien, il est arrivé à Genève avec sa famille en 1935. Ils se sont rencontrés au PC, où il milite avec son frère Antonio, peintre lui aussi.

61 CE, p. 191. Sur le féminisme bourgeois en Suisse romande: Anne-Marie Kaeppli, *Sublime croisade. Éthique et politique du féminisme protestant, 1875-1928*, Genève, Zoé, 1990.

62 CE, p. 233-237. Cf. aussi les remarques de J. Batou, *op. cit.*, p. 304-305.

C'est avec eux également que Julia Chamorel partage ses premiers doutes concernant la ligne politique stalinienne du PCG. Sa relation avec Xavier Bueno, de même que son amitié avec Eugénie Chiostergi, très active dans la solidarité avec l'Espagne républicaine et fille du militant antifasciste italien immigré à Genève Giuseppe Chiostergi, vaut à Chamorel une surveillance policière serrée, bien qu'elle ne soit plus membre d'un parti. Le service de la sûreté genevoise fait par la suite remonter certaines informations recueillies jusqu'au Ministère public fédéral, dans la mesure où la jeune femme est suspectée d'espionnage au profit de Mussolini, après qu'elle a échangé depuis Florence une carte postale au contenu suspect avec Eugénie Chiostergi<sup>63</sup>. Quant aux services de Mussolini, ils surveilleront aussi le couple Bueno-Chamorel, les suspectant au contraire d'être des agents soviétiques<sup>64</sup>. C'est que Chamorel et une partie de la famille Bueno sont partis vivre à l'étranger. Tout d'abord à Florence, quand la famille Bueno reçoit en avril 1940 un ordre d'expulsion de Suisse après que le père a perdu son emploi au BIT<sup>65</sup>, ainsi que son passeport espagnol, après la victoire de Franco ; puis, une fois la guerre terminée, à Paris. À la Libération, Chamorel – peut-être dans le prolongement de ses premières expériences artistiques liées au Théâtre prolétarien à Genève qu'elle relate dans *la Cellule des Ecoliers*<sup>66</sup> – est très influencée par la littérature engagée promue par

63 Archives fédérales suisses (AFS), E 4320 B, 1987/187, vol. 60. La carte postale en question, reproduite dans ce dossier sur Chamorel établi par le Ministère public, présente en effet une tonalité poétique et allusive, tout à fait dans le genre de ce que pourraient s'écrire deux amies intimes: il n'en a pas fallu davantage apparemment pour éveiller la suspicion des fonctionnaires de police genevois. Durant la guerre froide, le Ministère public soupçonnera encore une fois Chamorel et son mari d'être des agents, mais cette fois-ci du Maréchal Tito, et demandera au Consulat suisse de Florence de payer une agence de détectives privée pour mener une enquête sur leur compte (cf. AFS, Ibid.)

64 CE, p. 10.

65 Sur la décision d'expulsion hors de Suisse de la famille Bueno, motivée notamment par leurs sympathies communistes, cf. AFS, E 4264 1985/196, vol. 152, «Aktenbericht zum Fall Bueno», 14.7.1942. À noter que le père Bueno reste en Suisse en dépit de la décision d'expulsion et est menacé d'internement par les autorités helvétiques, qui y renoncent finalement compte tenu de son âge avancé. De l'union entre Chamorel et Xavier Bueno naîtra par ailleurs en 1943 une fille, la future chanteuse italienne Caterina Bueno.

66 Cf. notamment CE, p. 69. Cf. aussi: Jorge Gajardo Muñoz, «Du théâtre prolétarien au groupe L'Effort. Un théâtre ouvrier au temps des passions (Genève, 1930-1940)», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 19, 2003, p. 24-43.



la nouvelle avant-garde des écrivains français et italiens, autour de Beauvoir et Sartre, ou de Cesare Pavese et d'Elio Vittorini, influences qui marqueront durablement sa production littéraire<sup>67</sup>. En particulier, son expérience amère du tournant du parti communiste dans les années trente l'amène à considérer avec espoir l'alternative de gauche au stalinisme qui semble se dégager à la Libération autour de l'équipe des *Temps Modernes* à Paris<sup>68</sup>. Pourtant, la relative «congélation» politique des années cinquante, due à l'exacerbation des tensions entre les blocs et à l'essor de la société de consommation, contribue à la détourner d'un engagement politique actif. Dans *La Cellule des écoliers*, elle résumera ainsi ces années, soulignant la manière dont l'affaiblissement du mouvement ouvrier se combine avec une dépolitisation des milieux culturels d'avant-garde de gauche qui avaient joué un rôle de premier plan dans l'immédiat après-guerre: «je me dépolitais, comme, apparemment, toute l'Europe fatiguée de la guerre froide et vouée à la "consommation". Le défaitisme me gagna pour tout de bon et j'avais l'impression que tout notre monde blanc pataugeait avec moi dans la déprime, et, pur dégoût de soi-même et indifférence, se laissait aller à un lent suicide. C'était la faillite de l'art "engagé", le sabordement de la littérature dans le regard glacé du "nouveau roman". Ceux qui n'étaient pas censés en être se turent.»<sup>69</sup> La vague de re-politisation à gauche de la fin des années soixante, et en particulier le mouvement de 1968, ainsi que l'essor de la problématique «tiers-mondiste la ramènent vers la politique. Au début de l'année 1968 déjà, elle adhère à Paris au groupe UNIR/

67 En particulier: *Les compagnons d'Hannelore*, Paris, Seuil, 1957 et *Les verts paradis*, Paris, Juillard, 1960, l'essai *Le métier de vivre selon Pavese*, Paris, Minuit, 1953, ainsi que la pièce de théâtre *Deux et deux font quatre*, satire sociale montée au Théâtre Municipal de Lausanne en 1963 en première partie de *Monsieur Bonhomme et les incendiaires* de Max Frisch (cf. un compte rendu dans: *Feuille d'avis de Lausanne*, 7.2.1964). Sur Chamorel écrivaine, cf. aussi: Anne-Lise Delacrétaç, Daniel Maggetti, *Écrivains et écrivains d'aujourd'hui*, Aarau, Sauerländer, 2002, p. 65 ; *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Roger Francillon (dir.), t. 3, Lausanne, Payot, 1999, p. 320-321.

68 CE, p. 10-12.

69 CE, p. 12. En 1953, elle souligne déjà avec amertume, comme beaucoup d'autres intellectuels de gauche dans les années cinquante, la trahison des espoirs issus de la Libération : «1935-1950 [...] : la dictature, les persécutions, la guerre, la résistance, l'euphorie de la reconstruction, la république, la pourriture et la dégradation des utopies» («Le métier de vivre selon Cesare Pavese», *Critique*, mai 1953, n° 72, p. 403-404).

Débat pour le socialisme. Dans les années suivantes, elle contribuera à divers mouvements de solidarité avec les luttes anticoloniales et publiera des reportages engagés: par exemple sur les problèmes de l'édification du socialisme en Albanie, qu'elle décrit avec lucidité, non sans placer toutefois des espoirs dans le régime d'Enver Hoxha comme alternative aux dictatures de l'Est<sup>70</sup>. C'est que le passage par le PC des années trente a rendu Chamorel définitivement hostile au bloc communiste; elle affirme ainsi en 1984 dans un entretien donné au *Journal de Genève* qu'il «n'y a pas plus anticommuniste que l'Union soviétique qui n'est ni communiste ni soviétique, mais féodale»<sup>71</sup>. La *Cellule des écoliers* manifeste aussi ce retour critique sur le stalinisme et offre une réflexion sur la construction de la mémoire historique, en cherchant à restituer le point de vue souvent naïf de la jeune femme et de ses camarades, qui se soldera par de fortes désillusions à la fin des années trente, avec le pacte germano-soviétique, puis durant la guerre froide<sup>72</sup>.

Comme nous espérons l'avoir montré, le parcours de Chamorel mérite l'attention, à la fois parce qu'il s'agit d'une trajectoire de femme à travers deux mondes à chaque fois dominés de manière écrasante par les hommes (le mouvement ouvrier dans les années trente, puis les milieux littéraires dans l'après-guerre), mais aussi parce que son parcours est rythmé par les grands événements historiques qui ont marqué une partie du siècle; en ce sens, il peut être considéré comme emblématique d'une génération, marquée par l'antifascisme des années trente puis écoeurée par le stalinisme; à nouveau portée par les espoirs de la Libération, rapidement déçus dans les années cinquante; et enfin ramenée vers la politique par le mouvement de radicalisation des «années soixante-huit».

70 «L'Albanie existe, je l'ai rencontrée», *Les Temps Modernes*, n° 381, avril 1978, p. 1633-1661. Pour la solidarité avec les pays du Sud, cf. p. ex.: «Voyage organisé», *Les Temps Modernes*, avril 1982, n°429, p. 1870-1894; «Tribune libre», *Peuples noirs, peuples africains*, n° 37, 1984, p. 4-6. «Éloge de la désobéissance», 17.10.1984.

71 «Éloge de la désobéissance», 17.10.1984.

72 Cf. en particulier CE, p. 9-12 et 242-243.

## LA PLACE ET LE RÔLE DES FEMMES DANS L'EXIL COMMUNISTE ALLEMAND EN SUISSE

**Alix HEINIGER**

LA GAUCHE ET LES MOUVEMENTS D'ÉMANCIPATION ONT CONNU maintes mobilisations dans lesquelles les femmes occupaient des avant-postes, que ce soit pendant la Commune de Paris ou durant la guerre civile espagnole, pourtant les récits historiques ou les chroniques ne leur restituent que rarement cette place. En effet, si les femmes sont presque toujours au premier rang des luttes, elles sont rarement visibles et (presque) jamais considérées comme égales aux hommes. Il semble également facile de leur imposer le silence «au nom de l'intérêt de tous» en arguant que le mouvement a d'autres priorités que l'égalité et qu'elles doivent se montrer patientes<sup>1</sup>. Si les femmes sont présentes au même titre que les hommes, elles ont souvent été rendues invisibles *a posteriori*, que ce soit dans les récits ou les sources. Dans un contexte d'exil, ce constat est encore renforcé par les biais de genre qui ont cours dans la société et qui fondent aussi bien les conditions de vie des exilé-e-s que leurs possibilités d'action dans l'espace d'accueil où les autorités ne considèrent pas les femmes et les hommes de la même façon. Pourtant, comme nous le verrons plus bas, placer la focale sur les femmes permet de complexifier l'analyse historique et de répondre à de nouvelles questions.

Cet article examine les rapports de genre dans le milieu des exilé-e-s communistes allemand-e-s en Suisse entre les années trente et la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce terrain est intéressant pour saisir le rôle des femmes, d'une part, parce qu'il évolue sur la durée: les militant-e-s sont d'abord clandestin-e-s, avant que l'État helvétique ne les identifie, les arrête et les place en régime d'internement administratif,

1 Jacqueline Heinen, «Femmes & mouvement ouvrier», *Agone Histoire, Politique & Sociologie*, Vol. 28, 2003, pp. 29-47, p. 29, 31.

pour finalement les libérer. D'autre part, les polices suisses ne réservent pas le même traitement aux femmes et aux hommes ; elles semblent faire preuve de moins de sévérité envers celles-là. Cet objet nous permet donc d'analyser la division sexuée du travail au sein du parti et la manière dont les dirigeants exploitent les représentations et les rapports sociaux de sexe à l'œuvre dans leur espace d'exil. Par ailleurs, pendant cette période, les Partis communistes (PC) allemand et suisse ont collaboré, ce qui nous permet d'élargir l'analyse à l'implication des femmes communistes suisses dans la lutte de leurs camarades allemand-e-s. Ici encore, nous verrons que les représentations genrées déterminent l'attribution de certaines tâches aux femmes. Nous tenterons de mettre en lumière la façon dont les rapports de genre, ou le système de valeur genré, qui a cours à la fois dans le milieu que forment les militant-e-s exilé-e-s et les Suisses et dans les catégories appliquées par les agents de l'État structurent le quotidien et l'action de l'exil communiste allemand en Suisse.

### **Exil, accueil et division du travail**

Dès l'arrivée au pouvoir du parti national-socialiste en 1933, les communistes sont la cible d'une très forte répression. Celle-ci se déploie violemment après l'incendie du Reichstag, alors que le nouveau pouvoir poursuit les militant-e-s de gauche, les emprisonne ou les interne dans des camps de concentration. Pour continuer de faire vivre leur parti et publier sa presse, les communistes, qui en ont reçu l'autorisation de leur hiérarchie, s'exilent dans les pays voisins de l'Allemagne, où les directions de sections tentent de mobiliser les membres et continuer leurs activités. La direction de la section sud du Parti Communiste allemand (KPD) est alors exilée en Suisse<sup>2</sup>.

Dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, les exilé-e-s communistes ne sont pas vraiment les bienvenu-e-s, car les gouvernements craignent qu'elles/ils ne nuisent à l'ordre public. La Suisse ne fait pas défaut à ce constat. Les exilé-e-s communistes se trouvent pris entre deux dispositifs: d'une part la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers

2 La direction du parti assigne à chaque section un pays d'exil en fonction de sa situation géographique en Allemagne. Voir: Beatrix Herlemann, «Communist Resistance Between Comintern Directives and Nazi Terror», in David E. Barclay, Eric D. Weitz (éds.), *Between Reform and Revolution. German Socialism and Communism from 1840 to 1990*, New York, Oxford, Berghahn Books, 2005, pp. 357-71.

et d'autre part les mesures prises contre les communistes au nom de la sécurité de l'État. Dès 1931, la Suisse dispose d'une loi qui règle le séjour et l'établissement des étrangers sur son territoire. Celle-ci prévoit la possibilité d'octroyer un statut de réfugié politique aux personnes qui fuient leur pays pour des raisons strictement politiques. Mais cette disposition n'a été que très peu utilisée pendant les années trente et quarante puisque seules 644 personnes en bénéficient entre 1933 et la fin de la guerre<sup>3</sup>. Par ailleurs, les réfugié-e-s accueilli-e-s sur le sol helvétique doivent s'engager à renoncer à toute activité politique et n'ont pas le droit de travailler. Dès le milieu des années 1930 et jusqu'à la fin de la guerre, le Conseil fédéral précise et complexifie l'appareil légal en vue de réglementer, et surtout de restreindre, l'accueil des migrant-e-s qui fuient les dominations fasciste et nazie<sup>4</sup>. Le second dispositif également en cours d'élaboration entre 1933 et 1940 est celui qui vise à protéger l'État de la menace que représenteraient les communistes. Dès 1933, le procureur général de la Confédération, Franz Stämpfli, convoque les directeurs cantonaux des Départements de justice et police pour leur expliquer comment ils doivent traiter les réfugié-e-s communistes. Selon lui, ces derniers doivent faire l'objet d'une attention particulière car ils seraient tenus d'adhérer au PC national. Le Ministère public ne les renvoie pas immédiatement mais leur fixe un délai pour quitter le pays. Il n'est pas question de leur octroyer le statut de réfugié politique<sup>5</sup>. En 1940, le Conseil fédéral investi des pleins pouvoirs décide d'interdire les activités et les partis communistes et anarchistes<sup>6</sup>. Il fait ainsi des militant-e-s communistes suisses et étrangers/ères des hors-la-loi.

L'historiographie s'est surtout concentrée sur l'appareil répressif ou les activités du KPD en Suisse, terrains qui donnent à voir principalement des acteur/trice-s investi-e-s de missions et qui participent à la

3 Guido Koller, «Entscheidungen über Leben und Tod. Die behördliche Praxis in der schweizerischen Flüchtlingspolitik während des Zweiten Weltkrieges», *Revue des Archives fédérales, Études et sources*, Vol. 1996, n° 22, pp. 17-106.

4 Pour un résumé synthétique, voir le premier chapitre d'Alix Heiniger, *Exil antifasciste et politique fédérale du refuge: le camp de Bassecour, (1944-1945)*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2010. Études détaillées, voir: Commission indépendante d'Experts Suisse - Seconde Guerre mondiale (éd.), *La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme*, Berne, 1999 ; André Lasserre, *Frontières et camps. Le refuge en Suisse de 1933 à 1945*, Lausanne, Payot, 1995.

5 Carl Ludwig, *La politique pratiquée par la Suisse à l'égard des réfugiés au cours des années 1933 à 1955*, rapport adressé au Conseil fédéral, Bâle, 1957, p. 59-60.

6 Arrêté du Conseil fédéral du 6 août 1940, articles 2 et 3.

construction d'une figure masculine de l'exilé politique. Ce biais est dû pour une part à un problème de représentation qui est fondé sur la partialité des sources. Comme le soulignent deux historiennes<sup>7</sup> :

«Les hommes sont automatiquement intégrés dans l'histoire de l'émigration politique. Anonymes, ils n'en jouent pas moins un rôle majeur (et reconnu) dans la diffusion des idées révolutionnaires en Europe et en Amérique ; ils en sont même un vecteur incontournable. Comme le souligne B. Groppo pour les partis communistes (qui ont été largement des partis d'exilés), ces militants sont indispensables et sont toujours représentés comme des hommes forts, courageux, disciplinés, entièrement dévoués à leur cause. Les femmes, en revanche, quel que soit le motif de leur départ, forment une foule indifférenciée cantonnée dans leurs fonctions "naturelles", une sorte de bruit de fond pour l'histoire de l'émigration politique.»

Pour prendre en compte les femmes, il faut donc changer le lieu d'observation. Ceci nous permettra également de donner une dimension incarnée à nos acteurs et actrices en posant la focale sur la vie quotidienne de l'exil. Ne demandant pas l'asile politique pour éviter la neutralisation de leurs activités, les militant-e-s allemand-e-s vivent sur le sol helvétique clandestinement. Peu nombreux/ses sont les historien-ne-s qui se sont demandé comment cette existence clandestine était possible. Comblant cette lacune oblige à interroger les pratiques quotidiennes de l'accueil des camarades exilé-e-s. Il faut déplacer notre regard et quitter les espaces traditionnels du militantisme politique (café, usine, prison, rue, entreprise) pour investir l'espace privé. Ceci nous permet de faire surgir le travail des femmes qui sont présentes et mobilisées à l'intérieur des foyers pour venir en aide aux réfugié-e-s. Malheureusement, les archives ne donnent pas beaucoup d'information sur ces espaces. Ils relèvent probablement trop du quotidien pour être décrits extensivement dans les rapports du KPD ou les Mémoires. Mathias Knauer et Jürg Frischknecht ont mis en œuvre une des stratégies qui permettent de rendre les femmes visibles en menant des entretiens d'histoire orale avec des Suissesses qui ont accueilli et soutenu leurs camarades allemand-e-s pendant leur séjour en Suisse. Berta Urech de Zurich leur a raconté comment, pendant les années trente, elle s'est consacrée à l'accueil et à la prise en charge matérielle des camarades réfugié-e-s. Son témoignage nous permet d'appréhender le travail non-salarié de Suissesses qui les ont

7 Eliane Gubin, Valérie Piette, «Sur la singularité de l'exil politique féminin dans une perspective historique», *Sextant*, Vol. 2009, n° 26, pp. 157-69, p. 160.

accueilli et nourris. Comme l'écrit Anne Morelli: «Il s'agit d'une simple extension de leur rôle domestique à un espace plus large de solidarité.»<sup>8</sup>

Mariée à un social-démocrate en 1917, Berta Urech entre au parti, pour rejoindre ensuite le parti communiste dès sa création. En 1924, elle est cofondatrice d'une section du Secours rouge. Liée aux Partis communistes, cette organisation internationaliste a pour fonction de porter secours aux camarades persécuté-e-s et à leur famille en coordonnant l'aide des militant-e-s. Elle fait envoyer des paquets de nourriture et organise l'accueil en exil. Dès les débuts, le Secours rouge de Zurich accueille les camarades italien-ne-s, puis les allemand-e-s. Urech raconte<sup>9</sup>:

«Pendant une période nous nous en sortions relativement bien financièrement, mais ensuite ça s'est compliqué, on devait chercher où [les exilé-e-s] pouvaient être hébergés pour le petit-déjeuner, pour le repas du soir ou de midi, ensuite il fallait encore chercher un endroit pour les faire dormir.»

Une fois les fonds de départ épuisés, la militante zurichoise est obligée de faire appel directement à la solidarité de la population. Elle souligne que la plupart des gens qui acceptent de venir en aide aux réfugiés sont eux-mêmes relativement modestes. Il n'empêche qu'elle parvient à organiser un réseau de foyers prêts à accueillir des militant-e-s étranger/ère-s pour un repas ou pour une nuit à l'insu de la police qui poursuit celles et ceux qui viennent en aide aux clandestin-e-s. Son domicile a été plusieurs fois l'objet de visites et de fouilles de la police. Elle consacre également une partie de son temps à la collecte de fonds en faveur du Secours rouge<sup>10</sup>.

Cet exemple éclaire une grande partie des activités féminines de solidarité en faveur des réfugié-e-s politiques clandestin-e-s. Il nous permet de comprendre comment il leur a été possible de vivre, donc de manger et de dormir, clandestinement en Suisse pendant plusieurs mois, voire parfois plusieurs années, et de leur redonner une dimension incarnée.

8 Anne Morelli, «Exhumer l'histoire des femmes exilées politiques», *Sextant*, Vol. 2009, n° 26, pp. 7-16, p. 10.

9 Mathias Knauer, Jürg Frischknecht, *Die unterbrochene Spur : antifaschistische Emigration in der Schweiz von 1933 bis 1945*, Zürich, Limmat Verl. Genossenschaft, 1983, p. 64.

10 *Ibid.*, pp. 63-73.

On trouve également des traces de l'aide des Suisse-sse-s dans les Mémoires des anciens acteurs. Ceux-ci sont exclusivement de la main de militants. Sans thématiser la division du travail, ils rendent hommage aux militantes qui ont pris des risques et se sont engagées dans le même combat qu'eux. Souvent, ils semblent souligner le courage des femmes comme s'il s'agissait d'un fait exceptionnel qui ne le serait pas s'ils évoquaient leurs camarades masculins. Ainsi Paul Meuter évoque-t-il le soutien des Suisses et surtout des Suissesse<sup>11</sup> :

«Pendant cette période (de 1936 à 1939) il y avait beaucoup de Suisses courageux, surtout des femmes, qui sont allés dans les villes du sud de l'Allemagne avec du matériel illégal et de l'argent de soutien du Secours rouge.»

Cette activité est liée à l'objectif poursuivi par les réfugié-e-s en Suisse. Leur mission consiste à continuer de faire vivre leur parti depuis leur exil. Cela implique d'imprimer du matériel de propagande: la presse pour le sud de l'Allemagne et des tracts du parti. À cela s'ajoutent les «écrits camouflés» (*Tarnschriften*) qui tirent leur nom de leur caractère dissimulé. Il s'agit de brochures dont la couverture indique un titre tout à fait anodin. Par exemple, la brochure «Hans Beimler le combattant pour la liberté de l'Espagne et ses enseignements pour le peuple allemand» est dissimulée sous le titre d'une œuvre de Goethe<sup>12</sup>. Une fois ces écrits composés et imprimés, il reste encore à leur faire traverser la frontière, mission souvent attribuée aux femmes, considérées comme plus discrètes et moins susceptibles d'être arrêtées par la police. Parfois, elles peuvent également faire passer des militant-e-s qui tentent de rejoindre la Suisse<sup>13</sup>.

La Suisse offre certes un espace d'exil germanophone aux communistes allemands qui se distinguent pourtant des autochtones par leur incapacité à maîtriser le suisse allemand. Ils sont facilement identifiables dans la rue et la police, parfois aidée par des informateurs/trices, est ainsi capable de les arrêter. Une fois expulsé-e-s, certain-e-s reviennent en Suisse ultérieurement. Ces va-et-vient à travers la frontière sont brusquement interrompus en septembre 1939 avec le début de la guerre.

11 Paul Meuter, «Lebenserinnerungen eines Solinger Kommunisten», *Solinger Archivheft*, Vol. 1992, n° 5, p. 52.

12 Hans Teubner, *Exiland Schweiz. Dokumentarischer Bericht über den Kampf emigrierter deutscher Kommunisten 1933-1945*, Berlin, Dietz Verlag, 1975, p. 41.

13 Meuter, *op. cit.*, p. 53.



La direction du KPD en Suisse demande alors à ses militant-e-s de s'annoncer à la police, mesure qui conduit régulièrement à l'internement des hommes et au placement des femmes en régime privé.

### **Inégalité de traitement**

Entré-e-s en contact avec les autorités, les exilé-e-s sont l'objet d'une prise en charge par l'État dont les agents réglementent et administrent le séjour en Suisse selon leur propre système de valeurs. Ainsi, femme et homme recouvrent des catégories bien distinctes, soumises à des traitements différenciés. Les dossiers de police des archives fédérales donnent à voir surtout des hommes car ils constituent la catégorie sociale ciblée par les agents. Les interrogatoires de police, ainsi que les déclarations des exilé-e-s après leur arrestation ou leur passage de la frontière y sont consignés. Bien que ces dossiers soient surtout consacrés aux hommes, ils les partagent parfois avec leur épouse ou leur compagne. Il faut donc chercher les femmes dans les marges et tenter d'interpréter les silences pour comprendre ce qui se joue. Ainsi, l'arrestation des hommes permet parfois de faire surgir la voix des femmes. Par exemple, Rose Marie M. répond aux questions de la police genevoise au sujet de son compagnon Kurt Schneider. Après avoir opposé un silence résolu aux questions des agents, elle tente de plaider la cause de Schneider. Elle explique ensuite qu'elle l'héberge chez elle depuis quelques mois et qu'elle partage avec lui ses cartes d'alimentation. Finalement, plus prolixe que son compagnon, ses déclarations nous informent sur le parcours de Schneider et la manière dont il passe la frontière près d'Annemasse<sup>14</sup>. Mais surtout, Rose Marie M. nous permet de comprendre comment Schneider a pu vivre si longtemps clandestinement en Suisse sans ressources. Elle tente le plus possible de le protéger en expliquant aux agents que Schneider est une victime du régime nazi et que la Suisse constitue sa planche de salut. On comprend aussi que l'engagement politique a lié le destin de ces deux personnes. Le dossier de Schneider n'est pas le seul à offrir dans sa marge la voix d'une femme liée à celui qui est considéré comme le sujet principal.

14 AFB (Archives fédérales Berne), E 4320 (B) 1991/243 Bd 107 C.13.1626 Schneider Kurt, Copies des PV d'interrogatoire de K. Schneider et R.M.M. Division de police à Ministère public fédéral, Berne, 05.05.1944.

Quand deux individus forment un couple, il n'est pas rare qu'ils partagent le même dossier, même si la femme ne figure pas à l'index. C'est le cas du couple Acker, exemple qui nous permet aussi d'illustrer la différence de traitement entre hommes et femmes que réserve la police fédérale aux réfugié-e-s. Wilfried Acker pénètre en Suisse à trois reprises au moins ; il est expulsé en 1935 et en 1937 parce que, selon la police zurichoise, il s'agit bien d'un communiste. Il est à nouveau repéré et arrêté en 1942. Les procédures de police concernant sa fiancée, Paula Löffler, sont conservées dans le dossier de ce dernier. On y apprend qu'elle a été emprisonnée à deux reprises en Allemagne à cause de ses activités politiques et de celles de son fiancé. Malgré la dureté des mesures prises contre Acker, qui prétend lui aussi être victime de persécutions d'ordre politique, Löffler n'est pas sanctionnée de la même manière. Elle est reconnue comme réfugiée politique et peut demeurer à Bâle le temps de préparer son départ vers la France où elle dit vouloir rejoindre son fiancé. Elle ne quitte finalement pas la Suisse avant la fin de la guerre. Alors qu'Acker est interné dans un camp spécial, Löffler jouit d'une relative liberté et peut vivre à Bâle<sup>15</sup>.

Paul et Frieda Meuter partagent également le même dossier. Paul arrive en Suisse en 1936 et prétend être victime de persécutions politiques à cause de son engagement de syndicaliste. Il cache son appartenance au parti communiste, probablement parce qu'il sait que cet élément pourrait lui porter préjudice. Il tient un discours tout à fait en accord avec la politique du gouvernement en arguant d'une volonté de poursuivre sa route outre-Atlantique tant qu'un retour en Allemagne est exclu. Il est rejoint par son épouse Frieda en 1937 et tous deux bénéficient de tolérances de séjour et sont reconnus comme réfugiés politiques. Cependant les parcours divergent. Alors que Frieda est autorisée à s'établir à Bâle, Paul fait l'objet d'une mesure d'internement au camp de Thalheim<sup>16</sup>. Elle peut même travailler en tant qu'aide ménagère alors qu'en principe tout travail salarié est exclu pour les réfugié-e-s<sup>17</sup>. En 1942, la situation se complique pour Paul qui est accusé d'activités communistes, sanctionnées par l'arrêt fédéral d'août 1940 contre les menées communistes et anarchistes. Il est alors transféré dans le camp

15 Voir : AFB, E 4320 (B) 1991/243 Bd 51 C.13.251 Acker Wilfried.

16 AFB, E 4320 (B) 1991/243 Bd. 43, C.13.158 Meuter Paul u. Frieda.

17 Meuter, *op. cit.*, p. 53.

spécial que les autorités ont érigé pour mettre à l'écart et surveiller les réfugiés politiques considérés comme dangereux pour la sécurité du pays<sup>18</sup>. D'après les documents conservés dans le dossier du couple, Frieda semble faire l'objet d'une surveillance moins soutenue que son mari, elle est pourtant active dans le groupe que le KPD a formé à Bâle<sup>19</sup>. Paul pour sa part, est mis en cause pour des activités communistes en même temps que quatre de ses compatriotes.

Parmi eux, on trouve Elvira Nieper, une des seules femmes impliquée dans une affaire de cette nature. Au nom de la protection du pays, le Conseil fédéral se réserve le droit d'expulser de Suisse toute personne portant atteinte à la sécurité intérieure et extérieure du pays, en vertu de l'article 70 de la Constitution. Cependant, après le déclenchement de la guerre, rares sont les expulsions prononcées qui entrent en force et le plus souvent, les individus concernés font l'objet d'une mesure d'internement administratif d'abord dans un pénitencier, puis, dès la création du premier camp spécial en mars 1941, dans celui-ci. Si les quatre hommes sont placés dans ce camp, Elvira Nieper est internée dans un camp ordinaire, puisqu'il n'existe pas de camp spécial réservé aux femmes<sup>20</sup>. Ces dossiers donnent à voir de telles différences dans l'engagement politique des femmes et des hommes, qu'il paraît évident qu'ils traduisent une réalité. Comme les hommes sont sanctionnés alors que celles-ci ne le sont pas, nous pourrions en conclure qu'ils sont plus impliqués que les femmes. Et pourtant, comme nous le verrons plus bas, si nous appliquons la stratégie biographique, chère à Natalie Zemon Davis<sup>21</sup>, il n'est pas difficile de se convaincre que cette différence est forgée par le regard des policiers et pas par les pratiques des acteurs/actrices. En reproduisant leurs catégories pour appréhender les individus en fonction de leur sexe, ces agents de l'État ont contribué à forger une représentation genrée de l'exilé politique qui relève largement de la masculinité. Les archives du KPD vont dans le même sens ; les dirigeants sont presque tous des hommes, qui sont aussi les rédacteurs des rapports.

18 Andrea Tognina, *La politica d'asilo della Svizzera durante la Seconda guerra mondiale: l'internamento di socialisti e comunisti*, Mémoire de licence, Université de Florence, 1997-1998. Et Heiniger, *Exil antifasciste*.

19 Meuter, op. cit., p. 53.

20 AFB, E 4320 (B) 1991/243 Bd. 43, C.13.158 Meuter Paul u. Frieda.

21 Voir à ce propos son très stimulant ouvrage: Natalie Zemon Davis, *Juive, Catholique, Protestante. Trois femmes en marge au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1997.

Il n'y est que très rarement question des femmes et de leur fonction dans l'exil. La pauvreté des sources est due en grande partie aux conditions clandestines de l'activité des communistes allemand-e-s en Suisse. Les rédacteurs des rapports concentrent leur attention à ce qu'ils identifient comme des faits importants en laissant de côté les aspects pratiques qui pourtant rendent possible l'essentiel de leur activité.

La mesure d'internement a pour effet de séparer les hommes et les femmes jusqu'à la fin de la guerre. Comme dit plus haut, les femmes sont le plus souvent l'objet d'une mesure d'internement en régime privé, ce qui signifie qu'elles vivent chez quelqu'un en étant attribuées à une ville ou un canton. Elles jouissent donc d'une plus grande liberté que leurs camarades masculins. Seules certaines femmes qui ont fait l'objet d'une mesure de renvoi ou ont eu affaire à la police sont internées dans des camps. Cette liberté de mouvement leur permet de servir de courrier aux hommes du camp spécial qui sont ainsi capables de garder un contact avec l'extérieur. À l'intérieur du camp, comme dans les autres espaces similaires qui existent en Suisse pendant cette période, les internés doivent se consacrer à des travaux utiles à la Confédération en temps de guerre comme la construction de routes ou le drainage et la mise en culture de terrains<sup>22</sup>.

D'après leur correspondance, en partie conservée dans leur dossier du Ministère public fédéral grâce à la surveillance du courrier exercé par celui-ci, les internés du camp se mobilisent pour faire cesser le régime spécial auquel ils sont soumis. Ils revendiquent davantage de liberté et la possibilité de préparer leur avenir et la reconstruction de leur pays<sup>23</sup>. À nouveau, la voix des femmes s'élève pour défendre leurs maris. Ainsi, Anni Singer, l'épouse de Rudolph demande directement au conseiller fédéral von Steiger, en charge du département de justice et police, de mettre un terme à l'internement de son mari. Elle explique que celui-ci fait l'objet d'une mesure injuste puisqu'il n'a jamais été condamné et qu'elle souhaite qu'il puisse venir vivre avec elle<sup>24</sup>.

### **Les femmes dans la sortie de guerre**

22 Teubner, *op. cit.*, p. 150.

23 Voir le dossier du camp: AFB, E 4320(B) 1991/243 Bd. 27, Arbeitslager für Internierte in Bassecourt.

24 AFB, E 4320 (B) 1975/40 Bd 110, C 8.1922 R. Singer.

En été 1943, les militant-e-s allemand-e-s en Suisse apprennent que leurs dirigeants réfugiés à Moscou ont créé en collaboration avec des prisonniers de guerre allemands une organisation antinazie sous le nom de *Nationalkomitee «Freies Deutschland»*<sup>25</sup>. Privés de contacts directs avec leur hiérarchie, elles/ils analysent cette nouvelle comme une directive à reproduire dans leur espace d'exil. Elles/ils créent donc deux groupes de Freies Deutschland (FD) en Suisse: le premier dans le camp spécial qui regroupe pratiquement toute la direction de la section sud du KPD et le second à Zurich autour des membres allemands du Schauspielhaus<sup>26</sup>.

Un des principaux objectifs de FD en Suisse est de préparer le retour de ses membres et la reconstruction de l'Allemagne. Ce dernier implique de porter un secours matériel à la population allemande puisqu'assez rapidement celle-ci fait face à une situation critique sur le plan sanitaire, du ravitaillement et du logement. Cet aspect du travail de FD est en partie pris en charge par les militantes qui initient une *Frauenhilfsaktion* (Action de secours des femmes). Il s'agit là d'une autre «extension de l'espace domestique», puisque l'action nommée ainsi vise à récolter des biens tels que de la nourriture, des vêtements et des médicaments en faveur de la population «antifasciste» allemande. La coordinatrice de cette action, Renate Langhoff, est l'épouse du président de FD en Suisse, l'auteur et metteur en scène Wolfgang Langhoff. Elle organise cette action en collaboration avec la Centrale Sanitaire Suisse (CSS) qui travaille avec FD dans le domaine des secours dirigés vers les «antifascistes» du sud de l'Allemagne<sup>27</sup>. Plusieurs militantes de FD travaillent pour la CSS par l'intermédiaire de leur organisation. Il semble qu'à l'origine de la collaboration entre les deux organisations se trouve une autre femme dont la biographie permettrait d'expliquer les liens entre la CSS et FD. Annie von Fischer est née à Munich. Son parcours politique s'articule autour de ses différents mariages, si ce n'est pas l'inverse. En 1923, elle épouse un militant du KPD et rejoint le parti. Elle travaille ensuite pour

25 Voir Gerd R. Ueberschär (éd.), *Das Nationalkomitee «Freies Deutschland» und der Bund Deutscher Offiziere*, Francfort/ Main, Fischer, 1996.

26 Alix Heiniger, *Engagement et identité: les militants antifascistes des organisations «Freies Deutschland» de l'exil à l'Ouest (Belgique, France, Suisse) à la RDA des années 1970 (1943-1975)*, Thèse de doctorat, Université de Genève, ENS Cachan, Genève, 2012, p. 136-144.

27 SAPMO-BArch (Archives fédérales allemandes, Berlin Lichterfelde West), SgY14/6, Lettre de Renate Langhoff aux membres de FD, Zurich, 23.07.1945, Bl. 27.

le Komintern comme sténodactylo avant de devenir rédactrice pour un journal du KPD *Die Arbeiterin* (L'ouvrière). Elle continue le travail pour le parti clandestinement jusqu'en septembre 1933 quand elle quitte le pays pour la Suisse. Elle adhère au Parti Communiste suisse, obtient le divorce et se remarie avec Hans von Fischer avec lequel elle fonde la Centrale Sanitaire Suisse<sup>28</sup>. Celle-ci s'autoproclame Croix-Rouge anti-fasciste puisqu'elle a été créée dans le sillage de la Centrale Sanitaire Internationale pour apporter une aide médicale aux combattants républicains pendant la guerre civile espagnole. Anni von Fischer occupe donc une position centrale entre les deux organisations puisqu'elle connaît les militante-e-s allemand-e-s qui sont aussi ses ancien-ne-s camarades de parti et les membres de la CSS où elle occupe un poste dirigeant. La CSS est une petite structure avec un nombre réduit d'employé-e-s, gérée de manière familiale. La plupart des dirigeants, parmi eux Hans von Fischer, sont des médecins suisses acquis à la cause de l'antifascisme. À la fin de la guerre, en plus des missions dans le sud de l'Allemagne, la CSS envoie une expédition de médecins en Yougoslavie<sup>29</sup>. L'action de la CSS consiste à envoyer des médecins sur les fronts pour soigner les combattants comme en Espagne pendant la guerre civile ou en Yougoslavie à la fin de la guerre ou à récolter des biens (médicaments, nourriture, livres etc.) en faveur de populations sinistrées comme en Allemagne, ou encore à mettre en place des sanatoriums.

Dès le printemps 1945, FD et la CSS s'investissent mutuellement dans un vaste projet de secours en faveur des populations du sud de l'Allemagne. La CSS prend en charge les aspects structurels du travail : démarches administratives pour l'envoi des délégués, fonds de secours, moyens de transport ; tandis que FD envoie ses militants en tant que délégués de la CSS pour accomplir le travail de terrain. Il y a véritablement dans cette collaboration une sorte de fusion entre les deux organisations pour réaliser un objectif commun qui est considéré comme politique par les acteurs/trices puisqu'il s'agit de porter secours aux «antifascistes allemands», qui constituent à leurs yeux les forces vives

28 Hermann Weber, Andreas Herbst, *Deutsche Kommunisten. Biographisches Handbuch 1918 bis 1945*, Berlin, Karl Dietz Verlag, 2004, p. 446.

29 *Cinquantième de la Centrale Sanitaire Suisse. Un aperçu historique 1937-1987*, Dommartin, Centrale Sanitaire Suisse, 1987. Et Hermann Wichers, «von Fischer, Hans», in *Dictionnaire historique de la Suisse*, en ligne: <<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F22748.php>>.

de la reconstruction. Les rapports de délégués de la CSS envoyés sur le terrain en Allemagne ne mentionnent jamais la présence de femmes parmi le personnel de l'organisation<sup>30</sup>, mais Anni von Fischer accomplit plusieurs voyages d'inspection pour rendre des comptes à la centrale en Suisse<sup>31</sup>. Par ailleurs, les rapports des délégués font état des discussions avec des travailleuses sociales. Une d'entre elle est certainement Paula Löffler dont il a été question plus haut. Son arrivée à Schwenningen, sa ville natale, avant la capitulation du Reich va à l'encontre de l'idée que les femmes ne seraient pas rentrées les premières à cause de la situation matérielle en Allemagne. Au contraire pour Löffler, un retour rapide constitue une opportunité de participer dès les débuts au processus de reconstruction en intégrant les services sociaux de sa ville. Elle est ainsi capable de mobiliser les quelques ressources publiques disponibles en faveur des antifascistes qui reviennent des camps ou de l'exil<sup>32</sup>.

\*

Ajouter la dimension du genre et chercher les femmes nous a permis de complexifier l'histoire pour la restituer plus finement. Cette approche se révèle donc féconde. En l'adoptant, nous avons pu combler une lacune: la connaissance de la vie quotidienne des exilé-e-s clandestin-e-s et la solidarité dont elles/ils ont pu bénéficier de la part de camarades dans l'espace d'exil. Une recherche sur le Secours rouge devrait inclure les espaces domestiques, lieux de solidarité avec les exilé-e-s, et donc les femmes qui les animent. Il ne s'agit pas d'une division naturelle du travail, mais bien d'une volonté politique de récupérer un ordre social, où les femmes assument la prise en charge de l'espace privé, dans le but d'organiser l'aide aux camarades contraint-e-s à l'exil.

Cette approche nous permet également d'analyser plus en détail les mécanismes de l'engagement militant pour montrer que celui-ci se vit aussi dans la sphère intime. En effet, il n'est pas rare qu'une militante lie son existence à celle d'un militant au sein du couple, comme nous le révèlent les dossiers du Ministère public.

30 Voir les rapports: SBGA (Zentral Bibliothek Zürich, Archiv), Ar. 160.20.10.

31 SBGA, Ar. 160.20.10, Bericht über die Reise nach Süddeutschland der Delegierten der CSS Anna von Fischer und Emil Zoller. 11.09.1945

32 SAPMO-BArch, SgY 14/ 5, Hans Teubner, Bruno Fuhrman, An das Sekretariat des ZK der KPD in Berlin, Berlin, 30.07.1945, Bl. 25-34.

La division genrée du travail militant est le résultat d'un double processus qui relève à la fois des représentations et des pratiques. Ce dernier est présent quand le parti exploite à des fins stratégiques le stéréotype qui veut que les femmes soient considérées comme moins dangereuses que leurs camarades masculins et, partant, l'objet d'une surveillance moins soutenue. Ce lien entre représentations et pratiques s'observe également au sein même du parti dans le défaut de volonté de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes et l'absence des femmes parmi les dirigeants.

Enfin, on retrouve les femmes là où l'histoire en général ne les attend pas, c'est-à-dire dans des missions dangereuses. Les militantes qui accomplissent des voyages entre la Suisse et l'Allemagne nazie ont pris des risques substantiels, comme celles qui ont choisi de rentrer rapidement au pays à la fin de la guerre. Ces univers instables et dangereux n'excluent donc pas les femmes, même si elles sont rarement présentes dans leurs reconstructions *a posteriori*, comme les Mémoires, les chroniques ou les monuments.

L'exilé politique a été construit comme une figure masculine que ce soit dans la littérature, par l'érection de monuments et dans la production de représentations (films, photos, images etc.). La tradition et le discours du Parti socialiste unifié (SED) en RDA forgés après la guerre à partir des luttes du KPD dans les années trente et quarante relèvent du même constat. Ainsi les Mémoires des anciens exilés en Suisse reproduisent-ils une image très masculine du combattant communiste dont le parcours est jalonné d'étapes normées avec la détention en camp de concentration, la participation à la guerre d'Espagne, l'exil clandestin, puis les prisons ou la détention et le retour en Allemagne où la lutte se poursuit avec la reconstruction<sup>33</sup>.

33 Voir notamment Teubner, *Exiland Schweiz.*, *op. cit.* ; Gerhard Leo, *Un train pour Toulouse*, Paris, Messidor, 1989 ; Dora Schaul, *Résistance. Erinnerungen deutscher Antifaschisten*, Berlin, Dietz Verlag, 1975.



**LA MILITANCE DES FEMMES, TRAVAILLEUSES, ÉTRANGÈRES.  
ENTRETIEN AVEC ROSANNA AMBROSI, ACTIVISTE  
AU SEIN DES COLONIE LIBERE DE ZURICH  
SAFFIA ELISA SHAUKAT**

**L**ES FEMMES MIGRANTES AYANT DÉSORMAIS ACQUIS LE DROIT DE CITÉ dans la recherche et dans les politiques publiques, plusieurs formes d'engagement politique et social ont pu être observées sur le terrain dans les dernières décennies<sup>1</sup>. Ainsi, l'invisibilité de l'activisme des femmes migrantes en Suisse représente un étrange paradoxe qui se confirme dans l'historiographie helvétique et sa très grande discrétion sur le sujet. Hormis les publications des associations de soutien, souvent victimisantes, on trouve des travaux plus classiques sur la situation familiale et les conditions de travail des femmes migrantes. C'est seulement ces dernières années que des documentaires audiovisuels et des travaux universitaires commencent à faire ressortir l'engagement des femmes migrantes, véritables actrices historiques<sup>2</sup>.

Pour ce groupe social composite, l'activisme dans l'espace public reflète plusieurs appartenances et se situe aux frontières des sphères de militances traditionnelles. Certaines féministes appartiennent par exemple par leur

- 1 Voir Christine Catarino, Mirjana Morokvasic, «Femmes, genre, migration et mobilités», *Revue européenne des migrations internationales*, 2005, Vol. 21, n° 1, p. 7.
- 2 En ce qui concerne la mobilisation des femmes migrantes, voir le travail de Danièle Kergoat, Adelina Miranda, Nouria Ouali (dir.), «Migrantes et mobilisées», *Cahiers du Genre*, n° 51, 2011. Pour l'expérience de travail des femmes migrantes, voir *Revue Sextant*. Pour une histoire européenne des femmes migrantes. *Sources et méthodes*, n° 21-22, 2004. Université de Bruxelles, 2004. Donna R. Gabaccia, *From the Other Side: Women, Gender, and Immigrant Life in the U.S. 1820-1990*, Bloomington, Indiana University Press, 1994. Odile Merckling, *Femmes de l'immigration dans le travail précaire*, Paris, L'Harmattan, 2011. Pour la Suisse: Giovanna Meyer-Sabino, Cristina Allemann-Ghionda, *Donne italiane in Svizzera*, Locarno, Dado, 1992. Simone Prodolliet, Rosita Fibbi, *Les femmes dans la migration. La situation de la femme migrante en Suisse*, Lucerne, Commission catholique suisse pour les migrants. Commission de la conférence des évêques suisses, 1995.

engagement politique au mouvement ouvrier, imprégné de patriarcat malgré sa volonté «progressiste». La mise à l'écart des femmes dans les syndicats, espaces classiques de la lutte ouvrière, a toutefois en partie influencé la séparation de la cause ouvrière de la cause féministe. En conséquence, l'histoire du rôle des femmes dans les mouvements sociaux a été progressivement réduite à l'histoire du féminisme<sup>3</sup>.

En se penchant sur la mobilisation des femmes étrangères, on peut par contre retrouver l'union des deux causes jusqu'à l'époque contemporaine. L'espace des luttes suisses est en effet plutôt fermé aux étrangères ; d'autre part, le travail reste une des variables structurantes les plus importantes de la vie quotidienne de la majorité des migrantes italiennes, souvent issues des classes les plus faibles de la société. Ainsi, tout en redéfinissant les frontières de la participation politique des étrangers au sein de la société d'accueil, la défense des droits au travail se lie de manière forte à la défense des droits des femmes. Dans la lignée des approches intersectionnelles, qui se développent aujourd'hui en force dans les sciences sociales, on observe comment aux éléments de genre et d'ethnie s'ajoute celui de classe<sup>4</sup>.

Cette réflexion porte sur les pratiques de mobilisation des Italiennes dans la Suisse des années 1960 et 1970, plus précisément sur la commission féminine des Colonie Libere de Zurich<sup>5</sup>. En me basant sur les documents de la Fédération des colonies italiennes (FCLI) archivés aux Archives sociales suisses de Zurich et sur l'entretien avec Rosanna Ambrosi<sup>6</sup>, militante auprès de la section féminine à Zurich, il a été

- 3 Pour la notion de mouvement social, je me réfère à la définition de Donatella Della Porta et Mario Diani, *Social movements. An introduction*, Oxford, Blackwell, 1996. Le mouvement social est un ensemble de réseaux d'organisation ou acteurs isolés, qui est construit sur des valeurs partagées et sur la solidarité, et qui s'active au sujet d'enjeux conflictuels, en ayant recours à différentes formes de protestation. Le mouvement ouvrier est par conséquent un type de mouvement social.
- 4 Voir par exemple le numéro de la revue *Agone* consacré à ce croisement. *Comment le genre trouble la classe*, n° 43, 2010.
- 5 Pour plus de détails par rapport au cas de la militance féminine au sein des Colonie Libere, voir le travail dense et original de Sarah Baumann, *Migrantinnen als Akteurinnen. Die Federazione delle Colonie Libere Italiane in Svizzera der Nachkriegszeit*, travail de Master auprès de la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, sous la dir. du prof. Damir Skenderovic, 2012. Je remercie Sarah Baumann pour ses conseils et sa relecture.

possible de donner une perspective aux différentes activités organisées, et de mesurer le poids des difficultés souvent cachées par les documents.

### **Quels obstacles pour la militance des femmes migrantes au sein des Colonie Libere ?**

La communauté italienne est sans doute une des plus anciennes et nombreuses communautés étrangères en Suisse. Si la FCLI, officiellement fondée en 1943 par Fernando Schiavetti<sup>7</sup> à Zurich, avait pour but de représenter les Italiens dans le cadre de la lutte contre le fascisme, elle s'est constituée sur des réseaux de sociabilité préexistants mis en place par les migrants «économiques» de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Après la Deuxième Guerre mondiale, la Fédération se révèle être une des institutions les plus importantes de la lutte pour la défense des droits des migrants italiens en Suisse. Une vingtaine d'années après sa fondation, en 1968, la FCLI regroupe 116 colonies en Suisse, 17 000 inscrits, 63 bibliothèques, 30 équipes de football et 4 cinéclubs<sup>8</sup>. Les revendications portées par la Fédération sont nombreuses et portent sur des éléments fondamentaux de la sécurité sociale tels que l'AVS et le droit à l'assistance sanitaire. Il s'agit d'une association typique qui s'insère dans la tradition de l'entraide<sup>9</sup>.

Toutefois parmi les nombreux travaux d'histoire sur la FCLI, qui rendent compte des différentes luttes pour la défense des travailleurs

- 6 Rosanna Ambrosi, née à Zevio en 1944, dans la province de Vérone, a vécu sa jeunesse à Padoue. Depuis 1964 elle vit à Zurich. Elle enseigne l'italien et travaille comme traductrice. Engagée dans le monde de l'émigration, elle a été active dans les commissions citoyennes mixtes pour les problèmes des étrangers. Elle a publié le livre *Zwischen zwei Kulturen*, édité par Hibiscus en 2004. Je remercie par conséquent Madame Ambrosi pour sa disponibilité lors de notre rencontre, qui s'insère dans une recherche de doctorat plus générale sur l'émigration des femmes italiennes en Suisse dans le deuxième après-guerre.
- 7 Voir Stéfanie Prezioso, *Itinerario di un figlio del 1914. Fernando Schiavetti dalla trincea all'antifascismo*, Bari-Roma, Lacaita, 2004.
- 8 Guglielmo Grossi, «Brevi cenni storici sulle Colonie Libere Italiane», in *Passaporti, prego !* Zurich, Federazione delle colonie libere italiane, 1985, p. 206.
- 9 Voir aussi Rosita Fibbi, «Les associations italiennes en Suisse en phase de transition», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, 1, 1985. Carlos Garcia et alii, *Les associations des immigrés, repli ou participation sociale ?*, Genève, Centre de contact Suisses-Immigrés, 1988.

italiens, des activités culturelles et de sociabilité au fil des décennies, l'histoire des femmes des Colonie Libere (CL) est encore peu étudiée<sup>10</sup>. La présence féminine au sein des CL est restreinte. Une commission féminine s'organise à la fin des années soixante, au début de manière informelle. Elle acquiert progressivement de l'importance et de la visibilité grâce à son activité de sensibilisation et de soutien des femmes italiennes. Les difficultés sont nombreuses et reflètent plusieurs niveaux de discrimination: les parcourir permet d'exemplifier les enjeux de la militance des femmes migrantes.

Rosanna Ambrosi, activiste des Colonie Libere de Zurich et co-fondatrice de la commission féminine des FCLI, raconte comment, à son arrivée en 1964, les femmes présentes aux réunions de la FCLI sont rares et toujours liées à des hommes déjà militants. Il s'agit aussi de son cas, car son mari – qui deviendra dans les années 70 président des FCLI et président de l'Ecap<sup>11</sup> – est déjà très actif au sein des CL de Zurich à l'arrivée de son épouse.

«Je suis arrivée à la fin de l'année 1964, par amour. Je me suis mariée alors que je n'avais même pas 20 ans, ou plutôt je venais d'avoir 20 ans. Mon premier mari habitait et travaillait ici, il était italien, du Friuli Venezia Giulia. [...] L'impact avec le monde de l'émigration est arrivé immédiatement, car il était politiquement très actif dans cette association qui s'appelait Colonie Libere Italiana. C'était une association intéressante parce qu'elle était assez ouverte, il ne s'agissait pas d'un parti fermé. C'était sûrement de gauche, et on aimait ça. Mais c'était une association ouverte justement, il ne fallait pas croire en quelque chose. C'est là que tout a commencé. Au début je ne faisais presque rien. Il fallait comprendre de quoi il s'agissait. Je venais d'une famille assez bourgeoise, donc j'étais un peu comme ça. Mais cette activité m'a immédiatement intéressée. Après un moment, la question des femmes a émergé, j'ai en effet compris très vite que les femmes étaient absolument marginales. Lors de ces assemblées des Colonie il n'y avait pratiquement que des hommes. J'étais une des rares femmes, car j'étais la femme de celui qui était déjà un responsable... Je n'aimais pas cette situation, elle était tellement injuste. J'étais presque la seule. On était 4 ou 5 peut-être contre une centaine d'hommes: des femmes ou des copines. [...] On a donc pensé qu'il fallait donner vie à un groupe de femmes, car ce n'était pas possible

10 Voir la note 5.

11 Il s'agit d'un institut de formation professionnelle, de formation permanente et de recherche fondé en 1970 par le syndicat italien CGIL, Confederazione Generale Italiana del Lavoro.

de continuer comme ça dans ce monde “arabe”. Et on a commencé ainsi à organiser des petits groupes, par ci par là.»<sup>12</sup>

Ce sentiment de marginalité est formalisé quelques années plus tard, en février 1970, lors d’une réunion de la commission féminine. Dans le procès-verbal d’une réunion on peut lire:

«Les comités masculins des colonies font résistance par rapport à la présence féminine. Quand une déléguée est tolérée, elle n’a pratiquement pas le droit de parole. Il est donc nécessaire de commencer une action de sensibilisation au sein des Colonie afin de réaliser une active participation féminine aux activités de l’association.»<sup>13</sup>

Lors de leur arrivée en Suisse, les Italiennes qui se mobilisent possèdent déjà des instruments politiques et culturels qui leur permettent de s’insérer plus facilement dans le mouvement. Il s’agit de femmes souvent issues de la classe moyenne, avec un niveau d’études supérieures et bien établies dans le contexte migratoire. Dans ce cas, Rosanna Ambrosi est une femme «privilegiée» – comme elle se définit elle-même. À son arrivée à Zurich, elle est libre de vivre de manière autonome, de s’inscrire à un cours d’allemand et de fréquenter un milieu intellectuel de gauche. L’émigration constitue dans son cas la possibilité de s’émanciper, d’exprimer sa personnalité de manière plus libre, et d’enrichir ses compétences.

«Je me suis donc libérée de ma famille d’origine, libérée de cette ville de Padoue, très restreinte, très catholique aussi. J’étais bien contente de me marier et de venir à Zurich. À cette époque c’était comme aller à Paris, Zurich était la libération, la ville intéressante. Je savais assez bien le français mais très mal l’allemand, je me suis donc immédiatement inscrite à des cours. Le premier contact a été très positif. On habitait dans un appartement minuscule mais au centre de la vieille ville. Donc, Odeon, Select... [on fréquentait] les deux cafés qui étaient à la mode pour une certaine catégorie de personnes. Finalement, je pouvais sortir, aller et venir comme je voulais, ce qui m’était interdit à Padoue. En Italie, je m’étais inscrite à l’université de Venise Ca’ Foscari mais j’avais dû, voulu, interrompre mes études. J’avais en effet fait un gymnase linguistique, un gymnase privé à Padoue, avant.»

12 L’interview a eu lieu en italien le 21 décembre 2012, à Zurich. Le témoignage a été traduit par mes soins, et adapté au minimum dans la version française.

13 *Verbale della seconda riunione della Commissione femminile delle Colonie Libere Italiane*, febbraio 1970, Dossier 5, 40.90.2 Donne, Ar. 40 Federazione Colonie Libere Italiane, Schweizerisches Sozialarchiv, Zurich.

L'exemple de Rosanna Ambrosi est un exemple de cette émigration d'émancipation, qui n'est pas toutefois une constante dans l'histoire des migrations féminines. Au contraire, pour les femmes migrantes l'isolement et les nombreuses tâches peuvent amener à une plus forte soumission qui empêche la remise en question des structures de genre. Dans ce cas, la mobilisation est plus difficile<sup>14</sup>.

Au moment de son arrivée, elle s'intéresse activement au nouveau contexte suisse. Cependant, les liens avec l'Italie restent forts et les idées politiques de cette migrante italienne traversent la frontière. Les pratiques sont variées et quelquefois secrètes. À côté de son engagement auprès des CL, Rosanna écrit dans *l'Unità*, le journal du Parti communiste italien (PCI), imprimé à Milan, des articles à propos de la situation sociale, économique et politique des migrants italiens en Suisse.

«Je l'ai fait, sous un autre nom, pendant une année. C'était une période difficile, je travaillais à la FOBB [Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment], le syndicat du bâtiment [...]. Je n'avais rien à faire pendant ces années, et la situation était assez difficile. Ce n'était pas avisé de s'exposer avec son propre nom, surtout si on écrivait pour *l'Unità*. L'activisme dans les Colonie, ça pouvait encore aller, mais pour *l'Unità* c'était mieux d'avoir un pseudonyme. [...] Ils m'appelaient au bureau et je dictais les articles par téléphone, car pendant ces années-là il n'y avait pas les e-mails ! C'était même marrant. Je n'étais pas payée, naturellement. Peut-être 50 fr. par mois ? Ça n'existait pas, et ce n'était pas si important, car personne n'était payé. On le faisait parce qu'on y croyait, on le faisait par idéalisme et aussi parce qu'on aimait faire ça, en réalité.»

Cette pratique féminine d'engagement politique – plusieurs femmes de la commission féminine des FCLI écrivent pour *l'Unità* – atteste donc un niveau de compétence élevé en dépit de la marginalité au sein de l'association. Toutefois, on relève ici que l'entrave à une pratique militante aisée porte sur le fait d'être étrangères. Durant cette période, le contexte politique est en effet assez tendu et il est dangereux de s'exposer comme militant de gauche. L'influence de la communauté italienne sur la culture politique de la société nationale n'est pas minime et, déjà pendant les années cinquante et soixante, de nombreux activistes cadres des CL suisses sont expulsés, accusés d'«activité communiste». Les autorités helvétiques craignent que l'équilibre imposé par la «paix

14 Pour une analyse entre émigration et émancipation, voir Anne Morelli, Eliane Gubin, «Pour une histoire européenne des femmes migrantes», in *Sextant, op. cit.*, pp.12-13.

du travail» soit mis en danger par le développement de mouvements de matrice communiste en Suisse<sup>15</sup>. Dans cet esprit, l'ambassade suisse d'Italie envoie en 1963 un courrier au secrétaire général du Département politique (actuellement Département fédéral des affaires étrangères), Pierre Micheli, dans lequel il souligne les réactions de la presse italienne, et plus précisément de *l'Unità*, à propos de la situation des migrants et des militants italiens en Suisse<sup>16</sup>:

«Ainsi comme vous pouvez le constater, presque chaque jour des articles paraissent à ce sujet et leur contenu est en général, à quelques nuances près, favorable ou défavorable à nos autorités, selon l'attitude des quotidiens à l'égard du communisme. Les articles de *l'Unità* se distinguent par leur virulence, ils sont généralement publiés en première page et occupent plusieurs colonnes. [...] L'article plus récent de *l'Unità* reproduit une lettre de Franco Pesce, un des Italiens qui auraient été maltraités par la Police fédérale. Cet article fait suite aux attaques contre cette Police qu'on se plaît à qualifier de "politique" et d'instrument des banquiers suisses déçus par la nationalisation des entreprises électriques italiennes. La campagne très serrée que mènent chaque jour les sociaux-communistes tant contre la Suisse que contre le gouvernement italien n'a pas été sans avoir des échos dans les autres secteurs de la presse...»

Les rapports avec les autorités helvétiques sont critiques alors que ceux avec les mouvements ouvriers suisses d'une part, et féministes de l'autre<sup>17</sup> sont pratiquement inexistantes. En revanche, les liens entre les CL et la gauche italienne sont solides. Dans notre cas, ce n'est pas la participation des syndicats italiens qui nous intéresse, mais plutôt la collaboration avec l'UDI, l'Union des femmes italiennes, un mouvement proche du PC.

15 A ce sujet en 1963 la FLCI organise un colloque qui porte sur la défense des droits démocratiques des travailleurs migrants: «avec mesure, mais avec fermeté [les travailleurs émigrés] réaffirment leur volonté d'être considérés comme des hommes à part entière, des êtres pensants, et non pas seulement comme des roues interchangeables de mécanismes de production». *Convegno 25 anni delle CLI in Svizzera: I diritti democratici dei lavoratori emigrati*, Zurigo 1968, Dossier: Lettere e telegrammi, parole di saluto, relazione storica, 40.90.7 Convegni e Congressi, Ar. 40 Federazione Colonie Libere Italiane, Schweizerisches Sozialarchiv, Zurich.

16 Lettre politique. Réaction de la presse italienne aux mesures adoptées par les autorités suisses contre des meneurs communistes italiens, Rome, le 29 août 1963, de l'Ambassade de Suisse en Italie à Monsieur Pierre Micheli, secrétaire général du Département Politique Fédéral, Berne. DODIS, 18755.

17 Pour un ouvrage portant sur la mobilisation des femmes suisses dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, voir Pauline Milani, *Femmes dans la mouvance communiste suisse. La Fédération des femmes suisses pour la paix et le progrès. Un militantisme entre conservatisme et émancipation*, Neuchâtel, Alphil, 2007.

«Il n'y avait pas de rapports entre les mouvements suisses et les Colonie Libere. Plus tard on a su instaurer des rapports avec le monde suisse, comme par exemple avec le syndicat FOBB, mais au début très peu. Le côté féminin surtout n'avait pas de contacts. [...] De temps en temps, celles de l'UDI venaient en Suisses et nous apprenaient. C'étaient nous qui les appelions. Une fois par exemple, on a élaboré 200 fiches pour une enquête sur les femmes des Colonie. Malheureusement, on a tout perdu. C'était un grand travail de récolte: elle est restée avec nous trois semaines pour nous suivre. On avait donc plus de liens avec les femmes italiennes qu'avec les femmes suisses. Il y avait cette tradition de la part de l'UDI, des syndicats italiens et des partis, de suivre les activistes en Suisse. À la fois pour des raisons idéologiques, mais aussi parce qu'on était des votants: on disait à l'époque qu'ici il y avait "la longue main du parti communiste". Une trentaine de personnes avaient été expulsées juste avant mon arrivée. Je ne me suis jamais vraiment demandé pourquoi il y avait cette grande collaboration. Au départ, l'UDI était très liée au PC, et dans un deuxième temps elles se sont autonomisées.»

Si l'expérience migratoire et de mobilisation de Rosanna Ambrosi est une forme d'émancipation grâce à un capital culturel, politique et social plus élevé, il s'agit toutefois d'une expérience commune avec les femmes non mobilisées. Femmes actives et non actives forment au moins dans les discours des militantes une communauté idéale et unie. La déconstruction d'une vision antinomique des femmes mobilisées *versus* les femmes non mobilisées permet, de plus, de rechercher les conditions de l'action militante dans l'intersection des plans de l'agir individuel, familial et collectif<sup>18</sup>. Ainsi, Rosanna Ambrosi affirme que la commission féminine est mélangée. Il y a des travailleuses, des femmes au foyer, qui sont plus ou moins scolarisées. Mais les difficultés qui entravent la militance restent importantes, même pour les plus actives. La difficulté à sensibiliser les autres femmes italiennes et à les inclure dans les pratiques militantes semble relever de problèmes très «concrets»: le temps, la famille, le travail.

«Dans tous les cas ce mouvement des femmes dans les Colonie Libere a duré assez peu et il était assez faible. Les problèmes étaient celui du manque de temps de la part de nombreuses d'entre nous, qui avaient déjà une famille. Et puis le manque de conscience, de culture des femmes de base, des femmes ouvrières qui n'étaient pas habituées à sortir, à faire des activités, des assemblées. C'était un peu tout nouveau et elles n'avaient pas le temps. Elles travaillaient huit ou neuf heures par jour, et elles avaient une famille.

18 Kergoat et al. (dir.), *op. cit.*, p.11



Comment pouvaient-elles aller aux assemblées ? Faire de la politique, c'était un luxe.»

Les femmes qui arrivent à participer aux activités des Colonie sont décrites comme des femmes chanceuses, sensibilisées, ingénieuses. Elles sont plus libres des devoirs familiaux par choix ou par stratégie. Considérées comme révolutionnaires, car fuyant leurs devoirs de femmes (mères et travailleuses), elles sont perçues comme des femmes très déterminées. Dans la pratique, on comprend comment effectivement il y a une différence de ressources (culturelles, politiques, d'émancipation) qui divise les Italiennes mobilisées et non mobilisées.

«On n'était pas nombreuses. Souvent, on n'avait pas de famille. Comme la Bonada par exemple. Personnellement, je prenais le temps en négligeant d'autres choses. Il y avait une femme de Berne, Wilma Pesce, elle avait une famille et elle travaillait comme ouvrière mais pas à temps plein. Une autre, de Saint Gall, sans famille... On était 4 ou 5 qui arrivaient à se libérer de la famille, qui étaient assez *klug* et sensibilisées... Alors tu t'enfuis, tu te fais substituer, tu trouves un mari consentant. Si cela t'intéresse beaucoup, tu vas contre toutes les lois.»

C'est l'élément du temps qui est toujours mentionné par les femmes afin de justifier leur impossibilité à l'engagement. Il cache des enjeux importants, car le temps n'est pas seulement une ressource matérielle mais aussi symbolique. Derrière la mobilisation des migrantes se profile la question de l'émancipation féminine. L'émancipation est en effet une condition nécessaire à la mise en œuvre de nouvelles pratiques et, par conséquent, à la remise en cause des logiques de domination pour une transformation des rapports sociaux. Si d'une part, la lutte témoigne d'un chemin possible vers l'émancipation, d'autre part elle découle des ressources qui permettent aux femmes de commencer à dégager du temps pour l'activité militante<sup>19</sup>.

L'accès au travail a longtemps été considéré comme un facteur d'émancipation des femmes. Cependant ce lien est de plus en plus critiqué en raison de la persistance des inégalités de sexe, de la précarisation des femmes dans le monde du travail et à cause de la combinaison du

19 Dans la source publiée on retrouve les mêmes argumentations: *Emigrazione: emancipazione o rassegnazione? Atti del convegno organizzato dalla Federazione delle Colonie libere italiane in Svizzera*, Zurich, Federazione colonie Libere, 1977. Au niveau du débat scientifique, voir Philippe Cardon, Danièle Kergoat, Roland Pfefferkorn, *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Lamarre, Paris, 2009.

travail avec la totale responsabilité de la famille. Cette dernière devient en conséquence un espace non seulement privé, mais politique ; ce qui amène au dépassement de la division entre sphère privée et sphère publique et qui justifie et élève l'importance militante du choix des femmes de la FCLI de se concentrer sur les problématiques de l'école et de la maternité sur lequel nous allons revenir.

Malgré la forte présence de l'élément féministe dans l'engagement militant des Italiennes des Colonie Libere, on observe une subordination symbolique – et non pas simplement numérique – à l'activisme masculin. Même dans les classes plus élevées, la militance sociale et politique des femmes se heurte aux résistances des hommes. Voyons comment l'engagement de Rosanna est subordonné à celui de son mari qui va pouvoir continuer et exceller dans sa carrière politique.

«Naturellement il faut dire que je n'ai jamais fait une carrière politique. Peut-être d'autres l'auraient fait à ma place. J'aurais eu la possibilité de faire carrière à l'intérieur des Colonie Libere, par exemple, et puis, peut-être au-delà, mais... hum, cela ne me dérange pas beaucoup, mais... en réalité oui. Tu es quand même une femme, et peut-être tu n'es pas si bonne à bien parler comme les autres, parce que les autres parlaient tous très bien, même s'ils ont fait la troisième primaire. Et cela est assez intéressant.

– Ça dépendait de quoi ?

– Ils étaient spontanés, légitimés, ils étaient des hommes. Bref ils savaient où ils étaient. C'était leur place. [...] Probablement j'étais moins bien, et mes capacités oratoires étaient mineures, cependant, elles étaient adaptées pour un certain niveau. [...] En ces jours il y avait toujours un peu d'hésitation, un peu de peur... et puis il y avait aussi le fait que j'avais deux enfants dont je m'occupais pratiquement toute seule, car lui, il était engagé, politiquement et professionnellement. [...] Il avait donc un rôle, important, moi j'étais de second ou troisième ordre. Une militance d'appui. Si j'avais vingt ans aujourd'hui... Pour votre génération, les choses vont mieux. Parce que vous avez plus ou moins obtenu la parité, alors qu'en ces temps il n'y avait aucune parité. Absolument pas.»

Ainsi, la discrimination de genre ne s'applique pas exclusivement aux couches plus faibles de la communauté migrante. Même dans les milieux progressistes et militants, même dans les milieux sensibilisés, qui jouissent d'un capital culturel et politique plus important, les femmes militantes se voient ralenties dans leur parcours politique. De plus, ces freins ne sont pas seulement de nature externe mais, au contraire,

internes. Ils se basent sur l'impression d'une compétence mineure, mais aussi sur un fort sentiment de culpabilité par rapport aux devoirs familiaux. Rosanna continue son récit, et nous raconte des petites tensions entre elle et son mari pour décider qui devait aller assister aux manifestations des CL le soir et qui devait rester à la maison avec les petits.

«Mon mari, mon premier mari, était très démocratique, bref, il ne m'obligeait pas à rester chez moi à la maison. Mais j'y restais, car il y avait les deux enfants... que j'ai négligés beaucoup, mais c'est une autre histoire. Cependant, il n'était jamais là, et c'était évident que c'était lui qui allait toujours aux rencontres et aux événements tels que le ciné-forum. (...) Et puis il y a la tête. Même si une femme est émancipée, et je pensais l'être, au fond tu as toujours cette idée que tu dois t'occuper des enfants, du ménage, et de plein d'autres choses... Si tu ne le fais pas... mmm... ça va mal. Tu te sens un peu coupable. J'ai négligé beaucoup mes enfants, puis heureusement il y a eu Christophe, mon deuxième mari. Au début je les ai négligés beaucoup, je courais à gauche et à droite, en vain.»<sup>20</sup>

Cette piste d'une délégitimation intérieure est aussi confirmée par l'enquête plus générale de la chercheuse Meyer-Sabino sur la communauté des femmes italiennes en Suisse<sup>21</sup>. Les raisons qui ressortent de manière systématique en lisant les réponses au questionnaire organisé au sein de la FCLI par la commission – où la chercheuse même a été active – se rattachent en effet à un sentiment d'ignorance au niveau des problématiques et de l'engagement politique vis-à-vis des hommes. Le manque de légitimité de la femme par rapport à l'homme dans la sphère publique reste par conséquent une argumentation confirmée.

### **Les activités de la commission féminine des Colonie Libere: l'aspect familial et éducatif**

En laissant de côté les difficultés de la militance des femmes migrantes, voyons donc de plus près les activités organisées par cette commission et la hiérarchie des revendications qui sont amenées sur le devant de la scène.

20 Pour un témoignage de mère au sujet de son rapport avec son fils, voir le livre de Rosanna Ambrosi, *Caro Matteo. Dialogo con un figlio poco integrato*, Zurich, Hibisus, 2013.

21 Giovanna Meyer-Sabino, *op. cit.*, p. 193.

Comme Rosanna Ambrosi l'affirme, le *focus* choisi par la commission est celui de l'éducation des enfants et de la vie familiale car ces thématiques sont plus proches des migrantes et plus captivantes en vue d'une sensibilisation politique à long terme. Mais ces problématiques ne sont qu'apparemment privées et, dans une optique de lutte féministe, appartiennent à la sphère publique et au politique<sup>22</sup>:

«On a vite compris que pour les femmes c'était très difficile de participer à nos activités, parce qu'elles travaillaient à temps plein, et d'autre part que les thématiques qu'on leur proposait étaient trop abstraites. J'ai donc pensé que c'était mieux de se concentrer sur la scolarisation des enfants. C'était un sujet *up to date*, très actuel. Il y avait de nombreuses discriminations dans les écoles suisses, et la problématique ne ressortait pas encore. On était arriérés, arriérés, arriérés. Les étrangers, au moins comme problème positif, n'existaient pas. Les cours de langue et de culture italienne étaient institués mais peu acceptés par l'école suisse. Il y avait toute une série de problèmes. Un exemple parlant était celui des fameuses classes spéciales que je haïssais et dans lesquelles un de mes fils après est allé. Ça a été une expérience qui m'a confirmé l'absurdité de ces classes. Et lorsque je proposais de les abolir, les Suisses me regardaient comme si j'étais folle. Aujourd'hui ils les ont abolies. [...] Cette thématique de l'école était un emblème: "Donnons de l'espace à nos enfants, et nous en aurons aussi, après." Il s'agissait d'une lutte féminine indirecte. Je pensais que les femmes auraient dû s'intéresser à cela, parce que c'étaient leurs intérêts. Les enfants étaient une chose importante, plus que pour les pères naturellement.»

La commission prépare du matériel de soutien pour les familles migrantes et organise un «Centre d'information pour les questions de scolarisation pour les familles immigrées en Suisse». Le centre est ouvert presque tous les jours de la semaine et il est disponible pour des visites psychologiques des enfants, des informations sur les différents types d'écoles, l'assistance pour des recours, ou des interventions contre des enseignants et des autorités scolaires. La commission se mobilise en outre contre le système scolaire basé sur le principe d'exclusion, et plus précisément contre les classes spéciales – des classes ghetto aujourd'hui abolies – en adoptant une vision moderne d'intégration éducative. Les difficultés rencontrées par les enfants de migrants – souvent renvoyés

22 Rosita Fibbi, Sandro Cattacin, *L'auto e mutuo aiuto nella migrazione : una valutazione d'iniziativa di "self help" tra genitori italiani in Svizzera*, Neuchâtel, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, 2002.

– sont en effet grandes à cause de l'allemand, des origines de classe et en général d'une mentalité et d'une culture différentes. Ces éléments pourtant n'indiquent par forcément une intelligence réduite, comme les tests psychologiques – en allemand – soumis aux enfants de migrants italiens le suggèrent.

La commission produit de plus une brochure qui a pour but de présenter le système éducatif de Zurich aux parents. Elle informe les migrants de leurs droits et devoirs par rapport à la scolarisation de leurs enfants, des instruments légaux disponibles, et d'autres ressources qu'ils peuvent mobiliser afin de réagir à des actions perçues comme arbitraires, telles que les tests psychologiques en allemand.

Avec des dessins humoristiques les parents sont sensibilisés à la responsabilité de l'école qui, en niant l'accès aux écoles supérieures, joue un rôle fondamental dans la sélection professionnelle qui va amener les enfants de migrants à devenir ouvriers<sup>23</sup>. L'élément de classe est ici présent dans la question apparemment «privée» de l'éducation: l'école est comparée à une usine qui ne peut pas se permettre d'éliminer «un quart de la production défectueuse», mais qui doit plutôt changer les responsables et les modes de production, dans ce cas, les méthodes éducatives<sup>24</sup>. Ces éléments confirment comment cette initiative de sensibilisation et d'information n'est pas une simple «action de soutien aux migrants» mais s'enrichit d'une valeur politique.

«Nous avons fait une brochure qui s'appelle *Gli emigrati e la scuola*, avec une belle couverture rouge, qui a été éditée par les Colonie. Ça a été une espèce de drapeau, car elle a été bien faite, par un bon designer, avec des dessins clairs, précis, *treffend*. C'était une espèce de vademecum pour les parents, les activistes et les comités parents-école. [...] Dans un deuxième temps, l'école suisse a pris en main la question en abolissant les classes spéciales, en prenant soin de ces problématiques, en cherchant à les affronter positivement.»  
Au delà des activités autour de l'école, la commission féminine est à

23 *Gli Emigrati e la scuola*, non datée, Brochure consultée dans les archives privées de Rosanna Ambrosi. Voir aussi à la Bibliothèque nationale: Federazione delle C.L.I. in Svizzera ; Società umanitaria, Milano (ed.), *Gli emigrati e la scuola*, in collab. con ECAP-CGIL, sede svizzera, 2a ed., Zurich, 1974.

24 «Si un travailleur ou un technicien d'une industrie quelconque "ratait" une pièce sur 4, s'il devait les jeter comme on jette de l'école (ou de la classe) les enfants en échec, qu'est-ce que cela donnerait ? On changerait de responsable et tous les modes de production.» *Gli emigrati e la scuola*, *op. cit.*, p. 14.

l'origine d'une autre initiative importante: celle du centre de conseil pour femmes migrantes, le *Consultorio Condiem*<sup>25</sup>, qui est organisé grâce à l'impulsion des femmes des CL mais qui dans un deuxième temps essaye de s'autonomiser. Le *Condiem* est une structure qui se propose d'aider les femmes migrantes de toute nationalité par rapport à des problèmes de santé, de famille, mais aussi de formation, droits et travail. Comme dans le cas de la question scolaire, les frontières entre engagement social et engagement politique ne sont pas clairement définies<sup>26</sup>.

### **Le manifeste des femmes migrantes: un point d'arrivée ou de départ ?**

Militer comme femme étrangère inclut nécessairement la mise en question des rapports de domination dans différentes dimensions: celle de la femme par rapport à son mari, de mère par rapport à ses enfants, de l'étrangère par rapport à la communauté nationale, et enfin de travailleuse par rapport à son employeur. Voyons comment cette combinaison s'articule dans les revendications des Italiennes de la commission féminine.

Malgré les difficultés, la commission est donc active et la situation des femmes migrantes acquiert une visibilité croissante. Cela est évident lors des congrès. Le congrès d'Olten en 1967 est un des événements les plus importants organisés par la commission féminine des Colonie Libere. Rosanna Ambrosi se rappelle de la manifestation comme un moment culminant pour la Commission féminine:

«Ces groupes n'étaient pas si nombreux ou étendus. C'étaient des groupuscules. Mais nous avons pu faire quand même ce grand Congrès national qui était une chose tout à fait respectable.»

Il s'agit du congrès national des CL: un moment clef pour la mobilisation des femmes migrantes en Suisse. Les femmes des Colonie présentent les revendications selon la hiérarchie suivante. Premièrement, les questions de travail comme la parité salariale, la réduction des heures de travail et le congé maternité; deuxièmement au niveau social, elles revendiquent l'abolition du statut de saisonnier qui porte

25 Tract *Spazio Donne*, Magnustrasse 10, Dossier Spazio Donne, 40.90.2 Donne, Ar. 40 Federazione Colonie Libere Italiane, Schweizerisches Sozialarchiv, Zurich.

26 Tract *Condiem*, Dossier Condiem, 40.90.2 Donne, Ar. 40 Federazione Colonie Libere Italiane, Schweizerisches Sozialarchiv, Zurich.

à la division des familles, la possibilité de bénéficier de logements à des prix populaires, mais aussi la création de crèches, des cours pour une meilleure formation professionnelle. Enfin, la troisième dimension est celle, plus politique de la parité des droits démocratiques, dans ce cas, la participation des femmes italiennes au Comité consultatif des Italiens résidents à l'étranger<sup>27</sup>.

Ce premier congrès donne à la problématique des femmes migrantes une visibilité plus importante et lie la participation des activistes de la commission féminine des CL à d'autres manifestations avec un effet de «caisse de résonance». Un exemple clair est la participation des femmes des CL à la Conférence nationale pour l'emploi et le travail féminin en Italie qui se tient à Rome en 1968 et qui démontre la conscience des Italiennes immigrées du lien stratégique entre militantes italiennes en Suisse et en Italie pour les questions de formation professionnelle et les projets de travail futurs, une fois rentrées en Italie<sup>28</sup>:

«Les travailleuses en Suisse [...] acceptent et remercient pour l'invitation que le ministère Pieracini a faite aux FCLIS pour qu'une délégation participe à la conférence nationale pour l'emploi et le travail féminin en Italie. Elles acceptent et remercient pour le fait que cette mise en contact de centaines et de centaines d'émigrantes à travers l'enquête a montré la grande aspiration des travailleuses italiennes en Suisse à un retour en Italie avec un travail sûr. Cette aspiration ne relève pas seulement d'un lien sentimental avec leur propre terre, mais de la conscience du fait que la République, fondée sur le travail, doit assurer à chacun son propre travail.»

Ces premières manifestations des femmes des CL aboutissent finalement en 1975 à un grand événement qui a lieu les 22 et 23 février, organisé par la Paulus Academie à Zurich Witikon, le centre d'études de Boldern et le centre de contact suisses de Zurich. «*Non più emarginate, ma protagoniste!*»<sup>29</sup> C'est avec ces mots que, dans la Suisse de 1975, les femmes migrantes expriment leur volonté de participation aux mouvements sociaux dans la sphère publique. Ces premières activités promues par les femmes italiennes sont le fer de lance de la sensibilisation qui amèneront d'autres femmes migrantes à se mobiliser ; à côté des

27 *Convegno della donna emigrata di Olten 1967*, Dossier 1, 40.90.3 Donne, Ar. 40 Federazione Colonie Libere Italiane, Schweizerisches Sozialarchiv, Zurich. Ce slogan accompagne l'apparition du manifeste de la femme immigrée en 1975 publié en entier dans la revue *Emigrazione Italiana*.

28 *Convegno della donna emigrata*, Dossier Mozione finale, 40.90.3 Donne, Ar. 40 Federazione Colonie Libere Italiane, Schweizerisches Sozialarchiv, Zurich.

Italiens, de nouvelles communautés prennent une place importante dans la société suisse à partir des années septante. Le congrès de 1975 voit en effet la participation de femmes italiennes, espagnoles, yougoslaves, grecques, suisses, et même de quelques hommes.

Le *Manifeste des femmes immigrées*, motion finale du congrès, est le résultat de plusieurs groupes de travail, actifs les jours précédents et qui travaillent avec des textes, des schémas, des vignettes. Tous les documents sont réunis dans le fonds des Archives sociales et démontrent comment ces activistes essayent d'une part de combiner les différents niveaux de discriminations que subissent les femmes immigrées et, d'autre part, de sélectionner les revendications à amener dans l'espace public. Comme lors du congrès d'Olten de 1967, on constate l'influence des Italiennes: la hiérarchie des revendications se construit autour de la primauté des questions de travail, pour enchaîner avec les problématiques familiales, les problèmes de santé et enfin les questions sociales et les droits politiques. Comme dans l'activité de la Commission féminine, on observe la polarisation sur la situation familiale, et le placement, en dernier point, des questions politiques de droit, parce que plus abstraites et éloignées de l'univers des urgences quotidiennes des femmes migrantes.

Au contraire, le travail reste la dimension la plus urgente, importante et structurante de l'expérience migrante de ces femmes. En premier lieu, le manifeste souligne la nécessité d'améliorer les conditions de travail en garantissant un poste qui soit stable et non précaire, mais il revendique aussi le congé maternité, l'AVS, un salaire égal par rapport aux collègues masculins. Deuxièmement, au niveau familial, le manifeste revendique aussi un changement des conditions de travail: l'abolition du statut de saisonnier qui empêche le regroupement familial, des horaires de travail plus flexibles pour prendre soin de la maison et de l'éducation des enfants et l'amélioration du nombre de crèches. Enfin, les problèmes de santé amènent ces femmes migrantes à demander l'augmentation de centres de conseil pour le contrôle des naissances et l'interruption de grossesse. Encore une fois, les problématiques spécifiquement féminines

29 Traduction en français: "Non plus marginalisées, mais protagonistes" in *Manifesto della donna emigrata*, in *Emigrazione italiana*, (sans date), Dossier 2, 40.60.07 Migration von Frauen, Ar. 48 Zürcher Kontaktstelle für Ausländer und Schweizer, Schweizerisches Sozialarchiv, Zurich.



se conjuguent avec des revendications de migrants: un exemple est celui de la visite médicale à la frontière qui, si elle n'est pas abolie, doit se faire aussi à la sortie du pays afin d'attester où la maladie a été contractée dans un passeport de santé. Enfin, le dernier point concerne le droit de parole et de décision au sein des institutions comme l'Église, les syndicats et les commissions des étrangers.

À ce propos, dans les dossiers consacrés aux femmes de la FCLI, on trouve des interventions virulentes de femmes italiennes sur les problématiques du travail. Une fois encore émerge la problématique de concilier le travail domestique et professionnel. Enfin, la conscience que le faible taux de syndicalisation pose un problème majeur pour un activisme efficace se traduit dans un appel à une mobilisation collective et à la solidarité<sup>30</sup>. Ici, le témoignage d'une des intervenantes au congrès:

«Neuf heures par jour sont excessives, et ne laissent pas d'espace suffisant pour vivre. Les travailleuses sont dans une telle condition dans cette société qu'elles ne peuvent même pas se faire un peu de culture. De nombreuses ouvrières doivent travailler à la pièce pour pouvoir gagner quelque chose de plus pour nécessité de famille et ces travaux à la pièce sont tellement sévères qu'on ne peut même pas échanger un mot avec une autre ouvrière, même pas pour les besoins les plus élémentaires. Le soir, les enfants, prendre soin de la maison ! C'est ça que la société néocapitaliste de la consommation ose appeler "vie démocratique".

J'ai constaté entre autres que bien peu de femmes sont inscrites aux syndicats. Évidemment il s'agit d'un grave préjugé de la femme émigrée et d'une partie de la classe ouvrière. On doit les convaincre d'être actives, de défendre nos droits, aussi parce que les syndicats suisses sont devenus plus bourgeois et nécessitent un coup de pouce pour une lutte syndicale concrète. À cause de ces problèmes, et afin de stimuler une sensibilisation, nous toutes nous devons faire une action commune en réunissant entreprise par entreprise les ouvrières et voir ensemble comment commencer une lutte en commençant par les problèmes plus graves et urgents.»<sup>31</sup>

30 «La solution de tous les problèmes mentionnés présuppose la solidarité et l'organisation des étrangères. Les efforts de petits groupes ou de groupes isolés pour résoudre les problèmes sont inefficaces si une grande partie de leurs "compagnes de souffrance" ne les soutiennent pas. Pour réaliser l'objectif de la solidarité et de l'organisation des femmes étrangères, il faudrait, condition utopique, que les intérêts personnels soient subordonnés à ceux de l'ensemble des femmes étrangères.» Lettre (en allemand) du 25 février 1973, Rapport de l'activiste Ruth Joye, Dossier 4, 40.90.3 Donne, Ar. 40 Federazione Colonia Libere Italiane, Schweizerisches Sozialarchiv, Zurich.

Cet appel à la solidarité féminine nous amène à souligner un aspect important. Les éléments à l'origine de la faiblesse des mouvements des femmes étrangères sont de plusieurs types et ils ne s'expliquent pas seulement par un manque de sensibilisation, de culture politique, de temps, ou de légitimité par rapport aux collègues masculins. En général, face à toutes ces spécificités féminines, il est nécessaire de réaffirmer que les communautés d'origine immigrée se caractérisent par une impuissance chronique dans la mesure où elles ne sont pas capables, en tant que groupe, de contrôler les résultats relatifs à des questions qui affectent leurs intérêts objectifs dans l'arène sociale et politique du pays d'accueil<sup>32</sup>. Cela est évident si on pense que les étrangers ne sont pas citoyens de la nation d'accueil et que leur participation politique est réduite. Les mobilisations sont trop faibles pour influencer les décisions politiques. La transformation d'une question sociale en enjeu politique est en effet subordonnée au contexte politique, social et économique dans un moment particulier et à l'attention de différents acteurs: les partis politiques, les groupes d'intérêts, la population nationale et les autorités politiques qui doivent participer au processus de manière directe ou indirecte. Même les mouvements de solidarité sont rares et ne durent pas longtemps<sup>33</sup>.

### **Difficultés et enjeux du militantisme des femmes italiennes en Suisse**

Grâce à l'entretien avec Rosanna Ambrosi, nous avons pu constater les difficultés d'une pratique militante d'une femme italienne cultivée et politiquement active. Les entraves dérivent de contraintes objectives liées à la vie quotidienne intense des travailleuses migrantes mais aussi du sentiment d'insuffisance par rapport à leurs homologues masculins. En outre, hormis leur invisibilité dans l'arène politique suisse, nous avons pu observer la façon dont l'association est assez fermée – du moins au

31 Franca Sabatti, *Alcune riflessioni di una giovane lavoratrice emigrata*, Dossier 4, 40.90.3 Donne, Ar.40 Federazione Colonie Libere Italiane, Schweizerisches Sozialarchiv, Zurich.

32 Voir Marco Martiniello, «Pour une sociologie politique de la situation post migratoire en Belgique», in M. Martiniello, M. Poncelet, *Migrations et minorités ethniques dans l'espace européen*, Bruxelles, De Boeck, 1993, p. 178.

33 Hans Mahnig, *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Zurich, Seismo, 2005, p. 24.

début – à une participation réelle et égalitaire des femmes. C'est par le biais des documents produits par la commission féminine des CL qu'il a été possible de se concentrer sur les revendications de ces femmes et d'attester la polarisation sur la thématique de la scolarité et sur les questions de travail.

Ainsi, ces militantes italiennes, qui ne peuvent notamment pas jouir d'un espace de participation politique considérable à cause de la superposition de discriminations différentes, s'engagent et rendent visibles les problématiques des femmes migrantes grâce à un activisme de nature politique. Leurs activités de sensibilisation débouchent enfin sur différents congrès de grande envergure. Congrès de femmes, de migrantes et de travailleuses. Leurs documents, leurs témoignages nous amènent au dépassement de la division stricte entre sphère privée et sphère publique, car la famille – à côté du poste de travail, arène plus classique – devient aussi un espace politique où faire valoir ses droits.

Rendre visible ces expériences de militance permet de réévaluer ces apparentes victimes en véritables actrices. L'activisme social et politique constitue pour de nombreuses femmes étrangères un moyen de revendiquer leurs appartenances. De plus, en tant qu'agents politiques, elles contestent et reconstruisent les frontières de leur citoyenneté dans l'espace helvétique. Cela n'est pas possible au sein des mouvements féministes ou dans les mouvements de gauche suisses, qui à cette époque ne s'interrogent pas encore sur la composante nationale de leur identité. Enfin, cette expérience confirme l'importance de sortir les problématiques féminines de l'individuel et de les transformer grâce à l'activisme en quelque chose de politique. Ce sont les mots de Mitchell, reproduits sur un tract de la commission, qui poussent les femmes migrantes à se rassembler et à sortir du privé invisible.

«Le procès de maturation des peurs secrètes et individuelles de la femme dans une conscience commune de leur sens social, la libération de la colère et des inquiétudes, les efforts de révéler à haute voix les faits douloureux pour les convertir en quelque chose de politique. Ce procès est appelé la maturation des consciences.»<sup>34</sup>

34 Citation tirée d'un tract enrichi par un dessin du peintre Guttuso, artiste italien. Référence de la citation: Juliet Mitchell, *La condizione della donna*, Turin, Einaudi, 1972 [*Woman's Estate*, 1966]. Dossier Matériel de propagande, 40.90.2 Donne, Ar. 40 Federazione Colonie Libere Italiane, Schweizerisches Sozialarchiv, Zurich.



## **LES FEMMES DU SYNDICAT SUISSE DES MASS MEDIA : UNE IMPULSION DÉCISIVE POUR L'ÉGALITÉ (1974-2001)**

**LISE-EMMANUELLE NOBS**

DANS LA SUISSE DES ANNÉES 1970, LA QUESTION DES DROITS DES femmes prend de l'ampleur, tant au niveau politique que dans le monde du travail. Des inégalités sont dénoncées, notamment via la presse, et un long processus de prise de conscience se déclenche: pendant 30 ans, l'agenda politique connaît une période chargée en ce qui concerne la «question des femmes», notamment autour de la protection de la maternité, de la révision du droit matrimonial, ou encore avec l'introduction du suffrage féminin (1971) et d'un article constitutionnel sur l'égalité entre hommes et femmes (1981), complétés par la Loi sur l'égalité (1996). Tous ces aspects ont des répercussions sur le monde professionnel, où un combat pour une égalité effective entre hommes et femmes se met en place et évolue parallèlement à ces changements politiques. C'est le cas notamment au sein de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) et de son partenaire social, le Syndicat suisse des Mass media (SSM), auxquels nous consacrons cet article. Nous allons nous pencher sur les franges féminines du syndicat et voir comment, dans cette période de revendications des femmes, elles s'approprient la question de l'égalité, pour agir au sein de la SSR mais aussi du SSM.

Fondée en 1931, la SSR est une entreprise de service public, dont le financement dépend en grande partie de la redevance annuelle ; couvrant tout le territoire helvétique, elle a pour mission de prendre en considération toutes les minorités linguistiques et culturelles. Ce statut lui donne un visage particulier dans le paysage entrepreneurial suisse, ce qui nous a conduite à la considérer comme une entreprise qui se doit d'être exemplaire en ce qui concerne les lois et leur application – notamment les réglementations en terme d'égalité hommes-femmes. Toutefois, si elle paraît attentive à l'agenda politique, elle ne semble

pas le prendre véritablement en compte pour remettre en question sa politique du personnel. Ce travail est au contraire le fruit de femmes militantes, en grande partie membres du syndicat, mais aussi organisées en petit comité au sein de l'entreprise<sup>1</sup>.

Le syndicat est quant à lui fondé en 1974, reprenant la base d'une association de personnel créée en 1957, l'Association des Employés de la Télévision Suisse (AETS). L'AETS subit ensuite une transformation en deux phases: sous l'impulsion de ses membres de gauche qui souhaitent s'organiser indépendamment de l'employeur, elle devient premièrement un syndicat, sous le nom de Syndicat Suisse de la télévision (SST) en 1972<sup>2</sup>, puis devient plus généraliste en prenant le nom de Syndicat suisse des Mass media, et s'affilie à l'Union syndicale suisse (USS)<sup>3</sup>. Dès 1974 donc, le SSM défend les intérêts des collaborateurs et collaboratrices du secteur des médias électroniques, qu'ils soient privés ou publics, de la radio, de la télévision, ou de centres de production ; malgré cette position généraliste, il rejette au dernier moment, en 1998, la fusion avec l'Union suisse des journalistes (USJ), l'Union suisse des lithographes (USL) et le Syndicat du livre et du papier (SLP) lorsque ces derniers ont formé un syndicat des médias, Comedia (1999)<sup>4</sup>.

Au sein de la SSR, le SSM côtoie une autre association de personnel présente depuis 1942, et défendant historiquement les intérêts des gens de radio: la Fédération des Employés de Radio et Télévision Suisse (FERTS), contrainte d'ajouter à son programme les gens de télévision suite à l'ampleur que prenait cette dernière<sup>5</sup>. Toutefois, nous allons principalement nous concentrer sur le SSM qui représente une plus grande part du personnel et dont nous avons retrouvé davantage de sources. La FERTS<sup>6</sup> sera tout de même présente en filigrane dans cet article, puisqu'elle mène des combats parallèles à ceux du SSM.

- 1 Ce travail se focalise sur le syndicat, mais il faut savoir que dans la plupart des unités d'entreprise de la SSR, des femmes se sont organisées et ont revendiqué des améliorations en marge de celles du SSM.
- 2 *L'OS*, bulletin de la section genevoise du SSM, n° 48, novembre 1984, p. 6.
- 3 *Il SSM ha 10 anni. Un sindacato si presenta*, p. 8. Archives SSM, Lugano.
- 4 Adrian Scherrer, «Partenariat social», in Theo Mäusli, Andreas Steigmeier (sous la dir. de), *La radio et la télévision en Suisse. Histoire de la Société Suisse de Radiodiffusion et télévision SSR 1958-1983*, Baden: hier + jetzt, 2006, p. 67.
- 5 La télévision est introduite à la fin des années 1950 et connaît un développement rapide dès le milieu des années 1960. On constate dès lors une augmentation croissante des heures de diffusion, et donc du personnel engagé.

Cet article a pour but de mettre en lumière la part prépondérante qu'ont prise les femmes du SSM dans la conception, l'élaboration et la mise en place d'une politique d'égalité dans l'entreprise. Il s'agira de voir quelles étaient leurs stratégies, leur position lors des négociations, et de vérifier si les résultats visibles au niveau discursif l'ont aussi été dans la pratique. Pour cela, nous nous pencherons sur la période de 1974 à 2001, date de la fondation du SSM jusqu'à l'obtention d'une crèche en Suisse italienne. Nous reviendrons sur la situation parallèle des femmes à la SSR et au SSM durant les années 1970 et 1980, puis sur l'élaboration et la mise en pratique de la politique d'égalité au tournant des années 1990. Durant cette période, nous développerons un phénomène de «récupération» du thème de l'égalité par le syndicat, qui se manifestera notamment par la création de secrétariat-femmes et d'une commission femmes nationale. Enfin, l'instauration d'une crèche en Suisse italienne en 2001 nous permettra d'illustrer l'aboutissement de trente ans de revendications.

Plusieurs sources ont servi à l'élaboration de ce travail: les archives centrales de la SSR à Berne nous ont permis de reconstituer le discours et les démarches entreprises du côté de l'employeur et du syndicat en ce qui concerne la mise en place de la politique d'égalité. Ces informations sont complétées par les archives du syndicat en Suisse italienne et en Suisse allemande, notamment par les procès-verbaux de la commission femmes et par les bulletins syndicaux, riches en renseignements. De même, les bulletins d'entreprise et les rapports annuels de la SSR offrent un panorama assez général mais donnent la possibilité de mettre en perspective le discours syndical et le discours entrepreneurial. Enfin, nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs membres du syndicat en amont et en aval de ce travail, à la fois pour engager une réflexion autour du syndicat et par la suite pour vérifier certaines hypothèses<sup>7</sup>.

6 (Note de la p. 78) La FERTS est définitivement dissoute dans les années 2000, ses membres ayant progressivement rejoint le SSM dès la fin des années 1990 – début des années 2000. Adrian Scherrer, «Partenariat social», *op. cit.*, p. 67.

7 Cet article découle d'un projet du PNR60, financé par le Fonds national suisse de la recherche, intitulé «Égalité des sexes: une "idée suisse"? L'égalité des chances à la SRG SSR Idée suisse. Institution nationale, régions linguistiques, programmation (de 1980 à aujourd'hui)». Le projet amenant à une mise en commun des données et des idées, une partie des sources utilisée dans cette contribution est le fruit des recherches de Maurizio Vogrig, que je remercie chaleureusement.

## La place des femmes au sein de la SSR et du SSM

Dès sa création, la SSR a employé des femmes, principalement dans l'administration. Relativement faible au début, leur part se monte à 30% dans les années 1970, chiffre qui augmente de quelques pour cents durant la décennie suivante, pour atteindre 32,4% en 1987<sup>8</sup>. Cette année-là paraît le premier bilan social de la SSR, qui donne quelques statistiques sur son personnel<sup>9</sup>. Sur 56 fonctions référencées dans cette publication, 9 d'entre elles sont occupées par plus de 60% de femmes: collaboratrices à la documentation (37 femmes / 17 hommes), employées de commerce (44 / 21), maquilleuses-modélistes (11 / 1), opératrices de mélange d'image (4 / 0), monteuses-film (44 / 18), scripts (32 / 0), secrétaires (325 / 0), tailleuses (5 / 0) et téléphonistes (36 / 2). Elles sont par contre totalement absentes ou très peu représentées dans les fonctions techniques (cameraman, éclairagiste, collaborateur technique par exemple). Le nombre de collaboratrices en classe de cadres<sup>10</sup> est aussi très bas: seules 9% de femmes y sont représentées.

À la même époque, cette part de 30% de femmes est aussi atteinte au sein du SSM, ce qui est beaucoup plus que la moyenne des syndicats affiliés à l'USS (12%). De plus, cette proportion est aussi respectée au sein des différentes commissions du syndicat, puisque 30% des membres sont des femmes<sup>11</sup>, base comme sommet étant féminisés. Dans les hautes instances syndicales, des femmes de caractère sont en effet élues à des fonctions importantes. Tout d'abord Anne Spörri, nommée secrétaire centrale en 1976, poste qu'elle occupe jusqu'en 1981<sup>12</sup>, relayée par une autre femme, Yvonne Lenzlinger<sup>13</sup>, de 1983 à 1990. Quant à la

8 Des statistiques régulières sont difficiles à obtenir, notamment des statistiques sexuées. Dans ses parutions officielles, la SSR a d'abord fait la part belle aux statistiques de diffusion, de production, d'audience. Mais il faut attendre les années 1960 pour connaître l'effectif en personnel, sans distinction de sexe.

9 Direction générale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Bilan social 1987, Berne, SSR, 1987, pp. 40-41.

10 Sont présents dans cette catégorie: les chef-fe-s de service/de rubrique, les chef-fe-s de département, les directeurs (aucune directrice !), les spécialistes, les réalisateurs/trices et les journalistes.

11 Statistiques données par Yvonne Lenzlinger. *SSM-Gazette* 1/89, pp. 20-21.

12 *SSM Informatore*, 15 juillet 1981, p. 14.

13 *SSM Informatore*, 6 novembre 1990, pp. 14-17.



présidence, elle est occupée par une femme dès 1980: il s'agit de Tiziana Mona<sup>14</sup>, une des premières présentatrices du téléjournal<sup>15</sup> et première femme qui accédera à un poste de cadre dirigeante à la Direction générale de la SSR dans les années 1990. Parallèlement, les mêmes postes sont aussi féminisés du côté de la FERTS: la présidence est endossée par Denise Moser puis Ellinor von Kauffungen dans les années 1980, puis par Yvette Rielle dans les années 1990, alors que la secrétaire centrale durant cette période est Anne-Marie Bessard. Les deux présidentes représentent ainsi les partenaires sociaux dans les divers comités et commissions au sein de la SSR, ce qui permet de donner une visibilité aux questions d'égalité entre hommes et femmes, qui connaissent une première impulsion par le biais de ces nominations.

Ainsi, lors d'une séance du comité central en juin 1981<sup>16</sup>, Tiziana Mona aborde le thème de la place des femmes dans l'entreprise: faisant allusion à une enquête de la Commission fédérale pour les questions féminines<sup>17</sup>, elle regrette que l'attention se porte sur les femmes journalistes, qui bénéficient déjà d'une meilleure situation que d'autres collaboratrices, et elle relève quelques «cas isolés» de différences salariales entre hommes et femmes, en dépit d'une Convention collective de travail (CCT) réglementaire en ce qui concerne l'égalité salariale.

### *Le cas des femmes mariées*

Toutefois, quelques discriminations anciennes subsistent dans la CCT, principalement à l'égard des femmes mariées, découlant des règlements édictés durant l'entre-deux-guerres à l'intention des femmes fonctionnaires<sup>18</sup>. Tout comme les femmes travaillant à l'administration

14 *SSM Informatore*, 19 mai 1980.

15 Au Telegiornale, à la Télévision suisse italienne, dès 1967. In: Theo Mäusli, Andreas Steigmeier, *op. cit.*, p. 56.

16 Il s'agit de l'organe exécutif de la SSR, ancêtre du Conseil d'administration actuel. Procès-verbal de la séance du Comité central de la SSR, 25.06.1981. Archives SSR numérisées N° 81.121, Archives centrales SSR, Berne.

17 Elle se réfère ici à une étude conjointe de Bettina Heintz et Eva Hermann, réalisée sur demande de la télévision suisse alémanique (SF DRS), «Zur Situation der Journalistinnen in Fernsehen, Radio und Presse», in *Questions au féminin* 2/81, Berne, Commission fédérale pour les questions féminines, pp. 4-26.

18 Voir à ce sujet l'ouvrage de Céline Schoeni, *Travail féminin: retour à l'ordre! L'offensive contre le travail des femmes durant la crise économique des années 1930*, Lausanne, Antipodes, 2012.

fédérale<sup>19</sup>, les femmes de la SSR qui se marient peuvent être licenciées, afin d'éviter un double salaire et d'aller dans le sens d'un salaire familial rapporté par le mari. Cette situation est évoquée par M. Fontanet, lors d'une discussion au Conseil national au sujet de la modification du statut des fonctionnaires, en février 1972<sup>20</sup>:

[...] la fonction féminine telle qu'elle est traitée par la loi n'est pas satisfaisante, d'autant plus que si l'on veut ratifier la convention européenne dite du travail – salaire égal pour un travail de même valeur – il faut commencer par épurer le statut des fonctionnaires des bribes de conceptions surannées qui s'y trouvent encore.

Ces «conceptions surannées» se retrouvent aussi à la SSR, où des cas de licenciements de femmes mariées sont encore recensés dans les années 1960. Un formulaire daté du 11 mars 1970 concernant les motifs de départ propose parmi les raisons de quitter la SSR une case «Mariage (seulement pour les employées)»<sup>21</sup>. Toutefois, nous n'avons pour l'instant pas pu évaluer à quel point ce règlement était mis en application, ni jusqu'à quand exactement.

De plus, les femmes mariées étaient aussi discriminées en ce qui concerne quelques subventions, comme l'indemnité de résidence, car elles ne recevaient rien si leur époux bénéficiait déjà d'une telle indemnité. Cet exemple est repris par le directeur du personnel SSR dans le cadre des discussions politiques autour de l'introduction d'un principe d'égalité entre hommes et femmes dans la Constitution fédérale. Faisant le point sur la politique du personnel SSR, il admet quelques cas négatifs envers les femmes, notamment les femmes mariées, mais estime par contre que l'âge de la retraite plus bas pour les femmes que pour les hommes est un avantage pour elles. Il conclut que la mise en place d'un futur article constitutionnel n'aurait aucune répercussion négative pour la SSR<sup>22</sup>, dont la CCT prône la garantie des mêmes droits à chaque employé, indépendamment de son sexe, de son origine géographique,

19 Bureau de la condition féminine, *Les femmes dans l'Administration fédérale: documentation concernant le séminaire du 14 juin 1991*, Berne, 1992, p. 17.

20 «Statuts des fonctionnaires. Modification de la loi», in *Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale*, 1972, vol. I, Archives fédérales suisses, publications officielles numérisées, p. 27.

21 Formulaire «Motifs de départ», 11.03.1970, Archives SSR numérisées N° 8375.

22 Lettre du directeur du personnel M. Küttel au Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, 24.05.1977. Archives centrales SSR, Berne, A 023.04.02 – Beschäftigung verheirater Frauen 1974-1981.

de sa langue maternelle et de son appartenance politique et religieuse<sup>23</sup>. Malgré cela, quelques articles sont encore à modifier, mais c'est surtout au niveau des mentalités qu'un changement est nécessaire pour faire avancer la cause des femmes.

### *L'affaire Annabelle*

L'interview de Leo Schürmann, directeur général de la SSR de 1981 à 1987, parue dans le numéro du magazine féminin *Annabelle* du 29 septembre 1982<sup>24</sup>, illustre le climat à l'encontre des femmes durant les années 1980. Intitulée «Das Lebensziel der Frau liegt in der Familie», cette interview renvoie à une conception ancienne des femmes, où celles-ci restent à la maison, conformément à la norme sociale. Il semble ainsi à M. Schürmann plus important que les femmes élèvent leurs enfants plutôt que de se jeter dans le stress de la société en compagnie des hommes, d'autant plus par leur nature, c'est à la maison qu'elles se sentent le mieux. Il attaque aussi les capacités féminines, jugeant que si peu de femmes sont présentes au parlement, c'est parce qu'elles sont moins disposées au raisonnement ou à la réflexion abstraite.

Ces réflexions valent à Leo Schürmann de se faire violemment critiquer par les syndicats, notamment dans une lettre ouverte de Tiziana Mona<sup>25</sup>:

«Ce n'est pas que nous ne savions pas que beaucoup d'hommes tiennent encore fermement à leurs points de vue arriérés en ce qui concerne l'émancipation de la femme, mais que vous, Monsieur le Directeur Général, apparteniez à cette catégorie, cela nous surprend quelque peu. Vos propos montrent que toutes les discussions de ces dernières années visant à améliorer la situation de la femme ne vous ont même pas touché. (...) Personne ne peut s'étonner, après ces déclarations, qu'à l'intérieur de la SSR règnent encore de nombreuses inégalités entre les deux sexes et qu'une entreprise de cette grandeur considère, encore de nos jours, comme inutile d'installer une crèche, par exemple. [...]

23 *Ratification de la nouvelle CCT*, annexe à une lettre de Stelio Molo, Directeur général, aux membres du comité central SSR, 14.02.1975. Archives SSR numérisées N° 9564.

24 Annexe d'une lettre d'Anne-Käthi Zweidler aux femmes de tous les départements du Radio Studio Basel, 28.10.1982. Archives centrales SSR, Berne, A 020.07.03.04: VSRTA: SRG 7-9: Programme/Teletext – Generaldirektion – Mitarbeiter. 1982-1987.

25 Tiziana Mona, «Lettre ouverte à L. Schürmann», in *L'OS*, 32, novembre 1982, p. 15.

Nous ressentons vos déclarations comme un désaveu de toute la gent féminine employé à la SSR en particulier et de toutes les femmes exerçant une profession en général. Nous sommes d'avis que vos propos reflètent ce que vous soulignez perspicacement vous-même dans cette interview, à savoir: "L'histoire universelle nous apprend néanmoins ce que la mentalité masculine peut avoir comme répercussions"...»

Le fait que ce discours émane du Directeur général est symbolique à plus d'un titre, puisqu'il incarne le pouvoir et représente la SSR. Non seulement sa vision est rétrograde, mais peut-être incite-t-il par ses propos à ne pas entrer en matière sur les revendications des femmes.

### **L'impulsion syndicale : élaboration d'une politique d'égalité à la SSR**

#### *La SSR face à ses obligations*

Mais les femmes continuent à se mobiliser pour instaurer des mesures plus poussées afin d'améliorer leur situation dans l'entreprise et l'égalité en général. Ainsi, en vue des négociations pour renouveler la CCT en 1984, la Conférence professionnelle du SSM établit un catalogue de revendications dans lequel il rappelle à la SSR qu'elle a l'obligation de supprimer les quelques directives discriminantes dans la CCT et dans l'application de cette dernière, suite à l'introduction de l'article constitutionnel sur l'égalité trois ans auparavant<sup>26</sup>. Il demande en outre une promotion active des femmes, par le biais d'une déclaration d'intention de la part de l'employeur pour signifier son intention d'adopter l'égalité des droits, de promouvoir les femmes à tous les niveaux et dans toutes les professions, de montrer que tous les postes peuvent être occupés par des femmes ou des hommes et que toutes les offres d'emploi soient rédigées et pensées pour les deux sexes ; cette déclaration prendrait place dans le préambule de la CCT ou dans son protocole additionnel. Le SSM revendique enfin une féminisation de tous les documents officiels (notamment la CCT) et un congé maternité allongé de 2 semaines, qui passerait donc de 14 à 16 semaines, avec la possibilité d'un congé non payé pour les pères.

26 GAV-Verhandlungen 1984 – Forderungen des SSM. Aufgrund der Beschlüsse der Branchenkonferenz vom 15./16. Februar 1984. Archives centrales SSR, Berne, A 020.07 - VSRTA: GAV 19-22 (1982-1988).

Ce paquet de négociations est particulièrement intéressant parce qu'il place la SSR face à ses obligations légales. Mais la difficulté réside dans la manière d'appliquer l'article constitutionnel sur l'égalité auquel il est fait référence<sup>27</sup>, et dans la conception même de l'égalité. Même si un certain laps d'adaptation est requis comme lors de tout changement, la SSR réagit lentement, et le syndicat, sous l'impulsion de ses femmes de pouvoir, la presse d'agir et d'entamer une véritable réflexion sur la place des femmes dans l'entreprise.

Parmi ces demandes sont acceptées l'augmentation du congé maternité, ce qui fait de la SSR une des entreprises les plus progressistes de Suisse en la matière<sup>28</sup>, et l'inscription d'une remarque dans le préambule de la CCT pour signifier que le terme «employé» désigne aussi bien les collaboratrices que les collaborateurs.

### *Rapport sur la position des femmes au sein de l'entreprise*

Deux ans plus tard, un rapport sur la position des femmes au sein de l'entreprise est publié par un groupe de travail, sur mandat de l'organe exécutif de la Radio et télévision suisse italienne (RTSI). Son objectif était d'analyser d'une part la situation de femmes, en tant que collaboratrices et cadres, mais aussi leur image, diffusée à la radio et à la télévision. Le rapport ne décrit que la situation tessinoise mais est symbolique d'un malaise général à l'époque. Il conclut que les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes dans l'entreprise, mais beaucoup plus présentes dans des classes salariales plus basses que

27 Cet article se décline en trois points: il affirme l'égalité homme-femme, confie à la loi un mandat pour pourvoir à l'égalité dans la famille, l'instruction et le travail et prône un salaire égal pour un travail de valeur égale.

28 Du point de vue du congé maternité, il faut préciser que la SSR est très en avance par rapport à bon nombre d'entreprises à l'époque. Avant l'instauration de l'assurance maternité en 2005, la protection de la maternité était disséminée dans plusieurs lois. Ainsi, la loi sur le travail de 1964 interdit aux employeurs d'occuper des femmes pendant les huit semaines suivant leur accouchement et le Code des obligations protège depuis 1989 les femmes enceintes contre le licenciement, durant toute leur grossesse et seize semaines après leur accouchement. L'administration publique permet aussi durant ces années-là à ses collaboratrices de bénéficier d'un congé maternité plus élaboré. Commission fédérale pour les questions féminines, *Femmes Pouvoir Histoire 1848-2000*, version en ligne 2009 (dernière consultation 21.02.2013).

celles de leurs collègues masculins<sup>29</sup>, et ce malgré leurs qualifications. Ces faits sont analysés de la manière suivante: l'entreprise manque de confiance dans les capacités de ses collaboratrices, qui ont elles de la peine à se faire reconnaître en tant que cadre. Elles ne sont pas soutenues par les chefs lorsqu'elles se portent candidates à des postes à responsabilités, et à qualités égales, ce sont les candidatures masculines qui priment. S'ensuivent des propositions de mesures pour lutter contre cette situation, notamment la création d'une commission permanente ad hoc qui aurait pour charge de rédiger chaque année un rapport sur ces problèmes<sup>30</sup>.

Le SSM reprend en partie ce rapport et formule un nouveau livret de revendications, où il dénonce le fait que la SSR ne semble pas reconnaître l'importance de la question de la situation des femmes dans l'entreprise et souligne qu'en tant que service public, la SSR a une mission éducative: puisque les collaborateurs du programme sont majoritairement des hommes, ils véhiculent une image stéréotypée des femmes et oublient les problèmes de celles-ci. La SSR se doit de montrer une meilleure image des femmes, ce qui sera aussi possible quand elles seront mieux entendues au niveau politique et hiérarchique<sup>31</sup>.

Face à ce rapport et aux injonctions du SSM, la réaction de la SSR se veut très pragmatique<sup>32</sup>:

Il faut tout d'abord mettre entre parenthèses les problèmes relatifs aux programmes ; les syndicats n'ont en effet pas à se prononcer sur le contenu de nos programmes (image de la femme).

C'est à la direction des services du programme qu'il appartient de proposer des mesures le cas échéant.

Nous vouons depuis longtemps une attention suivie à l'égalité entre hommes et femmes à la SSR. Tous les postes mis au concours sont expressément ouverts aux candidats des deux sexes ("Hommes et femmes peuvent poser leur candidature à tout poste vacant", est-il précisé à l'affichage).

29 Ce qui se vérifie dans les statistiques données en début de travail, où les femmes sont largement majoritaires dans les fonctions les moins bien rémunérées et les moins bien considérées.

30 *La position de la femme au sein de la SSR*, adressée aux participants de la Conférence de gestion du 11 février 1987. Document daté du 22 janvier 1987. Archives SSR numérisées N° 87.18.

31 *SSM Informatore*, 17 mars 1987, pp. 5-6.

32 *La position de la femme au sein de la SSR*, Archives SSR numérisées N° 87.18.

Du point de vue juridique, nous avons pris toutes mesures pour assurer l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Les problèmes sont d'ordre pratique, ils tiennent aux choix professionnels traditionnels de la femme et notamment à celui de la carrière de secrétaire. L'interruption de la carrière par la maternité se traduit d'autre part aussi par des déficits d'expérience. De nombreuses femmes consacrent en effet, aujourd'hui comme par le passé, de 15 à 20 ans de leur existence à s'occuper pour l'essentiel de leurs enfants. Ce sont là des faits sur lesquels la politique du personnel de la SSR ne peut rien, encore que nous soyons très larges dans l'octroi de congés de maternité. Cela étant, des considérations de politique d'entreprise dictent de ne pas faire la sourde oreille aux demandes de la FERTS et du SSM, ou du moins pas à toutes.

Dans ses propos, la Direction se dédouane de toute inégalité et ne remet pas en cause le rôle traditionnel des femmes dans la société en déclarant ne pas être responsable des femmes qui s'occupent de leurs enfants ou de celles qui choisissent la filière de secrétaire, reprenant en ce sens les propos de Leo Schürmann. Il semble tout à fait normal et inéluctable que les femmes mettent leur carrière entre parenthèses, ce qui a pour conséquence de créer un «déficit d'expérience». Le discours de la SSR est fataliste et la direction reste dans la position attentiste qu'elle a adoptée en ce qui concerne la thématique de l'égalité. De plus, elle justifie son «attention suivie à l'égalité» par deux exemples: la féminisation des offres d'emploi<sup>33</sup>, mais surtout sa générosité dans l'octroi du congé maternité, qui sera de tout temps utilisé dans le discours entrepreneurial comme la principale vitrine de l'égalité à la SSR. Toutefois, elle laisse quand même la porte ouverte à des nouveautés en étant prête à écouter une partie des revendications syndicales.

### *Le programme de promotion de la femme*

Les demandes de 1984 sont alors prises en compte, puisqu'un texte sur l'égalité est inclus dans le préambule de la CCT renouvelée en 1988: il stipule qu'une commission paritaire ad hoc composée de huit personnes, dont au moins quatre femmes, doit être mise en place afin d'élaborer un catalogue de revendications pour promouvoir les femmes dans l'entreprise et de surveiller sa mise en place. Constituée en juillet

33 A ce sujet, un des premiers postes à avoir été féminisé dans une offre d'emploi en 1986 est celui de directeur/trice général/e. Un poste qui n'a jamais été occupé par une femme.

1988, elle établit pendant un an un programme de promotion de la femme, soumis à la fois à la SSR et aux syndicats, et remanié à plusieurs reprises. Mais ces négociations posent problème, car l'employeur refuse une grande partie des demandes émanant des syndicats, qui choisissent de se dégager de toute responsabilité et de laisser la SSR finaliser le programme<sup>34</sup>. Finalement, ce sont 21 principes qui sont retenus à la fin 1989<sup>35</sup>, s'attaquant à divers thèmes comme le nombre de femmes dans l'entreprise, la promotion des femmes aux postes de cadres, une meilleure reconnaissance du temps partiel, etc. Parmi les demandes refusées figure notamment celle plaidant pour la création de crèches à l'interne ou le subventionnement de places de crèche par la SSR. De plus, à titre de compromis, FERTS et SSM acceptent la création de postes de déléguées SSR aux questions féminines et la suspension de la commission paritaire chargée de l'application du programme, dont le rôle était stipulé dans le préambule de la CCT.

Des postes de déléguées SSR aux questions féminines sont donc créés entre 1990 et 1991, à l'échelle nationale (50%) et dans chaque région et média (20%). Une déléguée nationale, Eva-Maria Zbinden, entre en fonction fin 1990, et ses collègues des régions sont nommées progressivement à partir de 1991. Elles ont pour tâche de vérifier et de faire appliquer les 21 principes du programme. Mais chaque déléguée est confrontée à un chantier différent selon son unité d'entreprise et agit selon sa sensibilité et celle de sa direction, et cela malgré la formulation d'objectifs à l'échelle nationale. Souvent livrées à elles-mêmes, elles peinent à faire équipe avec les syndicats, à quelques exceptions près, sans qu'il ne soit possible de déterminer comment et pourquoi cette collaboration n'a pas pu voir le jour. De plus, le profil de ces déléguées SSR varie: certaines font partie du département des ressources humaines, ce qui leur permet de garder un œil sur les engagements, les offres d'emploi et les salaires, ainsi que sur les statistiques ; d'autres sont journalistes, ce qui rend leur tâche plus compliquée puisqu'elles n'ont pas accès aux informations dites sensibles, notamment les salaires, et doivent donc

34 Lettre d'Anne-Marie Bessard et Yvette Rielle à Eva-Maria Zbinden, 25 mars 1991. Archives centrales SSR, Berne. À 020.07 – VSRTA: Versammlungen/Gesundheit a. Arbeitsplatz 1978-1992.

35 *Programme de promotion de la femme*, 29.06.1990, Archives centrales SSR, Berne, A 024.01.05.09 – Frauenförderung 1989-1990.



envisager leur travail de manière différente. Enfin, il faut souligner que la mise en place des déléguées SSR et du programme de promotion de la femme se fait lors d'une restructuration de la SSR, qui régionalise ses unités de radio et de télévision<sup>36</sup>, et dans un contexte difficile pour l'entreprise<sup>37</sup>.

Mais le SSM n'est pas satisfait: il déplore le manque d'engagement de la SSR en termes de mesures de contrôle, notamment le refus d'un système de quotas et les taux très faibles des postes de déléguées. Il aurait souhaité des postes à 100% tant au niveau national que dans les régions. De plus, constatant une vision différente dans leurs objectifs (action immédiate) et ceux de la déléguée nationale (sur le long terme), il demande avec la FERTS de réactiver la commission paritaire ad hoc ayant créé le programme de promotion de la femme<sup>38</sup>. Cela permettrait de décharger les déléguées, qui n'ont que peu de temps à consacrer aux questions féminines<sup>39</sup> du fait de leur faible taux d'occupation et de réaliser rapidement certains points<sup>40</sup>. Arguant qu'il faut laisser aux déléguées le temps de faire leurs preuves, la SSR joue la montre mais

36 C'est à ce moment que la SSR entame un processus de décentralisation: elle était déjà régionalisée, mais elle sépare radio et télévision dans chaque région. Par exemple, la Suisse romande était représentée par la Radio et télévision suisse romande (RTSR), mais au tournant des années 1990, elle connaît deux unités d'entreprise: la Radio suisse romande (RSR) et la Télévision suisse romande (TSR).

37 La SSR est soumise à une concurrence de plus en plus forte, tant sur le marché national qu'international, et connaît des difficultés financières, qui la poussent à geler les salaires et les effectifs entre 1990 et 1994, et à entamer plusieurs procédures de licenciements et de retraites anticipées. Voir Nelly Valsangiacomo, «Stiamo lavorando per voi: l'aziendalizzazione della SSR», in Theo Mäusli, Andreas Steigmeier, François Vallotton (dir.), *La radio et la télévision en Suisse: histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR de 1983 à 2011*. Baden: hier + jetzt, 2012. Chapitre 4 de la version numérisée.

38 Lettre de Tiziana Mona et Yvette Rielle au Directeur général Antonio Riva, 19 juin 1991, Archives centrales SSR, Berne. À 023.04.05 – Frauenbelange – Gleichstellung der Frau 1989-1997.

39 *SSM Informatore*, 18 avril 1990, pp. 10-11.

40 Les syndicats se mobilisent pour mettre sur pied une action pour la grève des femmes, le 14 juin 1991. Ils publient alors une résolution, «Assez causé, place aux actes !», demandant une augmentation des postes à temps partiel pour les femmes et les hommes, une augmentation du nombre de femmes dans les instances préparant les réformes des structures SSR et de mieux tenir compte des «spécificités féminines» dans les émissions.» Annexe de la Lettre de Tiziana Mona et Yvette Rielle au Directeur général Antonio Riva, 19 juin 1991. Archives centrales SSR, Berne. À 023.04.05 – Frauenbelange – Gleichstellung der Frau 1989-1997.

refuse finalement cette réactivation. Ce qui n'empêchera pas les syndicats de revenir à la charge avec cette question, se heurtant à chaque fois au refus de l'employeur.

Finalement, le programme de promotion de la femme, même s'il propose des avancées théoriques, semble plus symbolique que véritablement décisif. De plus, les déléguées n'étant pas syndiquées, et la SSR ayant refusé de conserver la commission paritaire ad hoc, le SSM se retrouve dépossédé de tout moyen d'action directe ou de contrôle. Il n'est quasi pas associé au travail des déléguées et reproche à ces dernières d'être trop dépendantes de l'employeur.

### **Récupération de la thématique de l'égalité par les femmes du SSM**

Il semble dès lors que le syndicat entame une «récupération» de la thématique de l'égalité. Cela passe premièrement par une conférence de presse nationale organisée en septembre 1990, lors de laquelle les femmes de la région alémanique présentent leur situation à la SSR. Elles dénoncent la situation précaire des femmes, dont 44% sont employées dans des contrats non fixes. Elles critiquent aussi les refus de certaines revendications que le syndicat souhaitait intégrer dans le programme de promotion de la femme, notamment des règles de quotas pour augmenter la part de femmes dans tous les domaines dans lesquelles elles sont sous-représentées. Elles énoncent à nouveau les recommandations du SSM comme un renforcement du pouvoir des déléguées SSR et du pourcentage de leur poste, et toujours le maintien de la commission paritaire ad hoc. Mais la SSR reste sur ses positions.

#### *Création des secrétariats-femmes*

Finalement, parallèlement à la mise en place des déléguées SSR, le SSM crée des «secrétariats-femmes» en 1991: un au niveau national, basé en Suisse allemande et aussi en charge de cette région (40%), un autre en Suisse italienne (15%). Il faut attendre 1996 pour qu'un autre poste à 15% soit créé en Suisse romande. Une des premières tâches du secrétariat-femmes national a été d'établir une Commission femmes (CoF) où seront représentées des déléguées syndicales de toutes les régions et de tous les studios. En réalité, la commission femmes était déjà prévue

depuis la création du SSM en 1974, mais jusqu'en 1991, les femmes du SSM se retrouvaient de manière sporadique et leurs quelques tentatives pour créer ladite commission avortèrent, faute de soutien. Car même au SSM, pourtant jeune et progressiste, comme le souligne la secrétaire-femmes nationale Claudine Traber, les femmes doivent se faire une place dans les diverses instances syndicales, ce qui n'est pas toujours évident<sup>41</sup>.

### *Rôle et actions de la Commission femmes*

Ce problème est ainsi traité au sein de la nouvelle commission femmes, qui propose en novembre 1995 au Comité central du SSM d'augmenter le pourcentage de la secrétaire-femmes nationale de 40 à 50%, d'établir un quota de femmes dans tous les organes du futur syndicat interprofessionnel des médias (Comedia)<sup>42</sup> et d'accepter un nouveau règlement pour la CoF. Les quotas et le règlement sont acceptés tous les deux dans une version adoucie. Le nouveau règlement de la CoF lui assure un meilleur ancrage au sein du SSM et permet de mieux définir ses compétences. Et même si le SSM décide de ne pas faire partie de Comedia, cette étape montre la volonté des femmes du SSM de se rendre visibles, ce qui permettra de mieux défendre leurs revendications et de faire avancer la question de l'égalité, aussi au sein du SSM. De plus, toujours dans l'idée de la fusion, elles avaient pris contact avec les secrétaires-femmes du SLP, de l'USL et de l'USJ pour définir des positions communes en terme d'égalité<sup>43</sup>. Dans un bilan tiré en 2000, la CoF constate «d'une part un recul dans le domaine de la politique d'égalité au sein de la SSR, d'autre part une augmentation de la part des femmes dans tous les organes politiques du SSM». Ainsi, l'action de la CoF semble avoir porté ses fruits au sein du syndicat, puisque la part des femmes a passé de 35 à 38% entre 1997 et 2000. Par contre, la situation est bien différente à la SSR, où les postes de déléguées aux questions féminines sont en partie supprimés ou transformés en centre de services dès 1997: la déléguée nationale démissionne pour protester, alors qu'une

41 *SSMexpress* 117, 30 octobre 1996, pp. 13-14.

42 Pour rappel, le SSM refuse en 1998 de fusionner avec l'Union suisse des journalistes (USJ), l'Union suisse des lithographes (USL) et le Syndicat du livre et du papier (SLP) pour former Comedia (v. Introduction).

43 Commission féminine, *Rapports annuels 1992-1996*, Congrès 1996, 11-12 décembre 1996. Archives SSM, Zurich.

déléguée alémanique est licenciée pour manque de résultats<sup>44</sup>. D'autres restent en poste ou sont finalement intégrées dans des commissions «égalité des chances» qui impliquent une problématique plus large et plus uniquement centrée sur les femmes.

Il semble donc qu'un véritable tournant ait lieu à la fin des années 1990: après avoir négocié et revendiqué pendant de nombreuses années pour établir une politique plus égalitaire en faveur des femmes à la SSR, le SSM constate qu'il est laissé de côté dans la mise en place de cette politique. Celle-ci est trop peu ambitieuse à leur goût et les déléguées chargées de la faire respecter sont trop démunies pour pouvoir agir. En créant les secrétariats-femmes et la Commission femmes, les femmes du SSM développent leurs idéaux d'égalité au sein du syndicat et tentent de réguler la situation qui se dégrade pour les femmes dans l'entreprise, notamment avec l'introduction du salaire au mérite en 1996: moins transparent, il permettra moins de contrôle en termes d'égalité salariale. Toutefois, les efforts du SSM se concrétisent dans un domaine: en 2000, il obtient enfin la création d'une crèche à la RTSI.

### **Trente ans d'efforts : une crèche en Suisse italienne**

Tiziana Mona le soulignait en 1982, avec une mentalité telle que celle de Leo Schürmann, il allait être difficile d'instaurer des crèches à la SSR. Cela a effectivement été le cas, car dans toutes les régions, déléguées SSR, groupes de femmes et syndicat se sont battus pour tenter de mettre en place des solutions de garde pour les enfants. Mais partout, ils se sont heurtés au même refus, principalement pour des raisons financières. Nous allons ici nous pencher sur le cas de la Suisse italienne, première région où une unité d'entreprise SSR a pu mettre sur pied une crèche à l'interne. L'instauration de cette crèche symbolise le long combat en matière d'égalité: il a en effet fallu près de trente ans pour qu'elle voie le jour !

L'idée d'instaurer une crèche en Suisse italienne est en fait presque aussi vieille que le SSM lui-même, puisque durant les années 1970, un groupe de collaboratrices lance un projet en ce sens<sup>45</sup>. Mais il est refusé une première fois par la direction. Le projet est officiellement repris

44 Commission féminine. Rapport annuel 1997-2000, Congrès ordinaire 2000, 14 et 15 décembre à Lucerne. Archives SSM, Zurich.

lors de l'élaboration du programme de promotion de la femme: mais la SSR refuse qu'un article où elle devrait s'engager à créer ou exploiter des crèches, ou subventionner des places dans d'autres structures, figure dans le programme. Le SSM le garde toutefois dans son catalogue de revendications, et la section italophone du syndicat revient à la charge en organisant une réunion fin 1991 sur le thème d'une crèche pour les collaborateurs de la RTSI. Suite à cette réunion, le syndicat prend contact avec la déléguée aux questions féminines SSR, Daniela Fornaciari, et lui demande de soumettre une proposition du SSM à la direction régionale<sup>46</sup>. Mais cette dernière, au lieu de se prononcer sur le projet, demande à sa déléguée de récolter des données à ce sujet, ce que le SSM a pourtant déjà fait. Le projet du SSM est mis de côté au profit d'une nouvelle étude, réalisée pour le compte de l'employeur cette fois. Pour cela, une commission paritaire ad hoc est instituée en 1992 dans le but d'évaluer les besoins des collaborateurs et collaboratrices en termes de crèche, et de préparer un projet, notamment en se basant sur les expériences réalisées dans le canton du Tessin durant les vingt dernières années. Mais la direction régionale rejette à nouveau toute idée de crèche pour des raisons financières et plaide pour la formulation de solutions de rechange<sup>47</sup>.

Le projet est abandonné et remis sur la table quelques années plus tard, en 2000. À ce moment-là, les femmes du SSM ont déjà beaucoup lutté, étudié, et proposé. Mais malgré ces échecs, elles se relancent dans la bataille, notamment à cause de demandes de certains parents. Finalement, un projet est présenté en mars 2000 au nouveau directeur de la RTSI, Remigio Ratti, en ces termes:

Depuis des années, à intervalles réguliers, renaît l'idée d'une crèche au sein de la RTSI. La nécessité [...] reflète l'évolution de notre société. De plus en plus de femmes travaillent et occupent des postes à responsabilité aussi

45 *SSM Informatore*, 10 septembre 1992, pp. 10-11.

46 Dans ce cas, la collaboration entre déléguée et syndicat semble avoir été bonne. La déléguée n'ayant que 20% pour s'occuper des questions féminines accepte de collaborer avec le SSM sur cette question, préférant elle-même se concentrer sur la question de la formation. *No, non abbiamo abbandonato il progetto di creare un asilo nido aziendale !*, Lettre de Gaby Naef, responsable pour les questions féminines, non daté. Archives privées Kryzia Binek.

47 Communication de la Direzione regionale RTSI, 16.02.1993. Archives d'entreprise RSI, Comano, carton 803.

dans notre entreprise, des femmes qui doivent ou souhaitent concilier travail et famille. Les femmes ayant besoin d'une crèche occupent des postes de plus en plus diversifiés [...] en outre, il y a des jeunes pères modernes qui partagent les responsabilités familiales. La RTSI, en tant que grande entreprise parapublique, déjà en avance par rapport au secteur privé en ce qui concerne le congé maternité, jouerait un rôle social important avec une crèche et améliorerait son image d'entreprise moderne. La nouvelle Constitution fédérale, la loi sur l'égalité, les discours en faveur d'un équilibre différent dans la société et dans le couple doivent s'accompagner de mesures capables de répondre aux besoins qui prennent des formes de plus en plus précises et urgentes. On souhaiterait développer une idée originale et le plus possible proche des besoins des parents et des enfants eux-mêmes. Protagoniste trop souvent oublié, l'enfant a, selon nous, le droit de ne pas se retrouver tout simplement «parqué» [...]»<sup>48</sup>

Le Directeur accepte d'entrer en matière et charge une commission ad hoc d'étudier et de démarrer le projet. Finalement, après quelques discussions et débats, la crèche ouvre ses portes en septembre 2001 à la RTSI<sup>49</sup>.

## Conclusion

Les paroles du SSM pour plaider en faveur d'une crèche à la RTSI résument en quelque sorte la lente évolution de l'égalité à la SSR. Depuis les premières revendications, ce sont toujours les mêmes mots qui reviennent: la SSR en tant que service public doit assumer son rôle, et continuer d'être à la pointe, comme c'est le cas pour le congé maternité. La société évolue, la SSR doit en faire de même en ne réagissant pas seulement aux changements, mais en essayant de les accompagner, ce qui passe par des mesures progressistes.

Ces paroles symbolisent aussi les revendications des femmes au sein du SSM. Malgré le fait que les syndicats prônent l'égalité, la situation à l'interne n'est pas toujours évidente pour les femmes: mais, bénéficiant d'une bonne base et de fortes personnalités, elles arrivent à prendre place dans les postes importants et dans les différents organes du SSM, permettant d'amener les thèmes «typiquement» féminins sur le devant de la scène, dont celui de l'égalité. Leur présence et leur action sont

48 Traduit de l'italien par Saffia Elisa Shaukat, que je remercie.

49 *SSM Informatore*, juin 2001, p. 2.

renforcées dans les années 1990 par la création de secrétariats-femmes et d'une Commission femmes au niveau national.

Mais malgré la féminisation du syndicat, et l'augmentation croissante des femmes à la SSR, l'égalité est un processus de longue haleine, comme en témoigne l'exemple de la crèche en Suisse italienne. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer les difficultés d'instaurer plus d'égalité dans l'entreprise. Premièrement, la SSR ne semble pas vouloir adopter une position progressiste mais plutôt rester spectatrice de l'évolution de la société, quitte à rater le train de l'égalité. Le fait d'établir des postes de déléguées avec un taux d'emploi limité (50% au niveau national et 20% au niveau régional) ne permet pas un travail sur la longue durée, mais seulement de petites avancées au niveau local. De plus, aucune de ces déléguées n'était syndiquée, et leurs relations avec le SSM étaient parfois tendues. De rares exemples de collaborations existent, notamment en Suisse romande et en Suisse italienne, sur la question de la crèche. Deuxièmement, les différends «naturels» entre employeur et syndicat se reflètent dans les négociations et revendications au sujet de l'égalité: le SSM demande toujours plus, la SSR offre toujours moins. Troisièmement, la politique d'égalité est instaurée lorsque la SSR entre dans une crise financière importante et qu'elle doit lutter pour sa survie. Il y a donc de moins en moins d'argent à investir pour des programmes qui semblent secondaires. Enfin, les différences régionales et la relative solitude des déléguées n'ont pas permis un mouvement à l'échelle nationale: malgré la présence d'une déléguée nationale, elles n'ont jamais eu l'opportunité d'agir au niveau suisse, contrairement au SSM, qui a pu agir via sa Commission femmes. Ce fractionnement du combat pour l'égalité a sans doute péjoré les résultats qui pouvaient être escomptés, ce qui est d'autant plus dommageable que plus les déléguées SSR peinaient pour toutes ces raisons, plus les femmes du SSM s'organisaient.

## JEUNES CHRÉTIENNES VALAISANNES AU TRAVAIL (1937-1945) : UN HASARD D'ARCHIVES

JÉRÔME MEIZOZ

EN DÉCEMBRE 2010, PAR HASARD, JE SUIS TOMBÉ SUR UNE LIASSE d'archives abandonnées dans le grenier de la maison familiale: le dossier de la section villageoise de la Jeunesse agricole catholique (J.A.C.) qu'a présidé ma tante, Laurette Voëffray (1920-1999) à Vernayaz, en Valais. Trois porte-documents cartonnés, ornés de calligraphies aux effigies de la J.A.C.: une croix ceinte d'un rameau. Chacun contenait des documents de nature diverses plus ou moins classés, datés de 1937 à 1945: des lettres manuscrites de membres, propagandistes et aumôniers ; des statuts et règlements ; des brochures officielles du mouvement (venues de France) ; des numéros d'*Étude et Action*, puis du *Bulletin d'action* ; quelques exemplaires de *La Jeunesse ouvrière*, organe de la J.O.C. (Jeunesse ouvrière chrétienne), et des numéros de *l'Echo illustré* de 1943 ; des procès-verbaux manuscrits des cercles jacistes dans deux cahiers bleus ; deux carnets de notes noirs, où Laurette préparait les réunions ; des formulaires d'affiliation ; des rapports dactylographiés émis par le Centre cantonal ; enfin, divers manuscrits épars, le plus souvent les copies de chansons et prières jacistes. Ces archives constituent la partie émergée des papiers de Laurette Voëffray entre ses dix-sept et ses vingt-cinq ans. Elles permettent un modeste accès à une part de sa jeunesse.

Dans un livre à paraître, *Temps mort* (Éditions d'en bas, 2013), j'ai voulu raconter cette histoire de mon point de vue très personnel, sans prétendre à un travail historique neutre. La liasse empoussiérée a donc attendu plus de cinquante ans. Je n'ai pas souvenir d'avoir entendu ma tante parler de la J.A.C. qui avait été la grande affaire de sa jeunesse. *Tempi passati*, période révolue, l'organisation n'existait plus et le monde avait changé... À explorer longuement cette liasse d'archives, la capacité



des institutions (ici la J.A.C., adossée à l'Église) à façonner les humains m'a impressionné. Rien de tel que ce dossier d'archives pour mesurer combien les individus sont pour une large part l'expression de rapports sociaux: dans la vie la plus ordinaire, un œil attentif peut lire du social singularisé et de l'histoire sédimentée. Gramsci a cette expression incroyable, dans ses *Cahiers de Prison*, qui pourrait résumer tout mon livre: «L'homme est un site archéologique vivant».

Créée en France en 1929, la J.A.C. émane du catholicisme social, promu par l'Encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII. Celle-ci rejette dos à dos le libéralisme et le socialisme et déploie la mission sociale de l'Église dans les milieux populaires: rechristianisation, éducation, mais aussi soutien aux familles pauvres. Durant la Seconde Guerre mondiale, sous l'occupation allemande, la J.A.C. française se trouve proche de la Révolution nationale promulguée par le régime de Vichy. Cependant, dès 1943, de nombreux responsables, attachés à l'idée de démocratie chrétienne et à la mission sociale de l'Église, s'en désolidarisent et entreprennent quelques initiatives individuelles en faveur de la Résistance. Madeleine Allaire, du département de l'Eure, première présidente de la J.A.C.F. de 1939 à 1943, témoignera en 1989:

«Des responsables et aumôniers étaient certainement plus informés, plus lucides, mais moi je ne me souviens pas à cette époque avoir analysé les méfaits profonds du Nazisme... [...] Travail-Famille-Patrie correspondait aux sentiments de mon milieu ; mon fond culturel y adhérait. Cela m'a drôlement fait réfléchir, après, sur les conditionnements qui aveuglent !»  
(Citée par Cordellier 2008: 12).

Petite sœur de la J.O.C. (1926) et contemporaine de la J.E.C. (Jeunesse étudiante chrétienne), la J.A.C. française compte, en 1938, 87 fédérations et 1600 sections, soit environ 20 000 adhérents. S'y ajoute l'organisation réservée aux filles, la J.A.C.F., qui compte près de 1000 sections et 84 fédérations en 1940. Après ce succès fulgurant, elle décline dès les années 1950 pour disparaître au cours de la décennie suivante.

En Suisse, la J.A.C. se survit dans la J.R.C. (Jeunesse rurale chrétienne) dont ma grande sœur faisait encore partie quand j'avais huit ou neuf ans. Ensuite, plus rien. Tout un monde d'action catholique rurale

qui avait mobilisé des dizaines de milliers de jeunes gens, s'effaçait. Au moment de la «défense spirituelle» de la Suisse, dès 1939, ce mouvement a joué un grand rôle, puisqu'il touchait jusqu'au moindre village de montagne. Il illustre à merveille la pénétration de la hiérarchie ecclésiastique au sein des populations rurales. Le caractère militant voire militaire de sa structure n'a rien à envier aux organisations fascistes et communistes qui fleurissent en Europe dans les années 1930. Ma lignée familiale reprenait vie dans ses gestes quotidiens mais aussi aux prises avec l'ouragan de la grande Histoire. Tant il est vrai que celle-ci s'esquisse sur les cartes d'état-major, dans les parlements et les conseils d'administration, mais aussi qu'elle s'éprouve au quotidien chez tous ceux qui la subissent, et qui la font. Et ne savent pas assez, hélas, qu'ils la font. Ce jeu d'échelles entre la vie ordinaire d'un village et la tourmente mondiale qui approche, à la fin des années 1930, m'a fasciné.

### **Temps mort**

(extraits, © Éditions d'en bas, 2013)

D'une liasse de vieux papiers, abandonnés dans une malle depuis la dernière guerre, le vieux gamin extrait au hasard une enveloppe sur laquelle il lit, en pleins et déliés:

«POUR MADEMOISELLE LAURETTE V., PRÉSIDENTE DES JAC».

La lettre date de 1942, l'encre a pâli, l'enveloppe jaune a viré vers la braise tachée. Ce nom, c'est celui de sa tante qu'on y désigne comme «propagandiste». Le mot frappe le vieux gamin. De quoi Laurette a-t-elle bien pu faire la propagande ? Dix ans après sa mort, la liasse de documents a resurgi. Le gamin a connu cette femme dans une autre vie, désertée de la jeunesse. Elle avait veillé sur lui comme une grand-mère, cuisinant à son retour de l'école, préparant le lit où il couchait tous les soirs que le père ne rentrait pas.

Visiblement, la tante avait souhaité conserver ces papiers. Vu leur état, elle les avait classés, puis négligés, sans doute oubliés. Ces activités de «présidente des J.A.C.» avaient marqué sa vingtaine. Sa première

responsabilité ou fonction hors de la famille. Puis elle est morte la dernière année du siècle, l'ancien gosse avait déjà passé la trentaine. Il connaissait mal la jeunesse de celle qui lui avait tenu lieu de mère ou peut-être de grand-mère.

Un cahier bleu intitulé *Cercles* réunit tous les procès-verbaux des réunions, inscrits au crayon de sa main. Il s'ouvre sur une citation:

«Les âmes s'allument les unes aux autres comme des flambeaux.»

L'image, convenue, reste efficace: l'âme, flamme en attente de se communiquer. La foi: une contagion incendiaire du groupe. Le voilà au seuil de passions trépassées. Le vieux gamin parcourt le cahier bleu où les ordres du jour, presque identiques, se succèdent mois après mois:

«Cercle du 15 sept. 1943

1. Chant – Prière jaciste

2. Méditation: Notre Dame des 7 douleurs

3. Revue d'influence: Qu'avons nous fait pour être vraiment des travailleuses chrétiennes ?

Exactitude à la messe.

4. Cercle: Au service de la Patrie.

5. Divers. Journée fédérale d'Actions de grâces. Que faisons-nous ?

Communion de groupe aux intentions de la J.C.R.

Heure d'adoration commune ?»

Les thèmes de méditation et de formation se succèdent: «La loi divine du travail», «Notre situation de jeunes campagnardes», «La souffrance de notre vie de travail», «L'attitude des employées agricoles». Parmi les «Divers», des projets récréatifs, «Théâtre à Fully» ou promenade jaciste. Mais aussi les questions d'intendance: «Cotisations», «Vente d'agendas», «Quête», «Tombola J.O.C. – J.A.C.», «Billets à vendre – Lots à fournir».

\*

Même après avoir comparé plusieurs documents, le vieux gamin comprend mal ce sigle de J.A.C., souvent assorti d'un autre, J.O.C. Il ne saisit pas le sens de l'expression «jeunesse jaciste» dont parle à chaque

page le cahier bleu de Laurette. «Jaciste» tout de suite lui rappelle «fasciste» : après tout, les documents portent des dates éparpillées entre 1937 et 1945... À l'aide de brochures et de journaux de la liasse, il parvient à identifier les «Jeunesses agricoles catholiques», une organisation internationale du clergé, fondée en France en novembre 1929 sur le modèle de la J.O.C. («Jeunesse ouvrière catholique») active quant à elle depuis 1926. Organisation du catholicisme social, elle propose une alternative aux mouvements ouvriers socialistes, toujours plus puissants depuis les dernières décennies du 19<sup>e</sup> siècle. Conçue comme un mouvement de masse, la J.O.C. suisse tient en août 1944 un Congrès national regroupant, selon les organisateurs, 20 000 participants. À cette occasion, les conseillers fédéraux conservateurs Philippe Etter et Nello Celio publient des lettres de félicitations aux militants.

En 1933 se constitue la J.A.C.F. de France, section féminine du mouvement qui s'élargit à d'autres pays d'Europe, notamment les régions francophones de Belgique et de Suisse. Ainsi la section J.A.C.F. «Christ-Roi» de Vernayaz existe dès 1935. En 1937, elle compte 18 affiliées et environ 30 sympathisantes, sur une soixantaine de jeunes filles de 15 à 30 ans que compte la commune. Laurette en prend la présidence en 1940, l'année de ses vingt ans. Sa sœur Judith en est membre et sa tante, Marthe Pache, joue le rôle de trésorière depuis quelques années.

Dans le cahier bleu, la présidente note, toujours au crayon, les noms des membres, par quartier. Aux «Sondzons» : Judith, Gilberte (puis son nom est tracé, après sa mort de tuberculose), Louise, Anna, Laurette, Anne, Emma, Esther, Simone, Lydie, Nelly, Madeleine, Germaine, Francine, Carmen, Lucie. À «Miéville» : Marthe, Julia, Hedwige, Renée, Alphonsine, Berthe, Marie-Louise, Marcelle, Rosa, Jeannette. Certains noms rappellent au vieux gamin des dames déjà âgées dans son enfance: Laetitia, n'est-elle pas devenue Sœur Laetitia, celle qui administrait le sanatorium où il s'est fait soigner en 1971 ? Agnès, elle, a fini par obtenir des succès régionaux comme écrivain populaire, avec plusieurs récits édifiants publiés jusque dans les années 1980.

L'Église veut «refaire une classe rurale franchement chrétienne» tout en préparant les jeunes à la modernité, lui apprend la brochure *La J.A.C.F. pourquoi ? comment ?* (1936). L'organisation joue un rôle collectif important, elle rassemble une partie de la jeunesse des provinces. En 1950, 70 000 jeunes jacistes venus des quatre coins

du pays se rassemblent à Paris, au Parc des Princes. Ils seront encore 20 000 à Annecy en 1959. Le mouvement s'essouffle ensuite, puis s'efface au cours des années 1960. La grande sœur du gamin était encore membre de la «Jeunesse rurale chrétienne», forme tardive de la J.A.C., au début des années 1970. Crépuscule pour la discipline cléricale: désormais les jeunes réclament la liberté. Le mouvement hippie est à son apogée. *Peace and love*, fin tragi-comique de la guerre du Vietnam. Et les images entêtantes, les chevelures proliférantes dans le film de Milos Forman, *Hair* (1979).

La J.A.C. d'avant-guerre crée des «cercles» dans les villages, les organise dans les cantons catholiques, puis au plan national. Elle dispose d'un mensuel, *La Gerbe*, «organe de jeunesse Valais-Jura», fondé à Porrentruy mais publié à Sion. S'y ajoute *Étude et Action* qui devient en 1939 *Bulletin d'action mensuel*, édité à Fribourg. On publie aussi des brochures envoyées à tous ses membres. Laurette dispose du mensuel *La Vie Mariale*, éditée par l'œuvre Saint-Augustin, de quelques numéros de *l'Echo illustré*, hebdomadaire catholique publié à Genève depuis 1929. (Laurette demeure abonnée toute sa vie à ce magazine, comme au *Courrier* de Genève, dont le glissement vers la gauche, à partir des années 1990, la laissera perplexe.) Elle lit aussi *Questions morales de vie conjugale. Directives de Sa Sainteté Pie XII* (1951). Mais elle découvre aussi François Mauriac par ses romans sages et troubles: *Le Nœud de vipères*, *Génitrix*, *Thérèse Desqueyroux*. Première timide sortie, sans doute, hors du cocon de la bien-pensance. Maillage idéologique parfait, comme sait le faire l'Église de Rome depuis des siècles. Le vieux gamin pense, avec le sourire, que l'organisation ressemble à s'y méprendre à celle des militants communistes du moment: sections, bulletins, drapeaux, rencontres, chants de ferveur... Quelque chose mêlant la discipline militaire, le scoutisme et la bureaucratie ecclésiastique.

Une filière parallèle, structurée sur le même mode, la J.O.C. (Jeunesse ouvrière catholique), regroupe les jeunes travailleurs. Les travailleurs catholiques participent au mouvement de «défense spirituelle de la Suisse» lancé en 1939 par le Conseil fédéral. On fait circuler la brochure *Les Jeunes au service de la Patrie*, éditée à l'occasion de la Mobilisation et de Noël 1939. Le mouvement jociste, comme il se nomme, fait campagne «contre les injustices». Avec leur propre définition, parfaitement inverse de l'usage anarchiste ou socialiste de cette notion, à qui ils la disputent:

«Est-ce que trop souvent, sous prétexte de faire valoir ses droits, on ne commet pas des injustices ?

Un jeune travailleur fait découvrir à l'un de ses camarades de travail que le manque de conscience professionnelle est une injustice.

Un employé qui avait une dette est allé s'entendre pour rembourser celle-ci dans un temps et suivant un mode déterminé.

Un jeune, ayant compris qu'arriver délibérément en retard au travail est une injustice, fait des efforts pour arriver à l'heure, depuis ce jour.

Certains font effort pour payer plus régulièrement leurs cotisations, primes d'assurances, etc.

Réparation des injustices commises, préoccupation d'avoir en tout et pour tout une attitude parfaitement juste et, par cet exemple, éveiller chez les autres le désir d'en faire autant.»

Laurette anime donc le groupe de jeunes filles jacistes, les convoque chaque mois pour un «cercle», organise les congrès annuels, correspond avec le Centre cantonal situé à Sion. Les militantes des sections voisines lui rendent rapport de leurs activités et elle dresse le sien pour ses supérieurs. À elle de lire les «Orientations» et «Lettres aux propagandistes» signées par l'aumônier de Sion, qui répandent la parole de l'organisation jusque dans les foyers. À elle de rédiger, dans deux cahiers bleus d'écolière, compte rendu des soirées, prières, informations jacistes, échange d'expériences, cotisations, préparation des rencontres romandes. Laurette aime à prendre des responsabilités. À l'École de Commerce, sous la houlette d'une religieuse française, elle a été mieux formée que la plupart des autres filles de paysans. Elle écrit avec facilité, parle parfois en public. Le vieux gamin lit l'allocution de 1941, écrite de sa main, prononcée devant la section qu'elle préside:

«En 1938-39 nous avons étudié le travail paysan. Nous avons vu que le travail a une valeur infinie, à condition qu'il soit offert. [...] Nous avons étudié l'année dernière [1940] la Patrie. Par nos cercles nous avons vu que la patrie est le milieu providentiel où Dieu nous a placés pour faire notre salut. L'amour de la patrie est donc inné en tout homme et nous avons devoir de la garder, cette Patrie, non seulement contre toutes les influences et les attaques du dehors, mais aussi contre les institutions qui minent son pouvoir du dedans. Nous avons bien compris que le pouvoir dont sont investies nos autorités et que nous devons le respecter et le faire respecter. [...] Soutenir nos autorités sans toujours chercher le pourquoi des choses en

pensant qu'elles agissent pour le grand bien du pays en sachant des choses que nous ne connaissons pas.»

Une constante de la «propagande» jaciste, comme elle se nomme, concerne la sacralité du travail paysan et la stricte division des rôles sexuels dans le monde rural. À l'opposé des mondes urbains en mutation, les Jacistes militent en faveur d'une conception irénique du labeur, accompli sous le signe de la foi chrétienne. Dans le rapport d'activité de l'été 1941, Laurette note, parmi les tâches recommandées aux jeunes filles: «Chaque jaciste a mis de l'ordre autour de sa maison et planté des fleurs.» L'hygiène et l'ordre ménager reviennent aux femmes, et les chansons jacistes sont chargées de le rappeler en musique, ainsi dans «Les petites ménagères» :

«Nous sommes les ménagères / Qui soignons bien nos maisons,  
Pour en chasser les poussières / Dans tous les coins nous passons.  
Balayons et frottons, / Grattons, lavons, essuyons !  
Mes enfants la propreté / C'est la vie et la santé !»

Lors du Congrès régional de la jeunesse catholique à Sembrancher, le 16 mai 1943, les «propagandistes» de la J.A.C. organisent diverses activités dont un jeu intitulé «Retour à la terre» qui valorise le lien des paysans à leur lieu. Des chants en commun ponctuent la journée: «Les mains rudes», «Sois fier, paysan !», «Quand je pense à mon village». De nombreuses images rappellent les grandes orientations engagées par le Maréchal Pétain, à quelques kilomètres du col. Les valeurs de la famille paysanne, patriarcale, représentent l'avenir contre le danger, dans les villes, de masses ouvrières politisées. Et c'est l'amitié entre les hommes qui doit s'imposer à l'esprit revendicateur de la lutte des classes. On entonne ainsi un «Chant du retour»:

«Retourne en pleine ardeur, Jaciste, à ton village  
Retourne en pleine ardeur, Jaciste, à ton labeur  
C'est par tes deux mains et dans ton courage  
Que la terre, enfin, retrouvera l'honneur.

Un souffle d'amitié renverse les barrières ;  
Un souffle d'amitié du maître à l'ouvrier.

Tous les paysans vont s'aimer en frères  
 Dans les champs fleuris par notre J.A.C.»

Les Jacistes défendent une vision du travail inverse de celle proposée par les mouvements ouvriers. L'idéologie patriotique, proche sur plusieurs points de la Révolution nationale engagée par le Maréchal Pétain, répond explicitement à la hantise du communisme internationaliste. Le 9 décembre 1938, Laurette écrit à la «propagandiste» régionale le rapport des activités jacistes des mois précédents:

«Nos cercles religieux nous ont fait réfléchir aux théories communistes et racistes. Ils nous ont mis en parallèle la puissance de l'Église et celle des marxistes. Nous avons pris comme résolution de ces cercles: 1) de mieux nous documenter sur le communisme et le racisme et de savoir pourquoi leurs attitudes sont nettement anti-chrétiennes ; 2) de prier pour que notre jeunesse locale ne se laisse pas entraîner par ces théories ; 3) de prendre une attitude plus fièrement chrétienne lorsqu'on critique notre religion.»

## Bibliographie

- Cordellier Serge, «JACF, MRJC et transformation sociale. Histoire de mouvements et mémoires d'acteurs 1945-1985», décembre 2008, document PDF en ligne sur le site [www.mrjc.org](http://www.mrjc.org), consulté le 31 août 2012.
- Flauraud Vincent, «La Jeunesse Agricole Catholique (JAC)», *Rives méditerranéennes*, no. 21, 2005, pp. 25-40.
- Perrot Martyne, «La jaciste, une figure emblématique», in Lagrave Rose-Marie (dir.), *Celles de la terre. Agricultrices, l'invention politique d'un métier*, Paris, éd. EHESS, 1987.
- Rémond René (dir.), *Histoire de la France religieuse*, t. IV, Paris, Seuil, 1992.
- Rémond René, «L'ACJF de 1927 à 1957. Spécialisation des mouvements, grandes orientations nationales et internationales, acheminement vers la crise ultime», in *Travaux et conférences du Centre Sèvres*, no. 14, Paris, 1988.
- JAC, MRJC. *Origine et mutations. Un mouvement de jeunesse au cœur de la société française*, sous la direction de Conq J., Guilloteau C.-H., Leprieur F., Villeboux B., Lyon, Éd. de la Chronique sociale, 1996.
- Numéro thématique «Les militants d'origine chrétienne», *Esprit*, n° 4-5, mars-avril 1977.



## ENTRETIEN AVEC LA PHOTOGRAPHE OLIVIA HEUSSLER

CAROLE VILLIGER

OLIVIA HEUSSLER EST UNE ARTISTE PHOTOGRAPHE QUI VIT À ZÜRICH. Elle a exercé comme photojournaliste avant de se consacrer à des essais plus personnels qui ont donné lieu à des expositions et des publications. Elle a notamment travaillé au Nicaragua, en Israël, en Palestine, en Turquie, en Afrique du Nord et au Pakistan. Elle enseigne dans un groupe autodidacte de photographes: *Gruppe für autodidaktische Fotografinnen und Fotografen*. Olivia Heussler met généreusement à disposition de ce cahier sur les femmes et les mouvements ouvriers une partie des photos qu'elle a réalisées en 1996, sur le travail de nuit des femmes à l'imprimerie «der Bund», à Berne ainsi que chez Bally, à Stabio.

*Olivia Heussler, tes photographies sont très marquées par l'engagement politique. Les sujets que tu développes font la part belle aux minorités qui n'ont généralement pas droit à la parole, que ce soit les Kurdes, les ouvriers ou les femmes. Tu as également immortalisé les révoltes politiques en Suisse, notamment les émeutes zurichoises des années 1980. Est-ce que selon toi, tous ces sujets ont quelque chose en commun ?*

Oui, parce qu'à l'époque nous vivions nos idées et nos utopies directement dans la rue. Nous luttions contre la guerre mais également pour les victimes de notre propre système de répression. C'était incroyable à quel point la police se comportait de façon brutale et dictatoriale. Pour moi, cette expérience à Zurich ainsi que celle que j'ai vécu au Nicaragua après la révolution ont été de véritables enseignements. Tout était en mouvement. Les femmes paysannes là-bas ont lutté à l'avant-garde bien qu'elles n'aient jamais appris à articuler leurs revendications dans un groupe. La révolution a alphabétisé beaucoup d'entre elles. Par ailleurs, l'influence des femmes venues des quatre coins du monde travailler au Nicaragua dans les années 1980 est toujours palpable et ses effets se font encore sentir aujourd'hui auprès des Nicaraguayennes.

*Tu as photographié des femmes souvent peu accessibles en raison de leur pauvreté, dans beaucoup d'endroits différents du monde. Pourquoi t'intéresses-tu à elles ? Comment fais-tu pour les approcher ?*

Je pense que les femmes apprennent plus vite que les hommes parce qu'elles ont des enfants et qu'elles sont obligées d'être actives sur plusieurs plans. Je trouve que les hommes sont souvent, ici et ailleurs, un obstacle au développement progressiste d'une famille. Dans les milieux pauvres des pays dans lesquels j'ai travaillé, j'ai pu observer que souvent ils boivent de l'alcool ou ils prennent des drogues et que cela crée beaucoup de problèmes au sein de la famille, au détriment des femmes et des enfants. Les femmes sont donc ainsi maintenues dans un état de pauvreté, qu'elles le veulent ou non. Je pense que le statut social symbolique est moins important pour les femmes que pour les hommes, qui sans celui-ci, ne se sentent pas être de «véritables hommes». Je le ressens également parce que cela induit de la souffrance partout. Par exemple, sur le marché ce sont eux qui déterminent les prix, et dans la famille ils ont encore souvent le pouvoir économique. Plus généralement, ils sont majoritairement représentés dans le public et le privé.

Pour répondre à ta deuxième question, sur la façon dont j'accède à ces femmes, je dirai que l'essentiel ne passe pas par les mots. Nous n'avons donc pas forcément besoin de la même langue. Les images parlent d'elles-mêmes et elles m'ont souvent construit des ponts vers elles. Ainsi, les portes de leurs maisons m'ont été ouvertes et les femmes m'ont laissé participer à leur vie quotidienne.

*Est-ce que tu as également photographié des femmes faisant partie des élites ?*

J'ai photographié des femmes de catégorie supérieure qui occupaient des postes de direction, lors de reportages journalistiques. J'ai découvert qu'elles étaient progressistes et souvent avec des idées très fortes.

*Dans quel cadre as-tu réalisé les photos des femmes travaillant de nuit en imprimerie ?*

Ce travail faisait partie d'un projet lancé par le syndicat FTMH qui a donné lieu à une publication, *Jour ouvrable Une journée dans le monde du travail en Suisse*<sup>1</sup>. Comme point de départ, j'avais une idée plutôt vague

1 Lausanne, Éditions d'en bas, 1996.

de ce que les écrivains et les journalistes allaient écrire et je me suis lancée un peu dans le vide, sans avoir lu un seul texte.

*Comment ça s'est déroulé ? Tu es restée le temps d'une nuit avec les employées ?*

J'ai accompagné ces femmes toute une nuit dans leur travail, dans leur temps de pause et leurs discussions. Beaucoup d'entre elles étaient des mères célibataires suisses ou étrangères qui n'avaient pas ou peu de formation. Elles étaient épuisées et rongées par une lutte de survie quotidienne, mais heureuses d'avoir un travail. Parce qu'il ne signifiait pas seulement pour elles un accès aux moyens économiques mais également un lieu où elles pouvaient réfléchir ensemble, apporter des expériences à leurs enfants et tirer des leçons pour l'avenir.

*Qu'est-ce qui t'as le plus touchée lors de cette rencontre ?*

Malgré la pénibilité de la tâche, ces femmes étaient de bonne humeur et courageuses. Elles étaient solidaires les unes avec les autres et elles faisaient souvent des plaisanteries pendant les courtes pauses. Le travail les faisait sortir de l'isolement qu'elles vivaient à la maison, avec leurs enfants et parfois leurs maris. Comme j'ai vécu en Amérique centrale, j'ai vu que les femmes là-bas avaient aussi peu de repos car, la nuit, elles se levaient pour faire le feu et préparer la nourriture pour tous. Et là-bas aussi, une solidarité très forte les liait. Comme les hommes n'avaient pas à faire ces tâches, ils avaient plus de temps pour une profession rémunérée et surtout pour gravir les échelons sociaux. Même si les femmes étaient tout aussi compétentes qu'eux, ils les exploitaient régulièrement. C'est pour cette raison, je pense, que les femmes sont de toutes les révolutions et qu'elles y jouent toujours un rôle important, malgré leur invisibilité.

*Pourquoi le noir-blanc ?*

À cette époque, je développais mes négatifs directement chez moi, dans la chambre noire et je découvrais le résultat tout de suite. C'était très important. Je ne donnais à produire dans des laboratoires extérieurs que mes films en couleurs.

*Généralement, penses-tu que dans ton travail tu es confrontée à des facilités ou des difficultés qu'un homme photographe ne rencontre peut-être*

*pas ?*

J'ai pu avoir des contacts privilégiés avec des femmes et être présente avec elles dans des moments particuliers, partout dans le monde, parce que j'ai vécu des situations similaires aux leurs, comme le fait d'élever un enfant seule. J'ai aussi photographié des sujets marginaux pour lesquels les médias *mainstream*, souvent dirigés par des hommes, n'avaient aucun intérêt parce qu'ils ne pouvaient pas en tirer d'avantages financiers immédiats. À la tête des rédactions, ce sont souvent des hommes qui décident des thèmes importants et des images ayant une valeur ou non. C'est pourquoi je ressens leur présence parfois comme un blocage et non une ouverture.

#### LÉGENDES

- p. 109**            **Un métier d'homme.**  
**ABB Turbo System Ltd., Baden, 1996.**
- p. 110-113**      **Les chaussures naissent la nuit.**  
**Fabrique de chaussures Bally, Stabio, 1996.**
- p. 114-116**      **Travail de nuit à l'expédition.**  
**Imprimerie du *Bund*, Berne, 1996.**



















## LÉGITIMITÉ CONTRE LÉGALITÉ. L'ACTION D'OCCUPATION DE L'ECHO DU BOULEVARD À LAUSANNE

VIVIANE ROUILLER

M AI 68 EUT POUR EFFET DE FAIRE ÉMERGER LES «NOUVEAUX» mouvements sociaux, issus de la rencontre entre deux mouvances, à savoir l'extrême gauche et la contre-culture, cette dernière englobant des alternatifs contestant l'ordre social en dehors d'organisations structurées. Si les rapports entre ces deux tendances furent variables au cours du temps, leur rapprochement momentané donna lieu, à la fin des années 60, à une nouvelle forme de lutte. Celle-ci tournait autour d'enjeux ne se concentrant plus uniquement sur le domaine du travail mais également sur le champ culturel, à travers des thématiques ayant trait à l'environnement ou aux conditions de vie de certaines catégories de gens, tels les locataires. Si à travers ce passage du champ du travail au champ culturel les causes défendues sont donc multiples et diverses, nous pouvons tout de même noter plusieurs caractéristiques communes à tous les groupes contestataires apparus au début de la décennie 1970. L'une d'elles concerne les modes d'action utilisés non seulement pour construire leur mouvement mais aussi pour confronter leurs revendications au monde extérieur et à leurs opposants politiques et économiques. Parmi ces dernières, l'occupation fut un répertoire d'action privilégié car elle permettait aux militants non seulement de mobiliser beaucoup de monde autour d'une lutte collective mais également d'établir un moyen de pression externe envers les classes dirigeantes. L'occupation des immeubles de la rue du Simplon 3 et 5, menée en 1977 par l'Echo du Boulevard, le comité du quartier Sous-Gare à Lausanne, offre un bon exemple de cette pratique dans la contestation de l'époque<sup>1</sup>.

1 Viviane Rouiller, «Pour les propriétaires: la loi, pour nous: la lutte». *L'Echo du Boulevard, itinéraire d'un mouvement urbain lausannois dans la contestation des années 1970-1980*, Université de Lausanne, mémoire de maîtrise, 2012, 231 p.

## Le comité du quartier Sous-Gare

L’Echo du Boulevard fut constitué au cours de l’année 1973 après que trois étudiants en architecture eurent élaboré un travail de diplôme sur la transformation alors en cours à Sous-Gare. Celle-ci prévoyait la démolition et la rénovation de plusieurs immeubles, ce qui allait donner lieu à de fortes hausses de loyers, l’implantation de bureaux et de grands commerces. Une grande partie des habitants du quartier étaient à ce moment-là des personnes âgées et des travailleurs saisonniers, deux catégories sociales aux faibles revenus qui allaient se voir ainsi contraintes de quitter le centre-ville pour aller se loger en périphérie, notamment à la Bourdonnette, un quartier à loyers modérés construit au début de la décennie 1970. Ce fut principalement pour défendre ces locataires les plus vulnérables que certains habitants du quartier, suite à une assemblée organisée par les trois étudiants, décidèrent de créer une association de quartier appelée l’Echo du Boulevard. Parmi les militants de l’Echo du Boulevard, une figure s’impose: Marlène Belilos, journaliste licenciée par la TSR pour subversion, devenue ensuite assistante sociale. Celle-ci prit la tête du comité de quartier, forte d’une longue expérience de militante et membre de l’organisation politique de la gauche extraparlamentaire constituée au début des années 1970, Rupture pour le Communisme (RPLC)<sup>2</sup>. En ce qui concerne les autres militants actifs au sein de l’Echo du Boulevard, il s’agissait d’une dizaine de personnes âgées d’une trentaine d’années, tout comme Marlène Belilos, ainsi que de quelques autres plus jeunes. À l’instar de la dirigeante du mouvement, la plupart d’entre elles exerçaient une profession (sociologues, médecins) qui impliquait un rapport avec le public, ce qui faisait d’elles des spécialistes de l’humain pour reprendre les termes de Catherine Bidou pour qui ces salariés ne produisent pas un bien mais plutôt une relation sociale, à travers notamment un enseignement, des thérapies ou des produits culturels<sup>3</sup>. Ces catégories socio-professionnelles, dotées de diplômes d’études supérieures, disposaient donc d’un capital culturel élevé et attesté. Toutefois, malgré cela, elles n’exerçaient pas le même

2 Pierre Jeanneret, *Popistes. Histoire du Parti Ouvrier et Populaire Vaudois 1943-2001*, Lausanne, Éditions d’en bas, pp. 254-255.

3 Catherine Bidou, *Les aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris PUF, 1984, p. 30.

pouvoir ni au niveau politique – elles ne faisaient pas partie des classes dirigeantes – ni au niveau économique, puisqu’il s’agissait de salariés aux revenus moyens. Elles ne faisaient donc pas partie de l’élite et c’est pourquoi nombre d’auteurs, tels que Dominique Gros, les qualifièrent de «sous-élite»<sup>4</sup>. Les militants qui prirent les rênes de l’Echo du Boulevard peuvent être considérés comme faisant partie de cette catégorie, aussi appelée la nouvelle classe moyenne<sup>5</sup>. Au-delà même de l’exemple précis du comité du quartier Sous-Gare, il apparaît que ce schéma peut s’accorder à la plupart des mouvements quotidiennistes de l’époque, puisque le plus souvent, c’étaient ces catégories socio-professionnelles qui s’en emparaient. Il semble que ce soit ce déclassement social en dépit d’une formation supérieure, mentionné plus haut, qui prédisposait celles-ci à des comportements critiques, voire contestataires envers la société.

La transformation de Sous-Gare qui devait s’opérer au cours de la décennie 1970 n’allait pas toucher directement le noyau dur du comité mais plutôt des catégories sociales plus vulnérables, représentées dans le quartier, nous l’avons dit, par les retraités ainsi que les saisonniers. Il y eut donc, au travers de l’action de l’Echo du Boulevard, l’alliance de deux classes qu’il faut distinguer: la «nouvelle» classe moyenne et une classe plus populaire. Cette interaction entre les militants actifs du comité et les habitants du quartier directement menacés par les projets urbanistiques tend à souligner le rôle de porte-parole qu’entendaient jouer les premiers à l’égard des seconds. Mais plus que de jouer un rôle de médiateur entre les catégories sociales oubliées et le monde décisionnaire, aussi bien politique qu’économique, il s’agissait pour les militants d’amener les habitants à prendre eux-mêmes en charge leurs problèmes et leurs intérêts. Dans cette optique, il convient de préciser que la ligne directrice suivie par l’Echo du Boulevard à l’égard des locataires à défendre sera fortement marquée par l’appartenance politique de Marlène Belilos et de plusieurs autres membres du comité au RPLC, d’obédience maoïste. L’idéologie maoïste prônait notamment une conscientisation des masses les plus vulnérables à la dégradation de leurs conditions de vie, ceci pour les amener à se mobiliser autour

4 Dominique Gros, «Les acteurs des luttes urbaines», *Revue suisse de sociologie*, 1986, 3, p. 488.

5 Marie Guye-Bernasconi et Nicole Valiquer, «Le jeu des classes moyennes dans la mise en scène urbaine», *Revue suisse de sociologie*, 1986, 3, p. 502.

d'une lutte collective visant à défendre leurs intérêts par leurs propres moyens. Pour ce faire, le noyau dur de l'Echo du Boulevard entreprit de connaître les aspirations et les problèmes des habitants de Sous-Gare en faisant du porte-à-porte selon le principe de l'enquête<sup>6</sup>. En outre, nous pouvons mentionner l'organisation fréquente d'assemblées de quartier, la distribution de tracts au marché ainsi que la publication d'une revue mensuelle, intitulée *L'Echo du Boulevard. Journal d'information et de lutte collective des habitants de sous-gare*. On y trouve bon nombre de témoignages d'habitants du quartier, menacés d'une expulsion ou d'une hausse de loyer insupportable ainsi que l'élaboration d'un contre-discours quant à la transformation de Sous-Gare tranchant radicalement avec celui véhiculé par la Municipalité ou les quotidiens lausannois tels la *Gazette de Lausanne* ou *24 Heures*. La revue, tout comme les nombreux tracts imprimés, étaient distribués au marché du Boulevard de Grancy dans le but de faire prendre conscience aux locataires de leurs problèmes communs, afin de les amener à se mobiliser autour d'une lutte collective. Une lutte collective autour principalement des immeubles 3, 5 et 12 de la rue du Simplon, tous trois voués à la démolition.

### **Des modes d'action légaux aux modes d'action légitimes**

Si le principe de lutte collective voulue par l'Echo du Boulevard trouvait son origine dans le rassemblement des locataires autour de revendications communes, il s'agissait ensuite de les faire valoir hors du mouvement à l'adresse des classes dirigeantes. La plupart des auteurs travaillant sur les mouvements sociaux distinguent deux modes d'action externe: un mode d'action traditionnel ou conventionnel, qui utilise les moyens d'expression prévus dans le cadre démocratique, comme la pétition, la lettre ouverte ou le recours à la justice, et un mode d'action non conventionnel, comme la grève (d'usine ou de loyer), les manifestations de rue ou l'occupation de locaux<sup>7</sup>.

Plus que les moyens démocratiques d'expression, ce qui caractérise les contestataires des années 1970 est le recours à des modes d'action en marge qui constituaient des pratiques illégales pour les pouvoirs publics.

6 Entretien avec Marlène Belilos, Lausanne, le 27 mai 2011.

7 Guye-Bernasconi, *art. cit.*, p. 500.



Cette illégalité était d'ailleurs revendiquée par les groupes protestataires qui prônaient la désobéissance civile. Derrière ce procédé d'agir en dehors du système institutionnel et donc en dehors des lois se cache une autre notion tout à fait fondamentale pour la compréhension des «nouveaux» mouvements sociaux, celle de légitimité. C'était en effet celle-ci qui tendait à justifier le recours à des modes d'action illégaux. Cette idée fut particulièrement présente dans le discours de l'Echo du Boulevard, tout au long de sa lutte, où la notion de légalité était sans cesse contrecarrée par celle de légitimité. Il convient donc de revenir sur ces deux principes afin de voir de quelle manière ils permettaient de légitimer l'action d'un groupe contestataire de ce type.

Pour les mouvements qui usèrent de modes d'action en marge, il convient de préciser que la notion même de légalité s'était révélée relative. En effet, souvent, avant d'en arriver à ces modes d'action plus radicaux et marginaux, ils eurent recours aux moyens démocratiques d'expression. Dans le cas précis de l'Echo du Boulevard, bon nombre de tentatives entreprises au sein du système institutionnel ponctuèrent ses premières années de lutte jusqu'à l'occupation du Simplon de 1977. Les archives de Marlène Belilos ainsi que les documents officiels émanant du Conseil communal et de la Municipalité témoignent ainsi de l'envoi par le comité de quartier de plusieurs lettres et pétitions aux autorités lausannoises ainsi qu'aux propriétaires concernés dans le but de s'opposer à la démolition des immeubles du Simplon 3, 5 et 12. Ainsi, les principales démarches entreprises en premier lieu par l'Echo du Boulevard se firent à l'intérieur du système institutionnel et donc dans le cadre des lois. Il convient de mentionner néanmoins deux actions en marge menées par le comité de quartier, au cours de sa première année d'existence, qui prirent respectivement la forme d'une occupation symbolique durant une journée devant le Simplon 3 en 1973 (consistant à manifester devant l'immeuble sans même y pénétrer) et d'une action intitulée Maisons vides – portes ouvertes (nettoyage des appartements vides pour dénoncer la dégradation volontaire de ceux-ci par le propriétaire)<sup>8</sup>. Suite à ces deux événements, le comité de quartier fut à chaque fois mis en garde par la Municipalité. Ainsi, quelques jours après la manifestation organisée devant le Simplon 3,

8 «Historique de l'action du comité», Lausanne, Archives de la ville de Lausanne (ci-après: AVL), P 596, s. 1488/6.

elle souligna le caractère illégal de celle-ci, par le biais d'une déclaration aux médias:

«Quant à ceux qui entendent exprimer publiquement leur opinion en cette matière, il convient qu'ils le fassent dans le cadre des dispositions légales en vigueur. Il serait regrettable que des personnes mues par des sentiments honorables se laissent entraîner à des procédés faisant l'objet d'une sanction pénale ou administrative.»<sup>9</sup>

Si l'Echo du Boulevard répondit à cette interpellation en avançant le principe de légitimité quant à sa lutte, il n'eut plus recours à ce type d'action et utilisa des modes d'intervention légaux. Au sujet de la législation, précisons d'ailleurs que le mouvement de Sous-Gare, à travers les moyens traditionnels utilisés, se basa sur celle-ci afin de légitimer ses revendications. Sur un Décret du Grand Conseil (adopté le 5.12.1962 et modifié le 12.11.1973) tout d'abord, selon lequel l'Office cantonal du logement (OCL) refusait la démolition de logements d'une catégorie où sévissait la pénurie ou lorsque le mauvais état de ceux-ci était dû à un défaut intentionnel du propriétaire<sup>10</sup>. Au regard de ce décret, l'Echo du Boulevard contestait notamment la décision de l'OCL concernant les immeubles du Simplon 3 et 5 dont la démolition, au vu de ces deux conditions, n'aurait pas dû être autorisée. Le comité de quartier avait également dénoncé l'abrogation précipitée d'un arrêté fédéral qui, pour stabiliser le marché du logement, interdisait la démolition des maisons d'habitation, sauf dans des cas exceptionnels<sup>11</sup>.

Toutefois, ces différentes démarches de l'Echo du Boulevard n'eurent aucun effet sur la Municipalité et les propriétaires concernés. De par ses échecs successifs sur le terrain institutionnel, l'Echo du Boulevard construisit progressivement et véhicula, notamment à travers sa revue mensuelle, un discours discréditant fortement la loi et par là l'État qui se devait d'en être garant. Par ce biais, il était donc question pour le comité de quartier de dénoncer le fait que les lois n'étaient pas appliquées pour tout le monde et, par conséquent de remettre en cause la légalité, et d'une manière plus large la démocratie, définie par l'État qui laissait les propriétaires les mains libres pour agir en toute impunité.

9 «Après une affaire de logements vides à Lausanne, la Municipalité reconnaît son impuissance», *Gazette de Lausanne*, 26 mars 1973.

10 *L'Echo du Boulevard*, mars 1975, AVL, P 596, s. 1489/11, p. 3.

11 *L'Echo du Boulevard*, octobre 1976, AVL, P 596, s. 1489/11, p. 9.

C'est donc cette remise en cause du système démocratique, lequel donnait lieu à ces injustices, qui tend à expliquer le fait d'agir par la suite en dehors du système, à travers la désobéissance civile pour un autre modèle de société et de démocratie. Celui-ci ne se fonderait plus sur la légalité définie par l'État mais sur le principe de légitimité du peuple. Cette dernière primait en effet dans l'esprit des mouvements de contestation sur celle de légalité, car celle-ci était à leurs yeux subjective et partielle, mais aussi parce que les revendications avancées ici ou là étaient celles de la majorité, en opposition à une minorité. Par «majorité», il faut entendre les usagers, et dans une plus large mesure le peuple bafoué par un système et des lois faits pour une minorité constituée des puissants, tels que les grands patrons, les propriétaires et d'une manière plus large tous les acteurs économiques.

Nous le voyons donc, l'échec des modes démocratiques d'expression amena progressivement le comité de quartier à utiliser des pratiques non conventionnelles. Ces pratiques, parmi lesquelles les occupations de locaux, constituèrent pour les acteurs des mouvements sociaux des années 1970 des modes protestataires relativement efficaces pour imposer leurs revendications et faire pression sur les pouvoirs publics. L'usage fréquent de tels modes d'action à l'extérieur du système institutionnel marquait aussi la spécificité de ces groupes contestataires face à d'autres organisations. Ainsi, comme le souligne Etienne Péniassat, elles constituent, pour ces derniers, *des moyens d'affirmer une identité, de se présenter, et de représenter les populations que l'on défend*<sup>12</sup>. L'Echo du Boulevard se voulait en premier lieu le défenseur des locataires et œuvrait par conséquent pour la même représentation sociale que l'Association vaudoise des locataires (AVLOCA) créée en 1972. Pourtant, si l'objectif initial était commun aux deux associations, leurs pratiques respectives les distinguaient d'une manière assez tranchée, une distinction que le comité de quartier tenait d'ailleurs à souligner, considérant l'AVLOCA comme trop intégrée dans le système:

«Le Comité de quartier, et c'est son but, est là pour soutenir les habitants qui s'organisent pour résister. Il doit également promouvoir une riposte collective qui appuie les luttes et permettre que d'autres se développent. Le

12 Etienne Péniassat, «Les occupations de locaux dans les années 1960-1970: processus sociohistoriques de "réinvention d'un mode d'action"», *Genèses*, 59, juin 2005, p. 88.

Comité de quartier ne limite pas les revendications au strict sens que les lois concèdent, comme l'AVLOCA, mais appuie avant tout les luttes [...]. Ce moyen d'action n'a de sens que s'il s'accompagne de la résistance concrète des habitants.»<sup>13</sup>

Ainsi, selon l'Echo du Boulevard, c'étaient les pratiques respectivement utilisées par les deux entités qui les distinguaient ; il voyait en l'AVLOCA une association qui, agissant uniquement dans le cadre légal, en avait adopté le mode d'organisation. Plus que la volonté d'une simple distinction entre les deux groupes, il semble que l'Echo du Boulevard, en promouvant et en privilégiant l'action directe sous la forme d'une résistance concrète et collective avec les premiers concernés, à savoir les habitants, entendait également se placer comme le représentant légitime des locataires.

### **L'occupation du Simplon 3 et 5, le passage à l'action directe**

L'occupation du Simplon 3 et 5 par l'Echo du Boulevard cristallisa donc la dénonciation de l'État ainsi que le passage du comité de quartier à un mode d'intervention plus radical. Si cette action semble avoir été la première de ce genre menée à Lausanne par un mouvement social, ce mode d'opération avait déjà été expérimenté par plusieurs autres mouvements sociaux à Genève et surtout dans la plupart des grandes villes de Suisse alémanique. Ce fut également le cas à l'étranger, particulièrement en Allemagne, en Italie et en France<sup>14</sup>. Le principe d'occupation se prêtait certes particulièrement bien aux luttes tournant autour du logement, mais il fut également utilisé pour d'autres causes, comme les luttes pour un centre autonome menées à Zurich au début de la décennie 1970. A cela peut s'ajouter encore la question nucléaire, lorsque des habitants de Kaiseraugst occupèrent durant plusieurs mois en guise de protestation le terrain sur lequel devait se construire l'usine nucléaire.

Le fait que bon nombre de mouvements contestataires des années 1970 aient largement utilisé, dans le cadre de leur stratégie d'action, le principe d'occuper des locaux ou des terrains en guise de protestation ne doit pas laisser penser que ce mode d'action était à l'époque inédit.

13 *L'Echo du Boulevard*, [s.d.], AVL, P 596, s. 1489/11, p. 2.

14 Lucien Collonges (dir.), *Autogestion hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Syllepse, 2010.

Cette pratique était antérieure à ces mouvements quotidiennistes, le mouvement ouvrier l'ayant utilisée auparavant à plusieurs reprises et continuant de l'utiliser (à l'image de LIP en 1973). Il semble par contre que ce furent effectivement les acteurs contestataires des années 1970 qui, en reprenant ce mode d'action, lui donnèrent de nouveaux usages. Ainsi, selon Etienne Penissat, le retour du principe d'occupation à travers l'action des courants militants post-soixante-huitards renvoie surtout à un investissement et une mise en forme nouvelle de cette forme d'action<sup>15</sup>. L'évolution de cette pratique réside dans le fait que, si le mouvement ouvrier usa du principe d'occuper des usines, il apparaît que celles-ci ne constituaient pas le vecteur de la lutte et que l'occupation servait principalement à protéger la grève engagée initialement et donc à la prolonger en contrôlant l'accès au bâtiment. Dans les années 1970, des mouvements sociaux dont la lutte se situait hors de l'usine donnèrent à ce mode d'action de nouveaux attributs, la popularisation, la participation de tous ainsi que la promotion d'une démocratie par en bas, voire de l'autogestion.

L'occupation de la rue du Simplon devait marquer l'insatisfaction des habitants envers les autorités, comme l'écrivirent les militants du comité de quartier dans la brochure relatant l'action: «c'est ainsi qu'après quatre années de lutte, nous savions qu'il n'y avait plus rien à attendre de l'État, celui-ci n'ayant jamais tenu compte de nos revendications. L'État ne défend jamais l'intérêt des travailleurs et des habitants de quartiers tels que celui de sous-gare à Lausanne, mais celui d'une minorité de possédants.»<sup>16</sup> Le passage à ce mode d'intervention spécifique témoigne du recours à l'action directe. Ce procédé, attaché à la culture du *Do it yourself* et déjà utilisé par les mouvements anarchistes du tournant du 20<sup>e</sup> siècle, manifeste la volonté de prise en charge des problèmes par les intéressés eux-mêmes<sup>17</sup>. Ce principe d'une mobilisation directe des personnes pour résoudre les problèmes les concernant nous ramène aux aspirations de la gauche extra-parlementaire dont l'action devait déboucher sur la conscientisation et la mobilisation des masses. Dans cette optique, l'occupation devint, suite à Mai 68, un mode d'action

15 Etienne Penissat, «Occupation de locaux», in Olivier Fillieule (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 388.

16 Brochure éditée par l'Echo du Boulevard, *Lausanne Simplon 3 et 5. Chronique d'une occupation*, AVL, P 596, s. 1489/15., p. 13.

17 Jean Préposiet, *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Tallandier, 1993, p. 431.

privilegié pour bon nombre de groupes d'extrême gauche et particulièrement la mouvance maoïste. Cette dimension politique gauchiste, présente au sein des groupes contestataires des années 1970 qui reprirent à leur compte le principe d'occupation, explique sans doute les nouvelles formes ainsi que le profil symbolique qu'ils lui donnèrent en reprenant à leur compte ce mode d'action. L'un des exemples les plus significatifs d'occupations réinventées par les acteurs de la contestation post-soixante-huitarde est sans doute celle menée par les ouvriers de LIP. Bien qu'elle se soit déroulée sur le terrain de l'usine, elle témoigne néanmoins de la fonction que donnèrent à ce mode d'action particulier les mouvements protestataires post soixante-huitards. Selon Etienne Penissat, cette occupation de l'entreprise horlogère fait en effet figure de modèle en ce qui concerne l'évolution de cette pratique qui laisse tomber le schéma classique cégétiste de l'occupation «forteresse ouvrière»:

«Ici, l'investissement de l'usine fonctionna à la fois comme objet de revendication (le maintien de l'emploi), mais aussi comme technologie de luttes et de mobilisation. L'usine devient l'instrument de la lutte en elle-même [...] L'occupation fonctionnait non plus seulement comme un rapport de force direct, comme dans la plupart des grèves avec occupation, mais aussi comme un moyen de "toucher" des acteurs servant de médiation à la lutte. Par ses différentes significations, l'occupation devint un moyen de mobilisation d'acteurs non concernés directement par le conflit (partis politiques, médias, population) qui devenaient ainsi des ressources pour l'action.»<sup>18</sup>

Bien que le théâtre de la lutte soit différent, le profil et le déroulement de l'occupation du Simplon 3 et 5, menée par des maoïstes convaincus, s'inscrit dans la même stratégie que celle adoptée quatre ans auparavant par les ouvriers de Lip<sup>19</sup>. Outre l'échec de toutes les voies légales mentionnées auparavant, il convient tout d'abord de préciser que cette action fut décidée en août 1977 par les militants de l'Echo du Boulevard dans un contexte bien précis concernant les immeubles emblématiques de la lutte du comité de quartier. Le Simplon 12 avait

18 Etienne Penissat, «Les occupations de locaux...», *op. cit.*, p. 77.

19 Il convient d'ailleurs de préciser que l'Echo du Boulevard apporta en 1973 son soutien aux ouvriers de Lip, comme l'attestent plusieurs lettres envoyées par le comité de quartier aux occupants de l'usine horlogère, notamment en raison du fait que leur lutte respective avait le même adversaire, à savoir Ébauche SA, propriétaire de Lip et des immeubles 3 et 5 du Simplon.

ainsi été démolit au mois de juillet de la même année. Quant aux immeubles du Simplon 3 et 5, leur démolition semblait imminente puisque toutes les autorisations avaient été accordées et qu'une pétition signée par cent soixante habitants et envoyée par le comité de quartier avait été rejetée par le Conseil d'État. L'objectif recherché par cette occupation semble s'être divisé en deux avis distincts, le premier estimant qu'il s'agissait par là encore d'essayer de sauver ces immeubles, le deuxième voyant l'occupation davantage comme un symbole de la lutte engagée à Sous-Gare ainsi qu'un moyen de plus pour dénoncer l'injustice émanant de la politique de la Municipalité et des propriétaires privés<sup>20</sup>. Mais si les objectifs et les attentes divergent, tous les participants à l'occupation partagent certaines positions: l'opposition à l'État, l'idée d'élargir la lutte menée Sous-Gare ainsi que la mobilisation des habitants autour d'une action collective.

Il s'agissait donc de s'opposer à l'État, mais cette fois d'une manière plus frontale, non plus en le sollicitant, comme auparavant par l'envoi de pétitions, mais en agissant à la marge de celui-ci. Ainsi, dans ce cas de figure, la confrontation avec les autorités politiques et les propriétaires ne consistait plus à les interpeller directement, mais à les ignorer afin de souligner leur incapacité à résoudre les problèmes engendrés par la transformation de Sous-Gare. Dans cette optique, l'occupation fut maintes fois utilisée au cours de cette décennie comme un moyen de populariser des luttes sociales et donc parallèlement de dénoncer la politique des classes dirigeantes. À l'image des ouvriers de Lip qui mirent en place des commissions de popularisation, l'Echo du Boulevard, une fois les immeubles investis, utilisa différents moyens de communication. À l'échelle du quartier tout d'abord, au sein duquel un vaste dispositif avait été mis en place autour des immeubles occupés: banderoles dénonciatrices accrochées aux façades, distribution de tracts, appels au mégaphone, affichages de journaux muraux relatant quotidiennement les faits, organisation d'une exposition à charge contre l'État et les propriétaires, envoi de communiqués aux moyens officiels d'information (presse, radio, télévision). Si les militants du comité de quartier avaient sans doute besoin que leur action soit relayée par les grands journaux traditionnels afin de susciter un plus grand écho au sein de toute la

20 *Lausanne Simplon 3 et 5*, op. cit., p. 3.

ville, leur volonté d'informer l'opinion publique également par leurs propres moyens témoigne d'une méfiance envers les médias faisant partie du système et nous ramène à nouveau à cette volonté de prise en charge directe par les intéressés eux-mêmes. Il semble d'ailleurs que cette stratégie se soit révélée efficace puisque tous les hebdomadaires locaux s'intéressèrent à l'action et que l'Echo du Boulevard reçut de nombreux soutiens aussi bien de la population lausannoise, d'autres mouvements de quartiers lausannois et genevois que de partis politiques, principalement de la gauche extraparlamentaire (Ligue Marxiste Révolutionnaire et Rupture pour le Communisme) mais aussi du POP siégeant au Conseil communal<sup>21</sup>. Ainsi, la popularisation mise en place à cette occasion-là par l'Echo du Boulevard semble démontrer que, si l'occupation de ces deux immeubles marquait non seulement l'enjeu premier des revendications, à savoir la relocation des appartements vides, celle-ci devenait également un outil efficace pour faire parler du mouvement et de la globalité de sa lutte et pour inclure des acteurs jusque-là absents de la lutte – les médias, les partis politiques, l'opinion publique – qui, par leur participation, qu'elle soit active ou passive, servaient la lutte elle-même.

Toutefois, au-delà des dénonciations, la prise en charge de cette problématique par les habitants eux-mêmes témoigne aussi d'une stratégie constructive qui caractérise les mouvements sociaux des années 1970. Ceux-ci ne se limitaient en effet pas à une simple critique d'une réalité sociale. Si, au début de la lutte, il s'agissait de la dénoncer, l'action directe permettait de proposer des solutions alternatives. Dans le cas de l'Echo du Boulevard qui, dès le début, avait dénoncé le scandale des appartements laissés vides durant plusieurs années et contredit l'état vétuste de ces derniers, l'occupation du Simplon 3 et 5 était non seulement vue comme une manière de mettre en lumière ce problème mais également d'apporter sa solution immédiate, à savoir le réinvestissement, légitime à ses yeux, des habitants du quartier dans ces immeubles en période de pénurie du logement. Cette initiative du comité de quartier s'inscrit dans la logique d'élaborer ce que Dominique Gros appelle des actions exemplaires ou expérimentales, en vue d'un changement social à travers l'autogestion<sup>22</sup>. Concernant celle-ci, le même auteur souligne que c'est

21 *Idem*, p. 26.



en expérimentant «ici et maintenant» de nouvelles formes de rapports sociaux que l'on contribue à faire bouger les choses, que l'on produit du changement. Ainsi, au-delà de l'enjeu principal de la lutte et de la promotion de celui-ci à travers l'opinion publique – dans le cas de l'Echo du Boulevard, le logement– il y avait dans les mouvements sociaux des années 1970, à travers leurs modes d'action spécifiques, la volonté plus large d'un changement sociétal.

De ce fait, l'occupation du Simplon 3 et 5 peut également être vue, au-delà d'un acte de dénonciation de la politique de l'État et des propriétaires et d'un moyen de résoudre un problème de logement, comme une expérimentation sociale. Comme la majorité des groupes contestataires qui reprirent cette pratique née du mouvement ouvrier, l'Echo du Boulevard souhaite que l'occupation soit ouverte à tous dans le but de mobiliser le plus grand monde possible et d'une popularisation maximale, mais également de permettre d'expérimenter ce que P.-A. Champod, M. Usel et N. Valiquer appellent une forme d'organisation sociale autonome à la dimension du quartier<sup>23</sup>. Celle-ci se remarque d'ailleurs dans le récit du quotidien de l'occupation qu'en fit, par la suite, le comité de quartier dans sa brochure:

Ce soir-là, nous serons onze à dormir [...] Le lendemain nous nous réveillons très tôt. Dès six heures et demie, les plus matinaux se mettent à l'œuvre. Il fait chaud. Déjà on nous apporte des thermos de thé et de café chaud qui nous font le plus grand plaisir. Comme il s'agit de vivre à plusieurs dans cette maison pendant un temps encore indéterminé, il importe de rendre ce séjour vivable. Nous nous répartissons donc les tâches ménagères (vaisselle, coup de balais, ordre dans l'appartement) en nous efforçant que chacun y contribue et qu'elles n'incombent pas seulement aux femmes. Nous devons aussi résoudre le problème de la garde des enfants. Ils sont une dizaine et les distraire n'est pas une mince affaire. Une garderie est donc mise sur pied...<sup>24</sup>

À travers ces quelques propos sur la vie quotidienne de l'occupation du Simplon et sur les tâches qui en résultaient, nous percevons la tentative de mettre en place une forme de convivialité résolument

22 Dominique Gros, «Des mouvements alternatifs: contributions à l'étude des nouveaux conflits sociaux», in *Revue suisse de sociologie*, 1987, 2, p. 203.

23 Pierre-Alain Champod et al., «Occupons, occupons, il en naîtra sans doute aussi quelque chose... Du côté de la sociabilité !», in *Revue suisse de sociologie*, 1986, 3, p. 510.

24 *Lausanne Simplon 3 et 5, op. cit.*, p. 16.

ournée vers la quotidienneté, l'autogestion, la solidarité et l'entraide. Ainsi, les occupants, regroupés au sein d'une collectivité agissant sur l'espace et en le modifiant, cela hors des schémas organisationnels, n'étaient plus seulement des usagers mais devenaient des acteurs qui satisfaisaient leurs besoins eux-mêmes. Dans ce cas de figure, les rapports ne sont alors plus hiérarchiques ou verticaux comme au sein de la société rejetée par les contestataires, mais horizontaux et égaux. Par conséquent, il est possible de percevoir encore ici l'influence de l'idéologie maoïste, selon laquelle le recours à l'occupation, avec la participation active des catégories oubliées, celles à défendre, devait également servir à la mise en place d'une auto-organisation des dominés et d'une démocratie directe dans la conduite de la lutte.

Les militants de l'Echo du Boulevard mirent eux-mêmes fin à l'occupation du Simplon le 13 septembre 1977, soit près de deux semaines après son début, sans attendre l'intervention de la Municipalité ou du propriétaire (ces derniers choisirent tout au long de l'action la politique de l'ignorance). Si le comité de quartier n'avait donc pas réussi à établir un rapport de force avec leurs adversaires désignés et à empêcher la démolition des immeubles, intervenue à la fin de la même année, l'occupation du Simplon n'en reste pas moins un exemple de la pratique des mouvements protestataires des années 1970, dont les enjeux allaient au-delà du motif premier d'une lutte spécifique.

### **La politisation du quotidien, une nouvelle forme de participation politique**

Si les mouvements contestataires des années 1970 avaient recours à l'autogestion dans le cadre de pratiques en dehors de la politique instituée, cela ne les plaçait néanmoins pas dans une position apolitique. En effet, si ces derniers rejetèrent la démocratie représentative, le vote n'étant plus jugé suffisant pour défendre les intérêts des citoyens, il n'en reste pas moins que leurs modes d'action relèvent d'une forme de participation politique. Ainsi, Pierre Rosanvallon, à côté de la démocratie électorale, distingue trois autres formes de participation politique que nous pouvons rapprocher de l'action des groupes protestataires. Premièrement, *la démocratie d'expression* qui consiste en *la prise de parole de la société, la manifestation d'un sentiment collectif, la formation de jugements sur les*

*gouvernants et leurs actions ou encore l'émission de revendications*<sup>25</sup>. Le même auteur parle aussi d'une *démocratie d'implication* qui caractérise *l'ensemble des moyens par lesquels les citoyens se concertent et se lient entre eux pour produire un monde commun*. Finalement, la *démocratie d'intervention* englobe quant à elle *toutes les formes d'action collective pour obtenir un résultat désiré*. Ces trois dimensions forment ce que Pierre Rosanvallon nomme encore la *contre-démocratie*, en opposition à la démocratie représentative, traduisant bien à notre sens l'action et l'entité mêmes des mouvements sociaux tels que l'Echo du Boulevard qui, s'ils se voulaient résolument en dehors de la politique instituée, ne faisaient pas moins de la politique, sous la forme de contre-pouvoirs voulus comme un espace intermédiaire entre le pouvoir politique en place et les citoyens.

L'expérimentation par ces groupes en dehors du cadre du pouvoir institutionnel posa ainsi les bases d'une nouvelle culture politique découlant d'une extension du politique et que Dominique Gros nomme la politisation du quotidien<sup>26</sup>. Les modes d'action en marge témoignent de cette nouvelle culture politique qui insère dans le débat public des aspects jusque-là relevant davantage du domaine privé et issus de la vie quotidienne: éducation, rapports entre l'homme et la femme, le logement, l'écologie, la vie communautaire, etc. Plus particulièrement, les occupations remises au goût du jour au cours des années 1970 traduisent ainsi bien la démarche de la mouvance contestataire, gauchiste et alternative de cette époque, puisque celles-ci comportent tous les aspects valorisés par cette dernière: rejet de la politique instituée, politique de veto à l'égard des autorités, conscientisation des dominés, puis leur prise en charge directe des problèmes, sous-forme de solutions alternatives, telles que l'autogestion et la démocratie directe. Plus que l'enjeu de la lutte, l'occupation devenait alors également une revendication en vue d'un changement allant au-delà de la lutte première et devant s'étendre à la société tout entière. Ce fut notamment le cas pour l'Echo du Boulevard qui justifia son occupation de la sorte:

Nous ne défendons pas seulement ces immeubles pour eux-mêmes, parce

25 Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006, p. 26.

26 Dominique Gros, «Des mouvements alternatifs...», *op. cit.*, p. 202.

qu'ils sont vastes ou confortables [...] Notre occupation a valeur de symbole: par cette protestation nous luttons pour défendre les conditions de vie des habitants.<sup>27</sup>

La mise en évidence de l'aspect symbolique à travers ces propos se doit d'être relevée, car il s'agit sans doute en effet, outre l'illégalité, de la caractéristique majeure d'une pratique expérimentée par ces «nouveaux» mouvements sociaux de la décennie 1970, et c'est ce qui semble d'ailleurs notamment les distinguer du mouvement ouvrier d'avant Mai 68, où l'enjeu de lutte concernait uniquement le champ du travail et non pas celui de l'ensemble de la vie quotidienne.

27 *Lausanne Simplon 3 et 5, op. cit.*, p. 16.

**À PROPOS D'UN CENTENAIRE : CONGRÈS SOCIALISTE  
INTERNATIONAL DE BÂLE, 1912-2012  
MARC VUILLEUMIER**

**A**U MOMENT MÊME OÙ S'OUVRAIT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AEHMO, à Genève, le 24 novembre dernier, se terminait, dans la nef de la cathédrale de Bâle, un important colloque universitaire, réuni pour un anniversaire: celui, jour pour jour, du congrès extraordinaire tenu par la deuxième Internationale dans la cité rhénane, pour s'opposer à la guerre des Balkans et à la menace d'un conflit généralisé. Sous les voûtes où avait retenti la chaude éloquence de Jaurès, il revint à la conseillère d'État Eva Herzog et à Christian Levrat, président du Parti socialiste suisse, de conclure les trois jours du colloque. Pas moins de 58 communications, généralement réparties en quatre panels simultanés, y avaient été présentées, en allemand (sauf trois en anglais), par des rapporteurs venus presque tous d'Allemagne et de Suisse alémanique (sauf deux, d'Autriche, et cinq, des pays suivants: Grande-Bretagne, Irlande, USA, Pologne, Afrique du Sud).

Il est difficile de se faire une idée du colloque sans y avoir assisté, et même, dans ce cas, la répartition en panels ne permettait au participant éventuel que d'entendre le quart des communications, plus, en assemblée plénière, les discours d'ouverture et de clôture ainsi que deux exposés plus généraux (*Plenarvorträge*). Le gigantisme de plus en plus marqué de ces manifestations universitaires fait ainsi disparaître ce qui avait constitué jusqu'ici le principal intérêt des colloques: la possibilité pour les participants de discuter un sujet bien déterminé, de confronter leurs points de vue et d'échanger le résultat de leurs recherches. On trouve, sur le site [www.basel1912-2012.ch](http://www.basel1912-2012.ch), un aperçu d'une dizaine de lignes pour chaque intervention, mais ces trop brefs textes n'autorisent guère à porter de jugement. Constatons que nombre d'intervenants ne semblent pas avoir beaucoup publié dans le domaine de l'histoire du socialisme et du mouvement ouvrier

et que beaucoup de communications ont des rapports très ténus, voire inexistantes, avec le congrès de 1912 et la deuxième Internationale. Ce jugement doit tenir compte des conditions qui déterminent aujourd'hui ces grandes exhibitions universitaires. Elles coûtent beaucoup d'argent ; pour obtenir les financements nécessaires, il faut y faire figurer des noms susceptibles d'attirer les crédits ; de plus, certains des organisateurs y font inviter leurs relations personnelles, dans la mesure où elles sont capables de trouver un sujet plus ou moins en rapport avec le thème du colloque ; ils en espèrent ainsi un retour d'ascenseur, car, outre l'attrait de ce qu'on appelle le «tourisme universitaire», qui n'est pas nouveau, la participation à de nombreuses réunions internationales s'avère de plus en plus indispensable pour celui qui veut s'élever, ou simplement se maintenir, dans un monde académique livré à une compétition de plus en plus féroce. Une lutte acharnée qui se fonde sur la quantité plus que sur la qualité et où les juges et décideurs ne disposent pas toujours des compétences scientifiques souhaitables<sup>1</sup>.<sup>134</sup>

Je ne dispose d'aucune information sur la manière dont ont été conçues et organisées les trois journées de Bâle et ne sais dans quelle mesure ces conditions actuelles de la recherche ont joué. Toujours est-il que, sans attendre la publication des actes, certaines caractéristiques se dégagent. D'abord, apparemment, un abandon (ou une ignorance) de la riche problématique élaborée naguère par Georges Haupt (1928-1978) et dans son sillage par quelques autres historiens. Ensuite, paradoxalement, la renonciation à traiter de ce qui concerne les rapports du Parti socialiste suisse avec l'Internationale, en dehors de la stricte préparation matérielle du congrès. Ces deux traits essentiels caractérisent aussi le livre édité pour cette réunion et qui est destiné à un public plus étendu que celui des historiens<sup>2</sup>.<sup>134</sup> Il mérite à ce titre d'autant plus notre attention que l'AEHMO envisage, pour 2014, de consacrer une partie de ses *Cahiers* à 1914 et à ses répercussions sur le mouvement ouvrier suisse.

- 1 Pour une critique des conditions actuelles de la recherche académique, lire le remarquable manifeste conviant à des «états généraux de la recherche» à Lausanne. *Le Courrier*, 29 octobre 2012.
- 2 Bernard Degen, Heiko Haumann, Ueli Mäder, Sandrine Mayoraz, Laura Polexe, Frithjof Benjamin Schenk (Hg.), *Gegen den Krieg. Der Basler Friedenskongress 1912 und seine Aktualität*, Basel, Christoph Merian Verlag, 2012, 287 p. (Beiträge zur Baslergeschichte).

Pour mieux comprendre l'effondrement de la deuxième Internationale et ses conséquences pour le socialisme suisse, il n'est peut-être pas inutile, à partir d'un examen critique de l'ouvrage commémoratif paru en 2012, de dégager quelques pistes et suggestions de recherches qui pourraient être reprises par notre association.

Relevons tout d'abord la richesse iconographique de ce livre. Ses éditeurs et auteurs ont recherché, parfois fort loin, les portraits qui illustrent les notices biographiques consacrées aux délégués les plus en vue. Les autres illustrations sont originales et bien choisies ; relevons à leur propos la richesse des fonds du Schweizerisches Wirtschaftsarchiv à Bâle, qui a permis la reproduction de nombre de pièces (cartes d'entrée, rubans, circulaires diverses...). Plusieurs délégués du congrès avaient été, auparavant, des militants socialistes en Suisse. Mais les auteurs des notices ne donnent guère d'informations à ce sujet. Angelica Balabanova, militante en Suisse durant plusieurs années (secrétariat ouvrier de Saint-Gall, puis Lugano où elle fut rédactrice du journal *Su Compagne!* qui s'adressait aux ouvrières italiennes), aurait mérité plus que les cinq ou six mots mentionnant son séjour en ce pays. Eduard Bernstein: on mentionne bien son travail de rédacteur au *Sozialdemokrat* à Zurich, de 1879 à son expulsion du pays, en 1888, mais rien au sujet de son séjour au Tessin, comme secrétaire de H ochberg, ni de ses autres activités (il fut l'auteur d'un rapport présenté à l'un des premiers congrès de l'USS, par exemple). On mentionne que Christian Rakovski a étudié en Suisse, sans dire un mot de ses activités socialistes à Genève. Il y fut pourtant le principal organisateur du deuxième congrès international des étudiants socialistes, en 1893.

Le titre même du livre est tendancieux: *Gegen den Krieg* était effectivement un des mots d'ordre du congrès, mais celui-ci ne s'est jamais nommé *Friedenskongress*. On trouve: *Internationaler Sozialistenkongress*, Congrès socialiste international, qualifié aussi de *ausserordentlich*, extraordinaire, mais le terme *Friedenskongress*, Congrès de la Paix, était réservé aux réunions organisées par le Bureau international de la Paix<sup>3</sup>.<sup>135</sup> Cette confusion est significative d'une tendance de l'ouvrage: placer les velléités pacifiques bourgeoises sur le même plan que l'action de l'Internationale socialiste. Or il s'agit de deux mondes différents. L'Internationale

3 Par exemple: *XIX<sup>e</sup> Congrès universel de la Paix tenu à Genève du 22 au 28 septembre 1912*, Genève 1912, 220 p.

a cherché, et on y reviendra, à mobiliser les masses ouvrières contre la guerre ; mais les congrès de la paix n'ont jamais fait de même. Mieux, quand, répondant aux appels du Bureau socialiste international, le Parti socialiste italien en Suisse organisait des meetings et des démonstrations contre la guerre d'agression menée par l'Italie contre la Turquie pour la conquête de la Libye, en 1911-1912, quand, démonstrativement, il faisait une collecte en faveur des victimes du tremblement de terre qui avait frappé l'est de la Turquie, l'ennemi officiel, la majorité des «pacifistes italiens» qui avaient pourtant participé et participeront encore aux congrès de la paix approuvait la guerre. Leur principal représentant, Moneta, envoya des télégrammes de félicitations à son gouvernement ; à ses yeux, l'agression contre la Turquie se justifiait par la colonisation de nouvelles terres et l'extension de la civilisation<sup>4</sup>.<sup>136</sup> Si l'on avait voulu traiter, dans ce volume, du Bureau international de la Paix et de ses assises, pourquoi ne pas comparer le Congrès universel de la Paix, tenu à Genève en septembre 1912, et le congrès socialiste de Bâle ? Mieux, pourquoi ne pas avoir parlé de la conférence interparlementaire franco-allemande de Berne, en 1913, où l'on retrouve Jaurès, Haase et d'autres délégués au Congrès de Bâle ? Proposée par le député socialiste allemand Ludwig Frank puis organisée par Robert Grimm en collaboration avec Albert Gobat, conseiller national radical et secrétaire du Bureau international de la Paix ? Elle aurait bien mérité de remplacer cette compilation aseptisée et incomplète sur un prétendu mouvement international de la paix de 1815 à 1912. S'il y a bien eu des appels, des congrès, des sociétés éphémères avant 1867, ce n'est qu'à cette date, avec la fondation de la Ligue internationale de la Paix et de la Liberté, que l'on peut parler d'un mouvement. Or c'est cette période marquée principalement par les congrès de Genève, Berne et Lausanne, avec la participation de Garibaldi, de Bakounine et de Victor Hugo, que l'auteur, Heiko Heimann, passe sous silence.

La globalité et tous les vocables qui en dérivent étant à la mode, on ne pouvait échapper à un chapitre sur le congrès «expression de la nouvelle époque globale». Passons sur les généralités, qui nous promènent des expositions universelles à la Croix-Rouge et d'Henry Dunant aux conférences diplomatiques internationales de La Haye, pour relever une

4 Verdiana Grossi, *Le pacifisme européen. 1889-1914*, Bruxelles, Bruylant, 1994, p.281s.



assertion de l'auteur: malgré ses ambitions «globales», la deuxième Internationale demeurerait une organisation essentiellement européenne. Certes, mais ce jugement devrait être nuancé, pour tenir compte des travaux sur le sujet<sup>5</sup>.<sup>137</sup> D'abord à cause du colonialisme, un point non traité à la réunion de Bâle, mais qui avait été l'objet de vifs débats lors des congrès précédents ; et surtout pour prendre en compte la prise de conscience par l'Internationale, à partir de 1908, du réveil de l'Asie (révolutions persane, jeune-turque, chinoise, apparition de groupes socialistes et de syndicats dans nombre de pays, asiatiques ou autres).

En divisant, comme ils l'ont fait, l'ouvrage en une quinzaine de chapitres divers plus 67 notices biographiques et des extraits de documents, les auteurs empêchent le lecteur profane de se faire une idée claire du congrès et de sa place dans l'histoire de l'Internationale. Pour le centenaire du Parti socialiste de Bâle, Bernard Degen avait publié une plaquette sur le congrès de 1912, munie d'une préface du conseiller fédéral René Felber<sup>6</sup>.<sup>137</sup> Un texte bref, bien rédigé et lisible pour un large public, mais avec des références bibliographiques et une bonne illustration. On pouvait certes lui reprocher de ne pas analyser les discussions et les prises de position du Parti socialiste suisse, mais cette lacune n'était pas trop sensible, vu la brièveté de l'ouvrage, qui se proposait surtout de montrer la dimension internationale d'un événement bâlois. Des pages en ont d'ailleurs été reprises dans le livre de 2012. Mais dans ce dernier, la lacune relevée plus haut est beaucoup plus choquante. Rien sur l'attitude du PSS à l'égard de l'Internationale, analysée déjà dans le livre du centenaire de ce parti, en 1988<sup>7</sup>.<sup>137</sup> Rien sur le congrès de Neuchâtel (8-10 novembre), qui, exactement deux semaines avant celui de Bâle, avait discuté durant six heures des menaces de guerre, de la question d'une grève générale et de la situation particulière de la Suisse. Le chapitre sur les partis ouvriers des différents pays représentés à Bâle consacre une demi-page à la Suisse, dont huit lignes au

5 Avant tout: Georges Haupt et Madeleine Rebérioux (dir.), *La deuxième Internationale et l'Orient*, Paris, Éditions Cujas, 1967, 493 p.

6 Bernard Degen, *Krieg dem Kriege! Der Basler Friedenskongress der sozialistischen Internationale von 1912*, Basel, Genossenschaft Z-Verlag, 1990, 142 p.

7 *Solidarité, débats, mouvement. Cent ans de Parti socialiste suisse, 1888-1998*. Publié par le Parti socialiste suisse. Textes réunis et présentés par Karl Lang, Peter Hablützel, Markus Mattmüller et Heidi Witzig. Lausanne, Éd. d'en bas, 1988, 350 p. Version allemande au Limmat Verlag, Zurich 1988.

PSS ! On ne donne même pas la liste, ou tout au moins un aperçu des 49 délégués suisses au Congrès (la plaquette de 1990, par la photographie d'un document manuscrit, permettait d'en déchiffrer les noms). On reproduit sur deux pages un article du *Temps* consacré au congrès contre la guerre tenu par la CGT, à Paris, mais sans un mot sur la position des syndicalistes révolutionnaires de la Suisse romande.

Rien non plus au sujet de la déclaration du délégué hollandais Troelstra, le lundi après-midi 25, sur la position adoptée par les représentants des petits pays neutres (dont la Suisse !), que la résolution générale laissait de côté. Il y montrait qu'un conflit généralisé entraînerait ces petites nations dans la guerre. L'espèce de concurrence et d'émulation dans la course aux armements de ces États neutres ne pouvait les protéger efficacement. «Par conséquent la question de la neutralité permet aux classes dirigeantes et au gouvernement des petits États de nous accabler sous le poids de charges militaires toujours plus élevées. [...] Celui qui a cru que la distinction entre l'armée permanente et la milice exerce une influence ici sera certainement totalement désillusionné en considérant ce qui s'est passé en Suisse dans les dernières années.» Et ici le compte rendu officiel relève les cris de la salle: «Très vrai.» La seule garantie de l'autonomie et de l'indépendance des petits États ne consiste pas dans leurs armements mais dans la conscience croissante, dans l'ensemble des peuples, du rôle civilisateur de chaque nation. «La plus sûre garantie du maintien de l'autonomie nationale des petites nations, c'est la croissance de l'Internationale ouvrière.» Et de proclamer qu'en cas de guerre mondiale, «le prolétariat des petits pays sera corps et âme à la disposition de l'Internationale dans tout ce qu'elle décidera pour éloigner la guerre». Belle déclaration, saluée d'une «tempête d'applaudissements», mais qui demeurerait fort abstraite. «En quittant ce Congrès, nous irons déclarer dans notre pays que le travail qui a été fait ici n'a pas seulement été fait en faveur du prolétariat et de la paix des peuples, mais que ce fut aussi un travail qui concerne d'une façon toute particulière l'intérêt vital des petites nations. Nous travaillerons davantage à la belle œuvre de civilisation que nous avons faite nôtre et nous lutterons pas à pas contre le militarisme comme nous l'avons fait jusqu'à présent. (*Bravo !*) Nous sommes de petites nations, mais la grande puissance du socialisme international est avec nous. Car le socialisme n'est point seulement la paix des peuples, point seulement l'affranchissement des

peuples, mais aussi la conservation des peuples.» Un beau morceau d'éloquence qui n'envisageait nullement les conditions réelles dans lesquelles se déroulerait la guerre mondiale. Pour nous borner à cet exemple, il relevait bien que la Belgique serait entraînée dans le conflit, mais sans indiquer précisément la position que prendraient les socialistes. Le discours retint naturellement l'attention des Suisses ; la *Berner Tagwacht*, par exemple, s'en procura aussitôt le texte qu'elle publiera intégralement.

Le Congrès de Bâle a aussi été l'occasion de rencontres particulières entre socialistes. À juste titre l'ouvrage consacre quelques pages à celle des femmes et au meeting qu'elles tinrent au Bernoullianum, dans une salle archi-comble. En revanche, rien sur la conférence extraordinaire de la Fédération Internationale des Jeunes Socialistes, tenue le 25 novembre, aussi à Bâle. Convoquée tardivement, elle n'en réunit pas moins quelques jeunes militants qui joueront par la suite un rôle important dans leurs partis respectifs: le Belge Henri de Man, qui présida la conférence ; l'Autrichien Robert Danneberg, secrétaire de l'Internationale des jeunes socialistes ; les Italiens Arturo Vella et Angelo Tasca, délégués d'une organisation particulièrement active ; les représentants de la Jeunesse socialiste de Suisse: Willi Münzenberg, Eduard (Edy) Meyer et Max Bock, militants dont le rôle sera déterminant dans la formation de l'organisation suisse et dans sa radicalisation<sup>8</sup>.<sup>139</sup> La Fédération internationale était divisée entre une aile plus radicale (Italie, France) qui aurait voulu accentuer le caractère antimilitariste de l'organisation et une autre, formée surtout par les Autrichiens et les Allemands, plus modérée. Les Suisses, quant à eux, hésitaient encore à s'engager nettement dans la voie antimilitariste, leurs associations locales n'ayant pas encore élaboré une politique commune. Les réunions de Bâle se voulant une affirmation de l'unité socialiste, rien n'a transpiré de ces divisions, que ce soit dans le manifeste adopté ou dans les séances publiques.

Cette volonté de manifester l'unité du socialisme en dissimulant ses divergences se traduisit aussi par le refus de laisser parler l'un des délégués bulgares, représentant de l'aile gauche de son parti (les Étroits), Christo Kabatschieff. Avec l'aide des délégations russe et serbe, il parvint néanmoins à faire imprimer, en une version française et allemande,

8 Patricia Dogliani, *La «Scuola delle reclute». L'Internazionale giovanile socialista dalla fine dell'Ottocento alla prima guerra mondiale*, Torino, Giulio Einaudi, 1983, p. 235-239.

son appel au congrès et à le distribuer. Par la suite, le secrétariat de l'Internationale se refusa à l'inclure dans le compte rendu officiel du congrès<sup>9</sup>.<sup>140</sup> L'incident, fort significatif, n'est pas mentionné dans l'ouvrage de 2012.

Autre rencontre importante passée sous silence dans le livre, celle du 24 au soir où les délégués suisses et italiens, avec la participation de représentants du Parti socialiste italien en Suisse, discutent, plusieurs heures durant, des problèmes et des divergences qui les ont opposés. Le lendemain, Greulich, qui préside la session du congrès, déclarera que les délégués «ont discuté la polémique de presse provoquée par diverses notes chauvines, parues dans les journaux, concernant les relations italo-suisse, ainsi que l'inquiétude que cette polémique produisait, notamment en Suisse, à cause d'un mouvement irrédentiste dont le but serait l'annexion du canton du Tessin par l'Italie. Après un examen approfondi de la situation, les délégués des deux pays arrivèrent à la conviction que la tension doit être attribuée à des causes qui ont été produites artificiellement par certaines sphères de personnages intéressés. L'intention attribuée au soi-disant mouvement irrédentiste et tendant à incorporer le canton du Tessin au territoire italien n'est pas une idée ancrée dans le peuple italien. Cette idée s'est manifestement fait jour dans le but de justifier la prétendue nécessité d'armements militaires et elle a été utilisée ici et là pour enthousiasmer, en faveur de crédits pour des fortifications, des sphères qui, sans ce stimulant causé artificiellement, se seraient difficilement emballées à ce sujet. Des délégués des deux pays sont unanimes pour condamner ces agissements et ils ne manqueront pas d'employer l'influence de leur parti pour que les éclaircissements nécessaires soient fournis aux peuples italien et suisse.»<sup>140</sup><sup>10</sup>

Là aussi, la volonté d'affirmer l'unité du socialisme en dissimulant ses divergences a conduit Greulich, en un exposé quelque peu alambiqué, à passer sous silence une grande partie des problèmes abordés au cours de cette soirée du 25 novembre. Malheureusement il n'en existe pas de procès-verbal, à notre connaissance tout au moins. Néanmoins la lecture de la presse socialiste permet de voir quels ont été les problèmes

9 Akademie der Wissenschaften der UdSSR Institut für Geschichte, *Die Geschichte der Zweiten Internationale*, Bd. II, Moskau, Verlag Progress, 1983, p. 353.

10 *Compte rendu analytique du congrès international extraordinaire tenu à Bâle les 24 et 25 novembre 1912*, Genève, Minkoff Reprint, 1979, p. 52.

abordés<sup>11</sup>.<sup>141</sup> Cette réunion (elle dura plusieurs heures) était motivée par la volonté de mener une action commune contre les menées de la presse nationaliste des deux pays, et plus particulièrement celle de la Suisse, qui cherchait à exciter l'opinion publique, avec le risque d'aboutir à des conflits entre les deux pays ; cela pour augmenter les dépenses militaires et favoriser les spéculations financières. Second point: mener une action pour les Italiens expulsés des cantons suisses. Nous connaissons le nom d'un certain nombre d'intervenants: Johannes Sigg, un Allemand rédacteur au *Volksrecht* de Zurich, Robert Grimm, August Huggler de l'USS, Henri Viret, secrétaire de la Muraria dite suisse, l'un des deux syndicats des maçons et manœuvres, Achille Graber, un frère d'Ernest-Paul, secrétaire de la Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère, à La Chaux-de-Fonds ; du côté italien, presque tous les délégués au congrès prirent la parole, dont Arturo Vella, qui après avoir joué un rôle de premier plan dans le développement de la Jeunesse socialiste, venait de l'abandonner pour devenir le secrétaire-adjoint du Parti, qu'il allait réorganiser ; Gregorio Agnini, député de Modène. Du côté des socialistes italiens en Suisse: De Falco, rédacteur de *L'Avvenire del Lavoratore* et secrétaire du PSI en Suisse où il s'était réfugié en 1910 pour échapper à une condamnation de presse et où il avait succédé à Serrati ; Montanari, Giuseppe Bianchi, rédacteur de *L'Operaio*, hebdomadaire édité par l'USS, avec le soutien financier des syndicats allemands, à destination des travailleurs de langue italienne ; Girardi, Servetti. Que se sont-ils dit, on ne le sait exactement mais on peut mentionner quelques-uns des points sensibles qui ont probablement été traités.

Il y a d'abord le reproche que le Parti socialiste italien en Suisse adresse périodiquement à ses camarades suisses: empêtrés dans leur «ministérialisme», ils ne manifestent pas suffisamment d'énergie dans la défense des militants que les polices cantonales expulsent sous les prétextes les plus divers. Et un cas tout récent retenait l'attention. Aux États-Unis, à Lawrence (Massachusetts), deux Italiens, Ettore et Giovannitti, militants des Industrial Workers of the World, le syndicat de tendance révolutionnaire, opposé à l'ancienne AFL, avaient été arrêtés au cours d'une grève du textile et accusés injustement du meurtre

11 L'hebdomadaire du Parti socialiste italien en Suisse, *L'Avvenire del Lavoratore*, du 7 décembre ainsi que la *Berner Tagwacht* du 27 novembre 1912 sont, à notre connaissance, les seuls journaux à donner quelques informations sur la rencontre.

d'une femme (ils en seront innocentés peu après le congrès de Bâle, lequel avait d'ailleurs envoyé un télégramme de protestation, comme l'annonça Greulich). Auparavant, le Bureau socialiste international avait lancé une campagne en leur faveur et la commission exécutive du PSI en Suisse avait décidé de la soutenir ; ses sections, seules ou avec le soutien des socialistes suisses, avaient donc tenu des meetings dans tout le pays. À Berne, le 25 septembre 1912, à l'issue d'une réunion publique convoquée par les organisations socialistes et syndicales de langue italienne, un cortège de quelque six cents personnes avait défilé à travers la ville, s'arrêtant devant la chancellerie de la légation italienne et devant le consulat des USA qui furent abondamment conspués (cris hostiles, huées, sifflets, mais aucune déprédation matérielle). À la suite de cette manifestation (le Procureur général de la Confédération, Kronauer, reprochera à la police municipale bernoise de ne pas l'avoir interdite), le Conseil fédéral avait expulsé trois Italiens: Brovelli, secrétaire de la Muraria dite italienne, Petruzzi et Guazzoni, tous deux militants de la même organisation syndicale.

Les réactions de l'organe des socialistes italiens en Suisse, *L'Avvenire del Lavoratore*, sont intéressantes à suivre. Le 19 octobre, il dénonce l'attitude des autorités suisses ; elle n'est pas seulement due au désir de plaire aux puissances étrangères, mais aussi au fait que les ouvriers immigrés se sont désormais organisés, qu'ils ne se laissent plus exploiter sans se défendre ; aussi, ce sont des syndicalistes qu'on expulse. Il reproche au PSS de ne rien faire contre cette répression, à part quelques articles de presse et des protestations locales. Mais le parti en tant que tel ne fait rien, ses élus, ses conseillers nationaux se taisent. «Le PSS et l'USS ont le devoir de se mettre en mouvement, d'étudier, de préparer les bases, les lignes générales pour une discussion et une première préparation avec les partis socialistes des nations qui fournissent un important tribut d'émigrants à la Suisse. [...] S'ils n'agissent pas ainsi, les socialistes et les organisations suisses n'auront plus aucun droit de traiter de kroumirs les migrants.» Le dimanche 3 novembre, à Berne, lors de la grande manifestation contre la guerre organisée par les organisations ouvrières du canton, le premier orateur, Karl Moor, dénonça vigoureusement les expulsions et fit approuver par la foule une motion de protestation. *L'Avvenire del Lavoratore* changea aussitôt d'attitude: «Nous qui doutions du mouvement ouvrier suisse, tant local

que national, à la suite des expulsions répétées et notamment des plus récentes [...], nous éprouvons le devoir de rendre aujourd'hui justice à sa valeur morale, à sa capacité d'entraîner les foules ouvrières dans la rue.»

Autre point à l'ordre du jour de la rencontre, comme on l'a déjà mentionné: l'irrédentisme et les excitations chauvines de la presse. Une question beaucoup plus complexe que ne le laissent entendre Greulich et les deux journaux qui consacrent quelques lignes à cette réunion. Elle impliquait les socialistes italiens en Suisse et leur journal; un certain nombre de syndicalistes révolutionnaires italiens réfugiés dans ce pays; *L'Adula*, une revue et un mouvement affirmant l'identité d'un Tessin de culture italienne, dédaigné par la Suisse allemande; et bien sûr le Parti socialiste tessinois. À tel point d'ailleurs qu'en 1913 ce dernier, déchiré par ses tensions internes, éclatera: d'un côté, un parti «officiel», reconnu par le PSS, de l'autre un parti plus orienté vers *l'italianità*, dirigé par Canevascini, lié aux socialistes révolutionnaires italiens qui évoluaient vers le nationalisme. Malgré les publications des historiens tessinois, l'écheveau est encore loin d'avoir été démêlé<sup>12</sup>.<sup>143</sup> Mais ce que nous a appris l'ouverture des archives, c'est que ces excitations nationalistes auraient pu prendre un tour encore plus dangereux que ne le pensaient les congressistes de 1912. On sait aujourd'hui que l'État-major de l'armée suisse avait élaboré secrètement des plans conjoints avec l'armée austro-hongroise pour une offensive commune contre l'Italie du Nord.

Il est encore un point, non mentionné par les journaux, qui a certainement été abordé: celui de la syndicalisation des migrants italiens. Celle-ci, on le sait, malgré d'indéniables progrès, demeurerait très faible. De plus, le syndicat des maçons et manœuvres, professions qui comportaient une écrasante majorité d'Italiens, était divisé en deux: la Muraria dite «suisse» et la Muraria dite «italienne», comme on l'a mentionné plus haut, plus quelques petits syndicats locaux ne se rattachant à aucune des deux fédérations. Des pourparlers étaient en cours, qui aboutiront à une réunification, après le Congrès de Bâle, mais celle-ci ne suffira pas à augmenter significativement le taux de syndicalisation des migrants.

12 Toujours utile demeure l'ouvrage déjà ancien (1963) de Guido Pedroli, *Il socialismo nella Svizzera italiana (1880-1922)*, nouvelles éditions en 1976 et 2004. On trouvera des références aux travaux plus récents dans Nelly Valsangiacomo Comolli, *Storia di un leader. Vita di Guglielmo Canevascini 1886-1965*, Fondazione Pellegrini-Canevascini, Fondazione M. e G. Canevascini, [Bellinzona] 2001, 480 p.

Les lacunes et omissions de ce livre nous permettent d'ébaucher quelques pistes de recherches pour l'AEHMO. Il y a, comme je l'ai brièvement mentionné plus haut, la mobilisation populaire contre les menaces de guerre organisée par l'Internationale en 1911-1912. À juste titre, Georges Haupt insistait sur son importance. «En novembre 1912, les cloches de Bâle sonnèrent comme un avertissement au milieu d'une crise profonde qui mettait "l'Europe au bord de l'abîme". Ce ne fut pas l'imposante réunion des délégués socialistes de l'Europe, leur unanimité, leurs discours enflammés qui donnèrent l'alarme. L'avertissement résidait dans l'ampleur du mouvement des masses ouvrières contre la guerre qui avait débuté un an auparavant et dont la pression croissante avait fait échouer toute tentative belliqueuse généralisée. En juillet 1914, il ne restait pas même les braises de cette offensive pacifiste. Dès 1913, dès que la tension internationale eut baissé, l'Internationale, sans fracas, avait révisé fondamentalement sa position à la lumière de l'interprétation optimiste des tendances de l'impérialisme.»<sup>144</sup><sup>13</sup> C'est cette mobilisation en Suisse, si négligée dans le livre de Bâle paru en 2012, qu'il faudrait étudier de près, non seulement à Berne, Zurich et Bâle, mais dans toutes les localités où se déroulèrent des manifestations. Quelles étaient leurs caractéristiques, dans quelle mesure avaient-elles une tournure internationale affirmée (due souvent à la participation d'orateurs étrangers: italiens, allemands, russes...); quels effectifs mobilisaient-elles, quelle était l'argumentation des orateurs? À ce sujet on relèvera la manière dont le PSS et Robert Grimm en particulier avaient tenté d'établir un rapport entre les menaces de guerre, la course aux armements et la hausse du coût de la vie, particulièrement sensible en ces années-là et source des préoccupations quotidiennes des masses. Comment le Congrès de Bâle fut-il perçu par les militants? Jusqu'à quand la mobilisation a-t-elle duré? Apparemment jusqu'au printemps 1913. Autant de questions à élucider.

Du fait de l'immigration, venue de divers pays, le mouvement ouvrier en Suisse constituait déjà à lui seul une petite Internationale, avec tous les problèmes que cela impliquait. De plus, la géographie faisait de certaines villes un point de contact entre organisations socialistes de pays différents. C'était le cas de Bâle, centre d'une *regio* industrielle

13 Georges Haupt, *L'historien et le mouvement social*, Paris, Maspero, 1980, p. 208.



transnationale, dont l'un des meilleurs chapitres du livre commémoratif de 2012 nous donne un aperçu, sous la plume de Pascal Maeder. D'autres régions frontalières, certes bien différentes mériteraient aussi une étude: Genève, centre de la Fédération socialiste de l'Ain et des Deux Savoie ; le Jura horloger et ses syndicats «internationaux».

On a relevé plus haut l'action des socialistes italiens en Suisse contre la guerre de Libye ; ont-ils été seuls ou dans quelle mesure les Suisses y ont-ils participé ? À ce sujet, il faudrait aussi suivre de près la vague de nationalisme qui s'empare d'une partie de l'immigration italienne et touche l'aile syndicaliste révolutionnaire et libertaire. Elle se manifeste sous des formes diverses: discours lors de réunions associatives non socialistes ; productions des fanfares ; représentations cinématographiques ; petits faits plus ou moins cocasses, tel cet exploitant d'un débit de boissons à Lausanne qui célèbre l'annexion de la Libye en débaptisant son Café Lago Maggiore en Café-Brasserie Tripoli ! Il faudrait aussi se demander dans quelle mesure le glissement d'une partie des émigrés vers le nationalisme n'est pas en quelque sorte une réaction identitaire devant le mépris de l'opinion publique suisse à leur égard.

Et cela nous amène au point le plus important. Dans quelle mesure les socialistes suisses partageaient-ils, parfois inconsciemment peut-être, les valeurs nationalistes et patriotiques de leur propre pays ? Leurs actes et leur comportement étaient-ils toujours en accord avec leurs déclarations internationalistes ? Les procès-verbaux des directions et des congrès doivent naturellement être étudiés, tout comme leurs répercussions et interprétations dans la presse, mais ce n'est pas suffisant. Cet internationalisme proclamé constituait certainement un élément essentiel de cette culture socialiste qui se constituait alors et qui, malgré des éclipses, survivra longtemps encore ; il faudrait se garder de n'y voir qu'un «combustible verbal», même si ce fut le cas chez certains dirigeants, et de le sous-estimer. C'est au niveau de l'action politique et sociale locale, de la vie quotidienne dans ses comportements et ses gestes, qu'il faudrait tenter de le saisir. Ce serait ainsi passer d'une histoire-bataille, d'une histoire-congrès, nécessaires en un premier temps, à une véritable histoire sociale du mouvement ouvrier et socialiste.

## HOMMAGE À GASTON CHERPILLOD

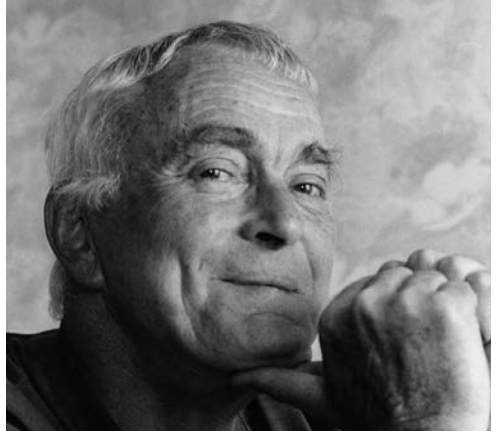
### **L'homme révolté, le citoyen engagé dans la vie de la Cité, le sans-culotte et aristocrate de l'écriture nous a quittés**

Gaston Cherpillod est décédé le 9 octobre 2012, à l'âge de 87 ans. Sa «tronche» et sa voix de stentor vont nous manquer. Avec lui disparaît l'un des grands écrivains romands de la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle. Mais loin d'être le littérateur esthète «égrenant des perles» dont parlait Valéry, il a mis son œuvre au service de son engagement prolétarien. Il a été un intellectuel engagé, au sens de Sartre, qu'il admirait.

Cherpillod est né en 1925 dans une famille ouvrière très pauvre, qui a connu la faim, le chômage et un surtravail impitoyable. De son enfance et de sa jeunesse, il va tirer en 1969 un livre puissant, *Le Chêne brûlé*. Ce qui aurait pu n'être qu'un récit platement réaliste, voire misérabiliste, est transfiguré par une langue magnifique, où la phrase ample et cicéronienne, le subjonctif imparfait et l'usage de termes volontiers précieux, châtiés ou surannés, côtoient les formes du langage populaire et argotique. Cette écriture si particulière, hybride, qui permet de reconnaître immédiatement un texte de Cherpillod, traduit l'acculturation forcée, l'exil social qu'a connus l'écrivain.

Le fils d'ouvrier, le plébéien a en effet pu entrer au collège classique, alors réservé à l'élite bourgeoise. Puis il fait le Gymnase et des études universitaires ; il accède au statut de mandarin, de «scribe». Il participe au pouvoir du Verbe, non sans le subvertir par l'écriture. Élève et disciple d'André Bonnard, Cherpillod s'est imprégné de culture grecque et latine. Il traduira en 1955 *La Paix* d'Aristophane. Membre de la société d'étudiants de Belles-Lettres, il s'imprègne de son esprit caustique, corrosif et iconoclaste qui caractérise aussi un Yves Velan. Cherpillod est proche de ce dernier qui, avec *Je* publié en 1959, donne à la littérature romande de l'après-guerre son premier roman politique, voire «roman popiste». Un temps, il côtoie Jacques Chessex, en poésie comme au parti, avant que leurs chemins ne se séparent: Cherpillod l'accuse de faire œuvre passéiste, en ne décrivant qu'un canton de Vaud rural. Il a adhéré au POP en 1953. Il est conseiller communal à Lausanne de 1954 à 1956. Mais surtout, dans les années 1950, il est le très actif secrétaire national du Mouvement suisse de la Paix, présidé par André Bonnard.

Lors du fameux procès politique intenté au Maître en 1954, il s'engage dans le *Bulletin de défense d'André Bonnard*, qui deviendra la revue *Contacts* fondée par Michel Buenzod. Il écrit des poèmes et un recueil de poésies relevant peu ou prou du «réalisme socialiste», *Sur fond de gueules* (1956): dans le langage de l'héraldique, «gueule» signifie «rouge», une couleur auquel il sera resté fidèle jusqu'au bout, ce révolté, ce révolutionnaire, cet admirateur de la Commune de



© Yvonne Böhler

Paris, de Jules Vallès auquel il consacrera un essai, et de Victor Hugo, ce géant de la littérature qui a dit la grandeur du peuple.

Mais il faut bien gagner sa vie... Du fait de ses idées, Gaston Cherpillod est victime d'interdiction professionnelle: on lui refuse systématiquement un poste dans l'enseignement secondaire vaudois. En 1956, il doit s'exiler pour quelques années au Locle.

Vers 1960, il démissionne du POP. Cet anarchiste-né supporte difficilement les contraintes d'un parti qui fonctionne encore selon le principe du «centralisme démocratique» et qui est dirigé avec poigne par son secrétaire André Muret. Il traverse alors une phase «gauchiste», se rapproche de la Ligue marxiste révolutionnaire. Dans un pamphlet virulent et plein d'humour assassin, *Promotion Staline*, publié en 1970, il peint au vitriol un POP qu'il considère comme embourgeoisé. Il dénonce ce «parti de votards plutôt que de militants actifs». Il se gausse d'un parti «temple» resté longtemps stalinien: «La *Voix Ouvrière* citait l'Évangile selon saint Marx.» Certes outrancier, cet ouvrage a eu un effet d'électrochoc.

Cherpillod renouera cependant avec la politique active, même si ce franc-tireur farouchement indépendant, ce socialiste libertaire n'acquerra jamais le goût du travail parlementaire. De 1978 à 1985, il est membre du Conseil communal de Renens (qu'il préside même en 1981), dans les rangs de l'Alliance progressiste. Il gardera son attachement envers cette ville ouvrière de l'Ouest lausannois, où il a été enterré, selon son vœu.

En 1986, il est candidat au Conseil d'État sous les couleurs d'Alternative socialiste verte et obtient 9,4% des voix.

Dans les décennies 1970-1990, il poursuit une œuvre littéraire, parfois d'approche difficile, où il met son culte des mots et de la syntaxe au service d'une dénonciation des conditions sociales indignes. Dans *Le Collier de Schanz* (1975), qui s'appuie sur une véritable enquête au Locle, il évoque l'histoire d'une ouvrière atteinte de scoliose pour avoir travaillé jusqu'à l'âge de cinquante ans sur un établi trop bas pour elle, et à laquelle l'Assurance invalidité refuse le paiement de cet appareil orthopédique destiné à soutenir les vertèbres cervicales. Mais, au-delà de ce destin individuel, le «collier de Schanz» devient la métaphore de «l'esclavage industriel» et «le symbole de la condition humaine sur laquelle pèsent toutes sortes de carcans», comme l'écrivain l'a dit lui-même dans une interview.

À deux reprises, en 1976 et en 1986, Cherpillod reçoit le prestigieux Prix Schiller. Il publiera encore plusieurs livres, dont *Le Gour noir* et en 1995 un recueil de nouvelles, *Le maître des roseaux*, vision assez pessimiste d'une société égoïste et sordide. Son audience littéraire n'aura cependant pas franchi les frontières de la Suisse romande, contrairement à ce qu'il espérait probablement. De même, sa langue si particulière, à la fois exacerbée et classique, ne lui aura pas amené le lectorat populaire qu'il aurait aimé toucher.

On ne saurait cependant évoquer la belle et forte figure de Gaston Cherpillod sans dire son goût pour la flânerie et son osmose avec la nature. Il aimait champignonner et avait une véritable passion pour la pêche en rivière, qu'il a bien traduite par les mots. Non sans dénoncer la profanation de la nature par l'industrie et la pollution. Cherpillod aimait aussi la force d'Eros, l'amour, les femmes, la vie, l'amitié, la fête: celle organisée pour ses 70 ans, le 9 novembre 1995, fut une soirée mémorable. Gaston Cherpillod laissera l'image d'un indigné vitupérant contre les injustices et les bassesses, d'un utopiste dans le sens le plus noble du terme, d'un homme libre.

Pierre Jeanneret

## COMPTES RENDUS

**Céline Schoeni, *Travail féminin: retour à l'ordre!* Lausanne, Éd. Antipodes, 2012, 626 p., 63 fr.**

Issu de sa thèse soutenue en 2009, l'ouvrage de Céline Schoeni *Travail féminin: retour à l'ordre!* propose un nouvel éclairage sur la période de l'entre-deux-guerres. En combinant le genre et l'histoire comparative et en se basant sur de nombreuses sources, notamment des archives féministes peu exploitées, l'auteure apporte une contribution originale à l'historiographie du travail féminin en analysant la position des femmes fonctionnaires.

À travers trois parties construites sur une chronologie restreinte d'une dizaine d'années (1927-1938), elle offre une description fouillée et précise de la situation des femmes fonctionnaires en Suisse et en France, et de la problématisation progressive du travail féminin au niveau international. Ainsi, elle montre comment les États suisse et français redéfinissent le rôle des femmes et des hommes au sein de la société, reléguant les premières au foyer et réservant aux seconds les emplois qualifiés dans l'administration. Tous deux suivent les mêmes logiques mais usent d'instruments et de discours différents propres à leur situation socio-économique et politique.

Le premier chapitre sur l'internationalisation du «problème» du travail féminin dans le secteur public met en lumière les rôles joués par l'Organisation internationale du travail (OIT) et les associations féministes internationales, tout en

contribuant à l'histoire des féminismes. Les discours émanant de l'OIT tendent vers des mesures protectrices envers le travail féminin (notamment l'interdiction du travail de nuit), qui rencontrent des échos contradictoires au sein des diverses associations féministes. Si le Conseil international des femmes (CIF) soutient l'OIT, des dissensions apparaissent au sein de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes (AISF), par ailleurs fondée en marge d'un congrès du CIF en 1899. Les tensions sont fortes et c'est dans ce contexte tendu que l'Open Door International (ODI) est créée en 1929. Cette association d'avant-garde prône l'égalité économique entre les travailleurs des deux sexes et estime que les lois protectrices infantilisent les femmes: si restriction en matière de travail il y a, elle doit se fonder sur la nature de l'activité et non sur le sexe de la personne qui l'effectue. Entre ces associations féministes réside de plus l'enjeu de devenir un interlocuteur privilégié de l'OIT et de s'en servir pour relayer ses idées.

L'écho que trouvent ces associations féministes au niveau suisse et français diffère lui aussi, ce qui rend la démarche comparative, développée dans les chapitres deux et trois, encore plus intéressante: une section de l'ODI est implantée en France, mais aucune ne voit le jour en Suisse. Cet aspect permet d'exemplifier le fait que la réaction féministe face à l'offensive contre le travail féminin est plus revendicative en France qu'en Suisse. Malgré cela,

les associations féministes françaises n'ont, tout comme leurs homologues helvétiques, que peu d'impact au niveau politique sur cette question.

D'autre part, le système fédéraliste suisse et le système centralisé français induisent des situations hétérogènes. En Suisse, ce sont surtout les cantons et les communes qui mettent en place des mesures contre le travail féminin dans l'ensemble de la fonction publique. Les institutrices sont particulièrement touchées par toute une série de règlements découlant de la loi sur le statut des fonctionnaires de 1927, qui ne portait pourtant préjudice «qu'aux» femmes fonctionnaires mariées, largement minoritaires à l'époque. En France, l'aspect du mariage est laissé de côté mais les craintes démographiques sont bien plus fortes en raison des pertes humaines dues à la Première Guerre mondiale et poussent les autorités à renvoyer les femmes dans leur foyer.

Durant les années 1930, l'offensive contre le travail féminin se déplace donc du secteur secondaire au secteur tertiaire: la figure de la fonctionnaire supplante celle de l'ouvrière, cristallisant les craintes autour du travail dans le contexte de crise. La redéfinition des rôles sexués dans le cadre du travail salarié durant l'entre-deux-guerres n'est qu'une étape dans la division sexuelle du travail en constante mutation, l'auteure se demandant à juste titre comment le «problème» du travail des femmes fonctionnaires évolue après la Seconde guerre mondiale, notamment avec le développement du travail à temps partiel depuis les années 1950. Ces questions prennent d'autant plus d'importance dans le contexte économique actuel, qui donne une résonance toute particulière à l'ouvrage de Céline Schoeni.

Offrant un panorama abouti et détaillé de l'offensive contre le travail des femmes fonctionnaires en Suisse et en France, il permet d'engager une réflexion plus générale sur les mécanismes de reconfiguration de la division sexuelle du travail dans une période de crise.

Lise-Emanuelle Nobs

**Martine Chaponnière, Silvia Ricci Lempen, *Tu vois le genre ?* Lausanne, Éditions d'en bas et Genève, Fondation Emilie Gourd, 2012, 204 p.**

Que voici un livre utile. Pour le centenaire du premier journal féministe à Genève, *Le Mouvement féministe*, devenu après divers avatars *l'émilie*, les auteures ont été mandatées pour présenter, expliquer, discuter les notions principales qui ont cours dans les nouveaux mouvements féministes depuis une quarantaine d'années.

Écrit dans un souci pédagogique, qui n'exclut pas la finesse ni l'humour, ce livre est donc une sorte de manuel pour s'y retrouver dans les déclinaisons et conjugaisons des théories féministes. On peut trouver rébarbative la quantité de qualificatifs: féminisme essentialiste, matérialiste, différencialiste, post-colonial... jusqu'à post-féministe? Certains courants se sont désignés comme tels, d'autres non: le MLF à ses débuts refusait précisément les factions et les fractions, il voulait parler à toutes les femmes, être la cause de toutes les femmes.

Mais pour s'y retrouver dans les théories anciennes et actuelles, un peu de classification est nécessaire. Et ces théories sont présentées dans leur contexte, dans leur histoire

et leurs bigarrures, avec les débats qu'elles ont suscité. Chaque chapitre est assorti d'une brève et riche bibliographie.

«Les féministes ne sont pas toutes d'accord entre elles sur la société idéale qui devrait remplacer celle d'aujourd'hui, concluent les auteures ; mais elles partagent néanmoins deux choses: le rejet du principe de la domination masculine et la conscience que, quelles que soient leurs convictions, celles-ci n'auraient pas pu se forger sans l'engagement de leurs consœurs féministes – celles du passé et celles qui, aujourd'hui, pensent autrement qu'elles.»

Marianne Enckell

**Michelle Perrot, *Mélancolie ouvrière. «Je suis entrée comme apprentie, j'avais alors douze ans», Lucie Baud, 1908, Paris, Grasset, coll. «Nos héroïnes», 2012, 187 p.***

C'est à plus d'un titre que Michelle Perrot est une historienne des sans-voix. Elle s'est en particulier occupée des ouvriers en grève du XIX<sup>e</sup> siècle, des terribles prisons, et de leurs occupants de cette même époque, et bien sûr de l'histoire des femmes.

Ce petit livre consacré à Lucie Baud (1870-1913), ouvrière en soie du Dauphiné, de Vizille et Voiron, tout à fait méconnue, mais à qui l'on doit un beau texte paru dans *Le mouvement socialiste* en 1908, «Les tisseuses de soie dans la région de Vizille», n'en est pas le moindre des témoignages.

Pour connaître les bribes retrouvées du parcours de cette ouvrière, il nous faut d'abord suivre l'historienne dans ses démarches. Elle connaissait en effet ce texte de

Lucie Baud, mais comment connaître son itinéraire et sa vie ? Les travaux d'Yves Lequin sur l'histoire ouvrière de la région lyonnaise ne concernaient pas directement le Dauphiné, moins étudié. Mais Andrée Gauthier lui avait consacré une thèse en 1983. Michelle Perrot se mit donc à la recherche d'auteurs locaux intéressés par la personnalité de Lucie Baud et lui ayant même consacré quelques lignes : Andrée Gauthier, en premier lieu, mais aussi Gérard Mingat, un instituteur à la retraite, une figure qui permet en passant à Michelle Perrot de rendre hommage à ces associations locales qui contribuent à tout un travail de mémoire.

Le récit de l'historienne se développe alors à partir de quelques faits connus à propos de Lucie, lieu de naissance, lieu de l'enfance, commentés par ce que l'on sait de l'enfance et de l'école de ce temps-là pour les filles d'origine modeste. Jusqu'à cette prise d'emploi dans les établissements Durand, à Péage-de-Vizille, dès l'âge de douze ans. L'usine se présentait comme une sorte de petite cité, souligne l'auteure. «L'apprentissage était plus disciplinaire que vraiment technique. Il s'agissait de former à la ponctualité, à la rigueur des horaires, à l'ordre. Les opérations, très morcelées, s'apprennent vite. Rapidement productives, les apprenties sont néanmoins peu ou pas payées ; pour un oui, pour un non, des amendes réduisent les gages convenus en principe avec les familles» (p. 60).

Cette notion de discipline va bien plus loin encore puisque ces jeunes filles, notamment dans l'établissement de MM. Durand, «contractent des habitudes d'ordre et de propreté qu'elles reportent dans leur famille, et qui forment un frappant contraste avec celles qui règnent encore

de manière trop générale dans la contrée», précisait déjà en 1869, juste avant la naissance de Lucie, un rapport présenté à la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures (p.67).

Les années 1902-1906 sont celles au cours desquelles Lucie Baud passe de la condition ouvrière à un engagement dans le mouvement ouvrier. Mariée au garde-champêtre de Vizille, dont elle a trois enfants, et qui meurt en 1902, Lucie est désormais une ouvrière bien implantée dans ce bourg, à la Maison Duplan. Elle devient aussi une syndicaliste, une activiste, très présente dans les longues grèves qui éclatent alors, l'une des organisatrices des fameuses soupes communistes qui permettent aux grévistes de tenir dans une certaine durée. Elle est même déléguée, en août 1904, au 6<sup>e</sup> Congrès national ouvrier de l'industrie textile à Reims. Mais la grève est une impasse, et l'échec la conduit à s'installer à Voiron, où une grève a aussi lieu en 1906. Après un Premier Mai de forte mobilisation, mais un nouvel échec, Lucie Baud fait une tentative de suicide en se tirant trois balles dans la mâchoire. Pour les années suivantes, passées à Tullins, l'historienne a retrouvé peu de traces.

Elle souligne dès lors qu'il y a «une mélancolie ouvrière des lendemains de grève, qui pèse d'autant plus qu'officiellement on n'avoue pas l'échec, comme si c'était une faute ou une lâcheté. Après la fièvre de l'action, l'exaltation des manifestations, l'excitation des meetings, le frisson des discours enflammés, après la provisoire et enivrante fusion du "tous ensemble", le groupe dispersé se dissout. Chacun retrouve ses

problèmes et sa solitude» (p. 145).

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à la source proprement dite, à cet article de Lucie Baud que Michelle Perrot avait déjà analysé dans *Le mouvement social* (4<sup>e</sup> numéro de 1978 consacré, justement, au travail des femmes). Ce chapitre comprend de belles pages de l'historienne qui soulignent fort à propos le caractère exceptionnel de cette expression ouvrière féminine, mais également une empathie remarquable à l'égard des Italiennes «surexploitées et faméliques, encadrées par le clergé, rivées à leurs internats» (p. 167). Mais ce sont aussi de belles pages, et de rares pages, que celles de cette femme ouvrière, dont on ignore dans quel état et dans quelles conditions elle les a rédigées ou fait rédiger après ces balles qui l'ont probablement défigurée. Elle y exprime tout simplement la condition ouvrière, lorsqu'en absence de toute organisation de défense, chaque année apporte «de nouvelles modifications mécaniques, de nouveaux métiers, de nouvelles transformations ; et avec chaque perfectionnement du matériel, c'était une nouvelle diminution de salaire» (p. 174).

Laissons-lui alors le dernier mot :

«Dans ces derniers temps, l'organisation syndicale est intervenue utilement dans bien des cas: pour faire respecter le repos hebdomadaire, pour forcer l'inspection du travail à agir, pour empêcher les heures supplémentaires. Etc. Mais, encore une fois, que ne reste-t-il pas à faire ? Qu'on songe à l'exploitation qui sévit dans ces bagnes ! Défense de s'absenter jamais, sauf des cas extrêmement graves, défense de parler, etc., etc. C'est à l'action syndicaliste qu'il appartient d'avoir raison des exigences patronales.



Lucie Baud, ex-secrétaire du Syndicat des ouvriers et ouvrières en soierie de Vizille (Isère)» (p. 184).

Charles Heimberg

**Laurent Tissot (sous la dir. de) *Revue historique neuchâteloise, Dubied, une entreprise neuchâteloise 1867-1988, Le Locle, Imprimerie Gasser, 2012, 130 p.***

Cette publication intéressera ceux qui ont apprécié notre *Cahier AEHMO 25* consacré au logement ouvrier: ils retrouveront l'article de Daniel Borno, «Les maisons ouvrières d'entreprise: le cas de la Société Immobilière des usines Dubied, à Couvet» devenu après quelques modifications typographiques «La Société immobilière des usines Dubied: 1906-1962».

Après l'introduction où Laurent Tissot fixe le cadre géographique et les caractéristiques de cette entreprise familiale, l'article d'Andreas Blöchlinger en développe l'histoire en suivant la succession des patrons. Le fondateur Henri-Edouard Dubied crée une fabrique de machines à tricoter, après avoir hésité à juxtaposer des ateliers en regroupant des artisans horlogers dont le travail était menacé par l'évolution du capitalisme industriel. Sous le règne de son fils de 1878 à 1911, la production s'étoffe et se diversifie. L'entreprise familiale connaît alors sa meilleure croissance aux yeux de l'historien, elle s'enrichit du procédé nouveau du décolletage qui permettra de fabriquer des pièces destinées aux vélos, aux voitures et aux armes. Elle devient internationale sous la conduite de Pierre, le petit-fils du fondateur, de 1911 à 1955. Il multiplie les zones de fabrication

à l'étranger, insère des réseaux de vente dans la plupart des pays clients et crée de nouvelles spécialités mécaniques. Il achète à Chemnitz une usine menacée par le nazisme, dont Dubied reprendra l'innovation principale, la machine à tricoter circulaire. Cette période faste masque la gestion centralisée d'une firme familiale, où sont mal distinguées les propriétés patrimoniales de la famille, les sociétés immobilières et les ressources propres de l'entreprise.

Après la mort de Pierre la direction est confiée à ses chefs de services, mais six ans plus tard la famille reprend le gouvernail. Le gendre Rodo de Salis devient le patron, mais il cède assez vite la direction à son fils Serk. L'entreprise disparaît brutalement en 1988 sans que l'historien puisse en donner une explication précise, ce qui nous renvoie aux propos introductifs de Laurent Tissot. Il disait que certes la famille avait des responsabilités dans cette fermeture, mais il ajoutait aussitôt: «Au nom de quoi finalement l'immortalité ne serait que l'unique destinée des entreprises alors qu'elle est interdite aux êtres humains?» Un épilogue philosophique, faute de meilleures sources historiques!

«Le site Dubied à Couvet: une histoire architecturale à démêler», rédigé par Claire Piguët, est l'article le plus important de la revue et d'un intérêt évident, bien illustré, mais il s'éloigne de notre vocation à traiter de l'histoire ouvrière, aussi passons à «La main-d'œuvre étrangère au sein de l'entreprise Éd. Dubied & Cie SA, caractéristiques d'une politique d'engagement dans le contexte perturbé des années 1960» de Gabriel Cimenti. À l'origine Dubied bénéficia de son implantation sur la nouvelle ligne de chemin de fer reliant Paris et Berne et de l'existence d'ouvriers depuis longtemps

formés à la tradition horlogère. Mais après la Deuxième Guerre mondiale, l'éloignement de Couvet d'un bassin de population important contrecarre les ambitions de développement de l'entreprise. Après le déjà ancien bâtiment de Pontarlier, s'ouvrent dans la banlieue neuchâteloise les centres de production de Peseux et de Marin, puis en Lombardie à la recherche d'une main-d'œuvre bon marché. Dans les années soixante se posa le problème des mouvements xénophobes. Pour obtenir le retrait d'une première initiative populaire, le gouvernement fédéral introduisit un contingentement, mais la population étrangère continua à croître, entraînant les deux nouvelles initiatives Schwarzenbach. L'historien constate que Dubied obtint des traitements de faveur de la part du gouvernement qui oublia de compter les frontaliers venus du Jura voisin et la plupart des saisonniers venus des pays du sud. Cependant Gabriel Clementi est sévère sur la politique de recrutement de l'entreprise et l'absence de véritables formations, en constatant que les nouveaux venus sont le plus souvent très jeunes et ne restent que quelques saisons dans les usines.

«Non, ce n'est pas un rêve, Chez Dubied, on fait bel et bien la grève», ces deux vers d'un gréviste inaugurent le texte d'Alain Naef, «Une grève sauvage au pays de la paix du travail: la grève Dubied du 9 août au 6 septembre 1976». L'historien évoque d'abord les déficits de l'entreprise, sa volonté de réduire la masse salariale sans divulguer leur situation compta-ble et sans remettre en cause les règles de la paix du travail. Organisé pendant les vacances, le coup marche mal, les ouvriers proclament la grève à l'annonce de la suppression du treizième salaire, sans s'en référer à leur syndicat, rappelant les coupes

déjà effectuées les deux années précédentes et critiquant l'absence d'information de la direction. Le ton hausse, mais les grévistes résistent, et le Conseil d'Etat tout comme l'association patronale interviennent pour faire fléchir Dubied, qui concède des concessions et le travail reprend après quatre semaines d'arrêt. Et l'historien redonne au même poète gréviste le quasi mot de la fin: «La paix du travail on n'est pas con, ça arrange bien les patrons.»

Michel Busch

**Damir Skenderovic et Christina Späti, *Les années 68. Une rupture politique et culturelle*, éditions Antipodes & Société d'histoire de la Suisse romande, 2012, 191 p.**

Ce livre entend offrir une vue synthétique de ce que fut 68 en Suisse, replacé dans son environnement international. Si plusieurs travaux ont été publiés ces dernières années au sujet d'exemples locaux (Berne, Zurich notamment) ou de domaines spécifiques (le militantisme, le féminisme, la culture alternative), il manquait un ouvrage qui analyse ces événements sur le plan national tout en cherchant à les mettre en perspective et en faire apparaître les éléments saillants.

Le premier chapitre s'emploie à dresser le contexte des années 60, en Suisse et plus largement dans le monde occidental d'après-guerre (croissance économique, société de consommation, émergence de la jeunesse comme groupe social et multiplication du nombre d'étudiants et d'étudiantes). Il évoque également les premières mises en cause du consensus helvétique, productiviste

et anticommuniste, qui font écho aux mouvements qui s'affirment dans d'autres pays.

Même souci de mise en perspective, lorsqu'il s'agit de présenter les événements de l'année 1968. Après avoir évoqué la dimension internationale de la contestation, le livre propose une chronique de faits survenus en Suisse, en s'attachant d'abord aux universités, puis aux manifestations de rues et enfin à la culture. Dans un deuxième temps, ces événements sont repris et analysés en terme de revendications, de formes d'actions, de pratiques culturelles et de modes de vie. Si ces deux chapitres mettent en valeur la multiplicité et la diversité des actions entreprises, ils peinent toutefois à nous donner une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre, à faire apparaître comment ces événements s'articulent. Ainsi, pour Genève, il est d'abord question de la contestation au sein de l'université durant les années 1968 et 1969, puis quelques pages plus loin, de l'opposition aux Journées militaires du printemps 1968, à laquelle participent également les universitaires ; par la suite, l'ouvrage revient sur le passage du Living Theatre en 1967 et 1968 et son impact sur la contestation. Ces chapitres, riches en information, permettent de se rendre compte que 68 ne se résume pas à quelques événements isolés, mais qu'il recouvre une multitude d'initiatives locales qui visent une transformation profonde de la société.

Si le mouvement de 68 en tant quel retombe après quelques mois, il initie des dynamiques de mobilisations politiques et de transformations culturelles qui se déploient dans la décennie suivante. L'action politique des groupes d'extrême gauche, le bouillonnement culturel

ainsi que la recherche d'alternative à la société bourgeoise sont ainsi très clairement présentés et explicités. Quelques anecdotes savoureuses sont également évoquées, notamment celle relatant l'arrivée des saisonniers espagnols en gare de Genève, au son de chants révolutionnaires diffusés pour l'occasion par les haut-parleurs des CFF, piratés par un collectif militant ! Au final, pour la Suisse, 68 apparaît comme un mouvement qui n'a pas une grande intensité sur le moment – seul un nombre réduit de personnes étaient impliquées directement – mais qui, par les dynamiques qu'il a mises en action, a eu un impact profond sur la société helvétique à tel point qu'il devient, après coup, «le mythe fondateur de toute une génération».

Patrick Auderset

**Gianpiero Bottinelli, Louis Bertoni. Une figure de l'anarchisme ouvrier à Genève, Genève, éditions Entremonde, 2012, 172 p.**

C'est une excellente idée qu'ont eu les éditions Entremonde de traduire la biographie de Louis Bertoni, personnage central, et attachant, de l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse romande, qui a exercé un véritable magistère moral et fasciné bien au-delà du cercle des sympathisants anarchistes: lors de sa sortie de prison, en juin 1919, acquitté après 7 mois de détention préventive (le terme de séquestration serait ici plus juste), il est accueilli en gare de Genève par une foule que la presse bourgeoise elle-même estime à 15'000 personnes !

Né en 1872, apprenti typographe au caractère indépendant affirmé,

Bertoni connaît ses premières expériences politiques avec les luttes libérales tessinoises. Entraîné par son cousin Brenno, il participe au coup d'État de septembre 1890, avant de quitter le Tessin pour s'installer à Genève. Au gré de quelques rencontres, le jeune homme découvre l'anarchisme dans ses diverses tendances, travaillant dans une imprimerie d'où sortent des feuilles rédigées par Paolo Schicchi, ardent défenseur de la dynamite, mais participant aussi au lancement du journal *L'Avenir*, dirigé par Emile Held, qui préconise de mener la lutte anarchiste dans les organisations syndicales. Fin 1893, Bertoni part en Suisse alémanique, et travaille dans une imprimerie à Brugg. Il refuse une offre de reprendre une imprimerie à Bellinzzone, rentre à Genève, rédige *L'Emigrante Ticinese Illustrato*, donne quelques contributions à des journaux libéraux tessinois. Mais son évolution vers l'anarchisme se confirme, le contexte genevois est certainement pour quelque chose dans ce mûrissement: la grève de la construction de 1898, les affrontements avec l'armée venue «défendre l'ordre public», l'expulsion des grévistes étrangers, sans oublier le soutien explicite du conseiller d'État socialiste Fritz Thiébaud à ses collègues bourgeois durant toute cette affaire...

En 1900, Bertoni affirme publiquement son anarchisme dans sa défense lors du procès lié à la publication de *l'Almanacco socialista-anarchico per l'anno 1900*. Édité à Berne par Bertoni et quelques amis, cette publication proposait un article anonyme invitant à abattre la monarchie, peu apprécié du gouvernement italien qui a demandé à Berne d'intervenir. L'affaire finit devant

le Tribunal fédéral, qui acquitte les responsables, non sans que les accusés profitent de la tribune qui leur est offerte pour exposer leurs convictions. Quelques mois plus tard, en juillet, Bertoni fonde *Le Réveil/Il Risveglio*.

Ce bimensuel bilingue, s'adressant à des publics différents, se scinde en deux journaux vendus séparément dès 1910. Les deux titres tirent à environ 4'000 exemplaires jusqu'à leur interdiction en 1940. Ils sont fabriqués par une équipe italienne et une équipe suisse, animées toutes deux par Bertoni. Adossée à cette publication, une petite maison d'édition complète le dispositif, elle publie quelques livres, des brochures et des cartes postales. Enfin, et l'auteur a raison de le souligner, parce que cela donne à la mouvance anarchiste toute son épaisseur, autour du *Réveil* gravite une nébuleuse de petits périodiques à la vie souvent fragile, *L'Émancipation*, *la Vie intime*, *la Voix du Peuple*, *l'Almanach du travailleur*, *L'Exploitée*, *le Bulletin de l'École Ferrer...*

Jusqu'à la Grande Guerre, Bertoni développe une activité militante stupéfiante: ouvrier typographe à plein temps, il trouve non seulement le temps d'écrire, en italien et en français, de nombreux textes pour ses deux journaux, mais il participe chaque année à une centaine de réunions, conférences, débats dans toute la Suisse, qui incitent à la création de nombreux groupes anarchistes. Cette activité et son succès lui valent rapidement des ennuis. Bertoni devient la bête noire de la presse bourgeoise qui voit en lui le «gréviculteur» en chef, l'organisateur de toutes les grèves romandes ou presque... Il est arrêté à plusieurs reprises, en 1902, en 1906, en 1909, en 1912, en 1918. Il passe plusieurs

mois en prison, de manière préventive le plus souvent, parfois acquitté, parfois amnistié face à l'ampleur du mouvement de protestation que suscitent ces arrestations.

Ayant planté le décor et les personnages, l'auteur suit la chronologie dictée par les articles du *Réveil*, passant en revue les grands combats et les grands débats, la grève générale de 1902 à Genève, la fondation de la Fédération des Unions ouvrières de Suisse romande (FUOSR) en 1905, la grève générale de 1907 dans le canton de Vaud, l'expérience déprimante de l'école Ferrer, le débat anarchiste d'Amsterdam entre Monatte et Malatesta à propos des syndicats, l'offensive de l'Union syndicale suisse contre la FUOSR et le déclin des années 1910, le choc de la Grande Guerre qui laisse le mouvement libertaire désarmé et divisé (une partie des anarchistes défendant le camp français), le ressaisissement et la courte euphorie provoquée par la Révolution russe dont Bertoni comprend rapidement le caractère dictatorial et meurtrier, la difficile sortie de guerre avec la concurrence du communisme, la lutte antifasciste et le soutien aux camarades italiens, les derniers feux genevois de la Ligue d'action du bâtiment, les actions pour l'Espagne républicaine, avant l'interdiction de 1940...

Tout au long de ces combats, Bertoni donne l'exemple, assez rare en ce demi-siècle tourmenté propice aux retournements, aux conversions ou aux repentirs, de la fidélité à quelques principes: opposition aux réformismes syndicaux et partisans qui n'exclut pas les actions communes lorsqu'elles sont possibles, méfiance face aux autorités, antimilitarisme, internationalisme,

valeur haut maintenue de l'indépendance, de l'autonomie, de la liberté individuelle et collective. Il a l'âme suffisamment trempée pour ne pas céder à l'amertume, même lorsque, dès l'entre-deux-guerres, l'anarchisme est en perte de vitesse. S'il semble parfois que «le monde ne veut rien savoir de la liberté», et s'il est démoralisant d'avoir raison seul contre tous, Bertoni ne renoncera jamais à porter témoignage: une autre société est possible. Il n'est pas inutile de s'en souvenir.

Alain Clavien

**De mémoires d'ouvriers, un film de Gilles Perret, présenté en 2011 par Fabrice Ferrari et La Vaka Productions, avec la Cinémathèque des pays de Savoie et de l'Ain, Montpellier, CP-Productions, 2012, pour le DVD.**

Ce magnifique documentaire de Gilles Perret se situe entre histoire et mémoires. Il donne à voir et à entendre une parole ouvrière qui restitue une histoire oubliée, celle de l'industrie des vallées des régions montagnardes, attirée à une époque par la disponibilité potentielle de l'énergie hydraulique, ou celle de la construction des barrages ou des stations de haute montagne. Cette parole n'est toutefois pas seulement ouvrière en ce sens qu'elle n'oppose pas la ville à la campagne, puisque ce monde ouvrier et paysan, paysan et ouvrier, a longtemps fait coexister les deux types d'activités.

Si les acteurs, au sens le plus fort du terme, de ce film documentaire nous restituent une histoire oubliée, ils n'en font pas moins acte de

mémoire. Mais l'intelligence de leurs propos, leur capacité d'analyser ce qui leur est arrivé ou ce qui continue de leur arriver réduit de manière singulière la barrière traditionnelle entre le témoin et l'historien dans la perspective d'une intelligibilité du passé qui concernerait avant tout les subalternité et les acteurs d'en bas. Certes, la barrière en question n'est pas franchie et d'autres perspectives seraient sans doute encore nécessaires pour une analyse scientifique de cette histoire industrielle. Il y a toutefois lieu d'insister sur l'intelligence de ces propos ouvriers recueillis sur le terrain et dans la région savoyarde par Gilles Perret.

«Les ouvriers sont effectivement exclus de la parole médiatique, sinon sous forme de caricature: c'est soit l'ouvrier muet, soit l'ouvrier en colère, jamais l'ouvrier qui construit sa propre analyse de ce qu'il est en train de vivre», souligne Gilles Perret au cours de l'entretien proposé dans le fascicule qui accompagne le DVD. C'est là, en effet, l'une des clés de ce film. Cette analyse, c'est d'abord l'émergence et la toute-puissance de la figure de l'actionnaire mises en évidence par ces hommes qui nous font entendre un à un, avec quelques hésitations, les noms des propriétaires successifs des lieux où ils travaillent. Mais c'est aussi l'évocation de notions comme la solidarité ou la résistance.

Vers la fin du film, quatre jeunes ouvriers disent avec une certaine timidité comment ils vivent leur condition au bas de l'échelle et combien la crise les a plongés dans le doute depuis 2008. Leurs vies sont réduites à une ligne comptable dans les registres des actionnaires, comme le dit l'un de leurs aînés, mais la question se pose de savoir

si le monde ouvrier parviendra à en garder suffisamment conscience pour parvenir à résister. Dans un entretien proposé en bonus, Gérard Mordillat souligne en effet combien la parole ouvrière a été systématiquement effacée de l'espace public, des médias, des œuvres littéraires ou cinématographiques, etc. Il appelle de ses vœux, à juste titre, un retour à l'écoute de cette parole et de son intelligence, mais aussi un réinvestissement de la culture et de la formation populaires.

En attendant, le film de Gilles Perret est à voir et à faire voir.

Charles Heimberg

## Chronique du fonds d'archives AEHMO

Le thème de ce cahier aurait dû m'encourager à finir le dépouillement du Fonds Dunant et Mazzi, du nom des deux assistantes sociales qui furent au cœur de la grève qui eut lieu en 1989 à la Croix-Rouge de Lausanne. Cet épisode s'inscrit dans les débuts de la remise en cause de l'asile et des réécritures successives qui vident la loi des préceptes du refuge soi-disant helvétique. C'était le temps de l'arrivée de Madame Elisabeth Kopp au Conseil fédéral et je m'engage à reparler de cette affaire l'an prochain, après que Madame Sommaruga aura établi quelques lignes nouvelles de cet effacement.

L'autre travail qui m'occupe, ce sont les papiers de Hans Peter Renk, qui vient de déposer dans mon sous-sol des cartons qui viennent s'ajouter à ce qu'il m'avait déjà envoyé. Les journaux et les périodiques relaient maintenant les affichettes et les tracts des partis et des associations où Renk fut toujours un fidèle partenaire. De cela aussi je dois vous entretenir l'an prochain.

Autre militant exemplaire, Urs Zuppinger qui a pris contact avec moi sur les conseils d'Olivier Pavillon, pour déposer ses archives à notre fonds. Une entrevue a eu lieu avec la directrice du Cabinet des manuscrits de la BPU, Danielle Mincio, pour organiser ce dépôt dans les règles de l'art archivistique. Urs Zuppinger effectuera cette tâche dans les prochains mois et le Fonds UZ contiendra des documents sur la Ligue marxiste révolutionnaire, sur le PSO et ses différents descendants, sur le syndicat SSP dont il fut un temps le secrétaire et sur d'autres organisations de gauche. Ces archives viendront compléter les fonds Graff,

Maillard, Pavillon et Renk, faisant de notre groupement un dépositaire des mouvements politiques d'extrême gauche nés après les événements de 1968. Voilà encore un autre thème qui sera développé dans le prochain numéro de nos Cahiers.

Si vous avez des archives, n'hésitez pas à nous contacter.

Michel Busch

Achévé d'imprimer  
juin 2013  
sur les presses  
de l'Imprimerie Laballery  
Clamecy  
France